



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 29 mars 2011 — Vol. 42 N° 9

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 29 mars 2011 — Vol. 42 N° 9

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	1179
Souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et la Semaine d'actions contre le racisme	
Mme Kathleen Weil	1179
Rendre hommage à M. Alfred Cyr, ex-conseiller de la ville de Saint-Alexandre d'Iberville	
Mme Marie Bouillé	1179
Rendre hommage aux athlètes Julie Labonté et Coralie Morrisette, de la circonscription de Bellechasse	
Mme Dominique Vien	1179
Souligner le 10e anniversaire de l'Association Et si c'était moi, de Longueuil	
M. Bernard Drainville	1180
Souligner le 15e anniversaire du Club Rotary Québec—Val-Bélair inc.	
M. Éric Caire	1180
Saluer le succès du Championnat du monde Red Bull Crashed Ice tenu à Québec	
M. André Drolet	1180
Souligner le 25e anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville	
M. Daniel Ratthé	1180
Remercier Mme Sylvie Nadeau, éducatrice spécialisée, pour la création du local Coup de pouce, à l'école Sainte-Monique, à Québec	
M. Patrick Huot	1181
Saluer la tenue d'une collecte de sang à l'école André-Laurendeau, à Saint-Hubert	
Mme Martine Ouellet	1181
Souligner le 190e anniversaire de l'indépendance de la Grèce	
M. Gerry Sklavounos	1181
Présence de la consule générale de la république de l'Inde à Toronto, Mme Preeti Saran	1181
Présence de récipiendaires de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale	1182
Dépôt de documents	1182
Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent	1182
Réponse à des pétitions	1182
Dépôt de pétitions	1182
Créer une réserve de biodiversité au Massif du Sud et y interdire le développement éolien	1182
Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège	
Propos tenus par la ministre du Travail lors du débat sur le discours sur le budget	1182
Questions et réponses orales	1183
Accord avec le gouvernement fédéral sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent	
Mme Pauline Marois	1183
M. Jean Charest	1183
Mme Pauline Marois	1183
M. Jean Charest	1184
Mme Pauline Marois	1184
M. Jean Charest	1184
Mme Pauline Marois	1184
M. Jean Charest	1184

Table des matières (suite)

Portée de l'accord avec le gouvernement fédéral sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent	
M. Bernard Drainville	1184
Mme Nathalie Normandeau	1185
M. Bernard Drainville	1185
Mme Nathalie Normandeau	1185
M. Bernard Drainville	1185
Mme Nathalie Normandeau	1185
Conditions de vie des patients âgés au Centre multivocationnel Claude-David, de Repentigny	
Mme Lisette Lapointe	1186
M. Yves Bolduc	1186
Mme Lisette Lapointe	1187
M. Yves Bolduc	1187
Mme Lisette Lapointe	1187
M. Yves Bolduc	1187
Primes accordées aux employés d'Hydro-Québec	
M. François Bonnardel	1187
M. Raymond Bachand	1187
M. François Bonnardel	1188
M. Raymond Bachand	1188
M. François Bonnardel	1188
M. Raymond Bachand	1188
Fermeture du puits de gaz de schiste de La Présentation, près de Saint-Hyacinthe	
Mme Martine Ouellet	1188
Mme Nathalie Normandeau	1189
Mme Martine Ouellet	1189
M. Pierre Arcand	1189
Mme Martine Ouellet	1189
Mme Nathalie Normandeau	1189
Avis du Conseil du statut de la femme sur la laïcité	
Mme Louise Beaudoin	1190
Mme Kathleen Weil	1190
Mme Louise Beaudoin	1190
Mme Kathleen Weil	1190
Propos tenus par M. Larry Smith, candidat conservateur à l'élection fédérale, concernant la protection de la langue française	
M. Pierre Curzi	1190
Mme Christine St-Pierre	1190
M. Pierre Curzi	1191
Mme Christine St-Pierre	1191
M. Pierre Curzi	1191
Mme Christine St-Pierre	1191
Vente des droits de fabrication du phosphate de fer lithié	
M. François Rebello	1191
Mme Nathalie Normandeau	1191
M. François Rebello	1192
Mme Nathalie Normandeau	1192
Frais d'avocats pour la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges du Québec	
Mme Véronique Hivon	1192
M. Jean-Marc Fournier	1192
Motions sans préavis	1192
Féliciter le lieutenant-général Charles Bouchard pour sa nomination à la tête du commandement de l'OTAN en Libye	1193
Mise aux voix	1193
Souligner la Semaine québécoise du commerce de détail	1193
Mise aux voix	1193
Avis touchant les travaux des commissions	1193

Table des matières (suite)

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	1194
M. Marc Picard	1194
M. Éric Caire	1195
Mme Line Beauchamp	1197
M. Scott McKay	1199
Motion formulant un grief	1201
M. Jean D'Amour	1201
M. Stéphane Billette	1203
M. Stéphane Bergeron	1204
Motion formulant un grief	1207
Mme Danielle St-Amand	1207
Mme Danielle Doyer	1208
M. André Drolet	1210
M. Michel Pigeon	1212
M. Denis Trottier	1214
M. Robert Dutil	1216

Débats de fin de séance 1218

Conditions de vie des patients âgés au Centre multivocationnel	
Claude-David, de Repentigny	
Mme Lisette Lapointe	1218
M. Yves Bolduc	1219
Mme Lisette Lapointe (réplique)	1220
Propos tenus par M. Larry Smith, candidat conservateur à l'élection fédérale, concernant la protection de la langue française	
M. Pierre Curzi	1220
Mme Christine St-Pierre	1221
M. Pierre Curzi (réplique)	1221
Fermeture du puits de gaz de schiste de	
La Présentation, près de Saint-Hyacinthe	
Mme Martine Ouellet	1222
M. Pierre Arcand	1223
Mme Martine Ouellet (réplique)	1223

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	1224
M. André Villeneuve	1224
Mme Marguerite Blais	1226
M. Pascal Bérubé	1228
M. Pierre Corbeil	1230
Mme Nicole Ménard	1231
Poursuite du débat en commission parlementaire	1232
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	1232
M. Norbert Morin	1233
M. André Simard	1235
M. Henri-François Gauthrin	1237
M. Dave Turcotte	1240

Ajournement 1241

Le mardi 29 mars 2011 — Vol. 42 N° 9

(Treize heures quarante-sept minutes)

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous souhaite une bonne après-midi. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous allons procéder à ce qui est prévu à notre ordre du jour, à savoir à la rubrique Déclarations de députés. Et je suis prêt à entendre la première déclaration du jour en cédant la parole à Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. À vous pour votre déclaration.

Souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et la Semaine d'actions contre le racisme

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: Merci, M. le Président. Alors, c'est avec beaucoup de plaisir que je souligne aujourd'hui la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qui avait lieu le 21 mars dernier, ainsi que la Semaine d'actions contre le racisme.

Ces événements sont des occasions privilégiées de rappeler l'importance de lutter contre les préjugés et la discrimination raciale et du principe fondamental énoncé dans la déclaration des droits de l'homme, celui de l'égalité des êtres humains. Ils nous permettent aussi d'identifier de nouvelles actions dans le but de faire tomber les barrières qui persistent, afin de mieux vivre la diversité de notre société.

M. le Président, le Québec a besoin de tous les talents et de toutes les compétences pour assurer son essor et l'enrichissement de sa collectivité, et nous ne pouvons tolérer que des personnes soient écartées de ce projet collectif. Voilà pourquoi notre gouvernement encourage et soutient les activités qui, comme la Semaine d'action contre le racisme, rapprochent les Québécois de toutes origines afin de créer une société égalitaire à tout point de vue. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole, pour la deuxième déclaration d'aujourd'hui, à Mme la députée d'Iberville pour sa déclaration. À vous la parole.

Rendre hommage à M. Alfred Cyr, ex-conseiller de la ville de Saint-Alexandre d'Iberville

Mme Marie Bouillé

Mme Bouillé: Merci, M. le Président. Il me fait plaisir de souligner l'engagement de l'un de mes concitoyens qui a oeuvré en politique plus de 35 ans. Et, comme nous le savons tous ici, il ne s'agit pas d'un engagement

toujours facile, et c'est précisément ce qu'a réalisé M. Alfred Cyr, présent parmi nous aujourd'hui. Je tiens à honorer M. Cyr, qui a été conseiller municipal durant pas moins de 36 années consécutives à Saint-Alexandre d'Iberville.

C'est le 1er novembre 1973 que sa grande aventure a débuté. Pendant 36 ans, M. Cyr a été au coeur... a eu à coeur les meilleurs intérêts de Saint-Alexandre d'Iberville et de ses habitants. Les défis ont été nombreux et les changements sociaux, légaux, technologiques et organisationnels, multiples. Tout au long de ces années, M. Cyr a fait preuve d'efficacité, d'ouverture et de compétence dans chacun des projets qu'il a menés.

En plus de cette implication politique, M. Cyr est le père de cinq enfants et est accompagné aujourd'hui de son épouse des 54 dernières années, Mme Denise Galarneau, qui l'a épaulé sans réserve dans son action politique. Merci à vous, M. Alfred Cyr.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, tous les parlementaires, M. Cyr et madame, vous saluent. Bravo. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bellechasse pour sa déclaration d'aujourd'hui. Mme la députée de Bellechasse.

Rendre hommage aux athlètes Julie Labonté et Coralie Morrisette, de la circonscription de Bellechasse

Mme Dominique Vien

Mme Vien: Oui, M. le Président. Permettez-moi de souligner la performance de deux jeunes athlètes de Bellechasse.

Tout d'abord, Julie Labonté, de Sainte-Justine. Elle a fait sa place dans le monde de l'athlétisme avec le lancer du poids, elle a évolué pendant plusieurs années sur la scène canadienne. Et Julie vient tout juste d'ajouter à sa collection le titre de championne universitaire américain. La région de Bellechasse a de quoi être fière puisque l'an dernier Julie a terminé en 12e position lors de ce championnat.

Aussi, je tiens à féliciter Coralie Morrisette, de Sainte-Claire. Elle vient de remporter deux médailles de bronze lors des épreuves de patinage artistiques aux 46e Jeux du Québec.

Et, en tant que députée, M. le Président, il me fait extrêmement plaisir de souligner le talent, bien entendu, la persévérance, la discipline et la force de ces sportives de haut niveau de chez nous. Et je voudrais également saluer les gens dans nos tribunes: le père de Coralie, Georges Morrisette, sa grand-mère, Louise Létourneau, et son oncle, Richard Côté, tous du très beau comté de Bellechasse. Merci d'être là.

● (13 h 50) ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, Mme la députée, de votre déclaration. Je cède maintenant la parole à M. le député de Marie-Victorin pour sa déclaration d'aujourd'hui.

**Souligner le 10e anniversaire de
l'Association Et si c'était moi, de Longueuil**

M. Bernard Drainville

M. Drainville: Merci, M. le Président. L'organisme Et si c'était moi, établi dans la circonscription de Marie-Victorin, à Longueuil, souligne son 10e anniversaire. Et si c'était moi vient en aide aux adultes aux prises avec un trouble de santé mentale. L'organisme offre soutien et accompagnement aux personnes atteintes ainsi qu'à leurs proches. L'objectif premier de l'organisme, c'est de briser l'isolement des gens. Une fois que c'est fait, l'espoir et la confiance peuvent renaître et ainsi mettre un terme au cercle vicieux de la maladie mentale. On peut recommencer à vivre dans la dignité et l'estime de soi.

Je tiens à féliciter et à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de Et si c'était moi, de près ou de loin, au cours des 10 dernières années. Je salue tout particulièrement l'oeuvre et la générosité de Mme Suzanne Côté, directrice fondatrice de l'organisme, qui est ici aujourd'hui, ainsi que tout son groupe de personnes au grand coeur et au grand dévouement.

En terminant, j'invite toute la population à donner un coup de main à Et si c'était moi. Dons en temps, en matériel ou en argent sont toujours les bienvenus, parce que nul n'est à l'abri de la maladie mentale. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites.

Le Vice-Président (M. Gendron): Bravo. La présidence vous salue. Alors, je cède maintenant la parole à M. le député de La Peltre pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député de La Peltre.

**Souligner le 15e anniversaire du
Club Rotary Québec—Val-Bélair inc.**

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. Vous me permettez, M. le Président, de souligner le 15e anniversaire du Club Rotary Québec—Val-Bélair du district 7790, un organisme qui rayonne dans le comté de La Peltre depuis le 27 mars 1996.

Le Club Rotary, M. le Président, a fait du soutien à notre jeunesse son leitmotiv, sa raison d'être, et le Club Rotary Québec—Val-Bélair le fait avec brio depuis 15 ans à travers toutes sortes d'activités, notamment en favorisant des échanges avec d'autres pays, M. le Président. Donc, si les voyages forment la jeunesse, le Club Rotary Québec—Val-Bélair a contribué à la formation de notre jeunesse depuis 15 ans avec brio.

Je souligne évidemment le travail de ses fondateurs, des membres actuels, de son président, Michel Baribeau, président 2010-2011, et leur souhaite évidemment la meilleure chance pour les 15 prochaines années, où on pourra souligner, j'espère, ici, en cette enceinte, les 30 ans du Club Rotary Québec—Val-Bélair. Donc, longue vie au Rotary Québec—Val-Bélair.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Lesage pour sa déclaration du jour. M. le député, à vous.

**Saluer le succès du Championnat du
monde Red Bull Crashed Ice tenu à Québec**

M. André Drolet

M. Drolet: Merci, M. le Président. Les 19 et 20 mars derniers s'est tenue à Québec la sixième édition du Red Bull Crashed Ice. Encore cette année, ce prestigieux événement a été un très grand succès. Plus de 100 000 amateurs se sont massés le long du parcours afin... dévaler à grande vitesse plus de 180 athlètes venus de 21 pays. Je vous assure que ces derniers sont des athlètes extrêmement déterminés.

De plus, cette étape de la coupe du monde a été retransmise dans plusieurs pays. Partout à travers le monde, les téléspectateurs ont pu admirer les beautés du Vieux-Québec, patrimoine de l'UNESCO. La tenue de cet événement est aussi un moteur économique important pour notre région. C'est 15 millions d'argent qui sont injectés dans la Capitale-Nationale.

En terminant, je voudrais remercier les organisateurs du Red Bull Crashed Ice, M. Patrice Drouin et Mme Chantal Lachance, de GesteV, avec qui j'ai eu le plaisir d'y travailler. Il y a six ans, certaines personnes les trouvaient un peu, sinon beaucoup téméraires de vouloir tenir une telle activité à l'intérieur des murs du Vieux-Québec. Aujourd'hui, nous sommes à même de constater qu'ils étaient des visionnaires. Félicitations aux organisateurs et aux nombreux bénévoles qui assument année après année le succès du Red Bull Crashed Ice. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Blainville pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député.

**Souligner le 25e anniversaire
de la Chambre de commerce et
d'industrie Thérèse-De Blainville**

M. Daniel Rathé

M. Rathé: M. le Président, merci. Alors, c'est avec un réel plaisir que je tiens à souligner devant cette Assemblée l'anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Thérèse-De Blainville.

En effet, cet organisme dévoué au développement économique et social de la MRC Thérèse-De Blainville célèbre cette année son 25e anniversaire d'existence, donc 25 années bien remplies dont nous pouvons être fiers à maints égards. Et, malgré des défis économiques réels, comme la mondialisation des marchés, des changements au profil démographique et des besoins nouveaux tels que la formation de la main-d'oeuvre, la Chambre de commerce Thérèse-De Blainville a su tenir le fort et a su s'inspirer et guider avec succès la communauté d'affaires locale.

Donc, un immense merci au conseil d'administration antérieur et actuel, évidemment, et à son président, M. Alain Martineau, ainsi qu'aux 600 membres crédibles et fortement engagés dans le développement économique de leur région. Et je pense que nous pouvons parler ici, M. le Président, d'un bel exemple d'initiative privée mise au service de la collectivité. La Chambre de commerce Thérèse-De Blainville mérite notre admiration et notre respect.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Vanier pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député de Vanier, à vous.

**Remercier Mme Sylvie Nadeau,
éducatrice spécialisée, pour la création
du local Coup de pouce, à l'école
Sainte-Monique, à Québec**

M. Patrick Huot

M. Huot: Merci, M. le Président. Je veux souligner, par cette déclaration, aujourd'hui, l'engagement pédagogique de Mme Sylvie Nadeau, éducatrice spécialisée à l'école Sainte-Monique du quartier Les Saules de la commission scolaire de la Capitale.

Mme Nadeau est responsable de la création de l'organisme Coup de pouce de l'école Sainte-Monique. Coup de pouce, c'est un local qu'on offre aux élèves en difficulté pour les écouter, pour les aider à maîtriser leurs émotions et pour favoriser leur estime de soi et le respect des autres. Si un élève est en colère, s'il est frustré, s'il a de la difficulté à gérer un conflit, on l'aide à canaliser positivement son énergie. Dans le local Coup de pouce, il y a une section vouée aux arts, une pour la détente et une autre pour l'exercice physique.

Grâce à l'initiative de Mme Nadeau, qui est dans les tribunes — je tiens à la saluer — et grâce à l'appui de la direction de l'école Sainte-Monique, les élèves qui ont des troubles de comportement ou qui vivent des moments difficiles peuvent trouver conseil dans une oasis de paix pour mieux vivre avec eux-mêmes et avec les autres. Merci, donc, Mme Nadeau, pour ce coup de pouce à la communauté.

Le Vice-Président (M. Gendron): Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Vachon pour sa déclaration d'aujourd'hui. Mme la députée, à vous la parole.

**Saluer la tenue d'une collecte de sang
à l'école André-Laurendeau, à Saint-Hubert**

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet: Merci, M. le Président. Il est toujours bon de se rappeler que chaque don de sang peut sauver quatre vies et qu'à toutes les 80 secondes quelqu'un a besoin de sang. Depuis quelques semaines, l'inventaire des produits sanguins chez Héma-Québec est à son niveau le plus bas. Je vous invite tous à consulter le site Web d'Héma-Québec pour trouver la clinique la plus près de chez vous.

Pour ma part, j'ai accepté de m'associer aux bénévoles d'Héma-Québec de Saint-Hubert, aux élèves du programme Études internationales de la polyvalente André-Laurendeau pour la tenue d'une grande collecte de sang qui aura lieu le 5 avril prochain à Saint-Hubert, dans les locaux de la polyvalente André-Laurendeau.

Il est important de soutenir le travail des nombreux bénévoles, qui sont près de 25 000 chez Héma-Québec, qui s'impliquent pour 3 000 cliniques de sang au Québec. Il

ne faut pas l'oublier, un don de sang est un don de vie. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Laurier-Dorion pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député, à vous la parole.

**Souligner le 190e anniversaire
de l'indépendance de la Grèce**

M. Gerry Sklavounos

M. Sklavounos: M. le Président, le 25 mars, les Québécoises et Québécois d'origine grecque, à l'instar de leurs compatriotes du monde entier, ont souligné le 190e anniversaire de l'indépendance de la Grèce. Cette culture démocratique héréditaire, qui a porté la libération et qui est le fondement de la République hellénique moderne, fait toujours partie intégrante de l'identité des quelque 80 000 Québécoises et Québécois d'origine grecque qui sont aujourd'hui également fiers de leur appartenance à la nation québécoise.

Cette double fierté était manifeste de manière grandiose, dimanche dernier, lors du traditionnel défilé de la Communauté hellénique du Grand Montréal, sur la rue Jean-Talon, dans la circonscription de Laurier-Dorion. Certes, il faisait un peu froid, mais les jeunes et moins jeunes de toutes origines ont été réchauffés par la musique, la danse et les magnifiques costumes colorés des différentes régions de la Grèce.

Mes félicitations aux organisateurs bénévoles et à tous les participants. (S'exprime en grec). Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Laurier-Dorion. Et cette dernière déclaration met fin aux déclarations de députés.

Nous allons suspendre les travaux pour quelques instants seulement. Les travaux sont suspendus.

(Suspension de la séance à 13 h 59)

(Reprise à 14 h 9)

Le Président: Alors, chers collègues, bonne journée. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Laurent Lizotte, député de la circonscription de Montmagny de 1960 à 1962. Alors, nous allons donc nous recueillir quelques instants en ayant une pensée particulière pour les proches de M. Lizotte.

● (14 h 10) ●

Alors, je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

**Présence de la consule générale
de la république de l'Inde à
Toronto, Mme Preeti Saran**

Alors, collègues, j'ai le plaisir de souligner la présence dans les tribunes de la consule générale de la république de l'Inde à Toronto, Mme Preeti Saran, à l'occasion de sa visite de prise de poste. Bienvenue à l'Assemblée nationale.

Présence de récipiendaires de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale

J'ai également le plaisir de souligner la présence dans les tribunes des personnalités à qui je remettrai tout à l'heure la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale pour leur contribution à la société québécoise. Tout d'abord, les scientifiques, M. René Doyon, M. David Lafrenière et M. Christian Marois; l'interprète et animateur, M. Pierre Lalonde; de même que le fondateur du Grand Défi Pierre-Lavoie, M. Pierre Lavoie.

Alors, nous allons maintenant poursuivre aux affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni de présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Et j'ai l'honneur et le grand plaisir de déposer l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.

Le Président: Alors, ce document est déposé. M. le leader du gouvernement.

Réponse à des pétitions

M. Fournier: Oui. M. le Président, permettez-moi de déposer la réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Mercier le 10 décembre 2010; la réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Rivière-du-Loup le 16 février 2011.

Le Président: Ces documents sont déposés. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Jonquière.

M. Gaudreault: Oui. M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Consentement? Il y a consentement. M. le député de Jonquière.

Créer une réserve de biodiversité au Massif du Sud et y interdire le développement éolien

M. Gaudreault: Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 700 pétitionnaires, dont des représentants sont dans les tribunes,

de la nation huronne-wendat, Nature Québec, club d'ornithologie de Québec et le Réseau des montagnes. Désignation: citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que les aires protégées représentent 1,9 % de la région Chaudière-Appalaches, que le territoire public du Massif du Sud offre une opportunité incomparable pour créer une réserve de biodiversité, qu'une proposition a été déposée au ministère du Développement durable et des Parcs, que cette proposition a reçu l'appui de nombreux groupes d'intérêts;

«Considérant que ce territoire d'une biodiversité exceptionnelle abrite une vingtaine d'espèces jugées vulnérables à l'échelle régionale, représente un des principaux habitats pour la grive de Bicknell à l'échelle provinciale et renferme une forte concentration de sapinière à oxalide qui n'est présente que dans les hautes altitudes des Appalaches, dans le sud du Québec;

«Considérant que ce territoire est la principale source d'alimentation en eau d'une qualité exceptionnelle de trois des plus importants bassins versants de la région, soit Etchemin, du Sud et Daaquam;

«Considérant que ce territoire supporte déjà plus 120 000 jours d'activités récréatives par an et est reconnu comme un des principaux potentiels touristiques de la région dus à ses attraits naturels;

«Considérant que le projet de développement de 75 éoliennes de Saint-Laurent Énergies inc. sur ce territoire public est incompatible avec la protection de ce patrimoine naturel;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale d'interdire tout développement éolien sur le territoire public du Massif du Sud au-dessus des niveaux d'élévation de 700 mètres d'altitude et de soutenir la création d'une réserve de biodiversité au Massif du Sud pour assurer la conservation et la mise en valeur durable de ce patrimoine naturel.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Cet extrait de pétition est donc déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions.

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège**Propos tenus par la ministre du Travail lors du débat sur le discours sur le budget**

À la rubrique portant sur une violation de droit ou de privilège ou un fait personnel, j'ai reçu, conformément aux articles 66 et suivants de notre règlement, un avis portant sur une violation de droit ou de privilège de la part du leader de l'opposition officielle. Dans son avis, le leader de l'opposition officielle mentionne que des propos tenus par la ministre du Travail lors du débat sur le discours du budget le 24 mars dernier pourraient constituer une violation de droit et privilège des membres de cette Assemblée. Je vous informe donc que je compte prendre cette question en délibéré. M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Juste m'assurer, M. le Président, qu'une fois que vous aurez pris le temps de voir ce qui en est vous puissiez nous permettre justement de vous faire des représentations sur cette motion d'atteinte au privilège de tenir un double discours de la part de l'opposition.

Des voix: ...

Le Président: Je ne veux pas qu'on entreprenne un débat sur quelque chose qui n'a pas été annoncé encore.

Sur la question de règlement, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: Le leader veut faire des blagues avec ça, je suis convaincu que ça le fait bien rire. Ça doit faire partie du nouveau ton à l'Assemblée: Ne nous dérangez pas, puis vous aurez des discrétionnaires. C'est formidable, bravo pour le ton! Sur le fond, par contre, s'il veut plaider, je suis prêt immédiatement, M. le Président.

Le Président: Bien, alors... Oui, je pense que, de toute façon, mon intention était de vous entendre sur le sujet. Alors, si vous êtes prêts à le faire, moi, je suis prêt à ce qu'on procède immédiatement. Très bien. Alors, M. le leader de l'opposition officielle... M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: M. le Président, puisqu'il est en demande, je m'attendais à ce qu'il y ait des choses à dire...

Le Président: Alors, moi, je suis prêt à vous entendre.

Une voix: ...

Le Président: Très bien. Alors, voilà, nous allons donc procéder au point suivant dans notre ordre du jour.

Questions et réponses orales

Nous en sommes donc maintenant à la période de questions et de réponses orales. Et je cède la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Accord avec le gouvernement fédéral sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. La semaine dernière, le premier ministre annonçait la conclusion d'une entente avec le gouvernement fédéral sur la gestion des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent, et notamment sur le gisement Old Harry, entente qui vient d'être déposée. Or, on apprend aujourd'hui que, dans une note au Conseil des ministres, le gouvernement avait été avisé que le Québec a toujours refusé de soumettre l'intégrité de ses frontières aux décisions d'un arbitre désigné par le gouvernement fédéral. Or, pour obtenir la signature des conservateurs, le premier ministre du Québec a accepté de faire des compromis historiques auxquels pourtant s'étaient toujours refusés les gouvernements précédents, et ce, en toute connaissance de cause.

Lorsque le premier ministre nous parle d'une entente supérieure à celle obtenue par Terre-Neuve, c'est inexact, M. le Président. Terre-Neuve peut en effet conserver tous ses revenus tirés des hydrocarbures sans se faire couper par Ottawa, alors que le Québec, selon la formule actuelle, perdra la moitié de ses revenus aux mains du gouvernement fédéral en réduction de transferts.

D'abord, est-ce que le premier ministre peut nous dire si, oui ou non, il acceptera la décision de l'arbitre fédéral si malheureusement elle était défavorable au Québec, ou, autrement dit, si l'arbitre soustrayait Old Harry du territoire québécois?

● (14 h 20) ●

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier la chef de l'opposition officielle qui, la semaine dernière, reconnaissait que cette entente, elle est effectivement historique, puisque nous avons négocié avec le gouvernement fédéral une entente qui est le reflet des objectifs que nous nous étions fixés.

La question qu'elle pose, elle est intrigante, dans le sens suivant: elle avait elle-même dit, à l'Assemblée nationale, qu'ils étaient à la veille d'une entente. Ce qui donne tout son sens à l'expression: Ce n'est pas demain la veille, en passant. Mais elle disait qu'ils étaient à la veille de signer une entente. Or, cette entente, M. le Président, elle est maintenant connue. Et c'est une entente qui est bien en deçà de ce que la ministre des Ressources naturelles, vice-première ministre, a réussi à négocier pour le Québec. Et la chef de l'opposition officielle est même allée au point de dire — ça, c'était le 22 octobre dernier — qu'elle souhaiterait que l'exploitation rapporte au gouvernement jusqu'à 60 % des bénéfices.

Bien, j'ai une très bonne nouvelle pour les Québécois. D'abord, la première, c'est que ce n'est pas la chef de l'opposition officielle qui négociait, c'était la ministre des Ressources naturelles, et, parce que c'était la ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre, elle n'est pas allée chercher 60 %, M. le Président, elle n'est pas allée chercher 70 %, ce n'est pas 80 %, ce n'est pas 90 %, elle est allée chercher, au nom des Québécois, 100 % des revenus, M. le Président.

Le Président: En terminant...

En première complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, il y a une différence entre aller chercher des bénéfices sur une entreprise qui exploiterait ces ressources et les redevances qu'on en tirerait comme gouvernement. J'invite le premier ministre à regarder en quoi consiste cette différence.

Cependant, il n'a pas répondu à ma question. Ma question, elle très simple: Si l'arbitre devait bouger la ligne ne serait-ce que de 20 kilomètres vers l'ouest, comme le souhaite Terre-Neuve, le Québec perd alors Old Harry. Maintenant que le premier ministre a accepté de remettre nos limites territoriales dans les mains d'un arbitre fédéral, que va-t-il faire si...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Encore une fois, M. le Président, c'est l'occasion de faire une comparaison avec la soi-disant entente proposée par le Parti québécois et par la chef de l'opposition officielle qui, sur la question de l'arbitrage, remettait entre les mains du fédéral et Terre-Neuve-Labrador les mécanismes d'arbitrage. C'est ce qu'elle proposait, au lieu de négocier une entente comme nous l'avons fait et comme la vice-première ministre l'a fait qui fait en sorte qu'on encadre ce processus de manière à ce qu'il soit équitable et que le Québec puisse justement défendre ses intérêts. La chef de l'opposition officielle aurait fait quoi? Elle aurait donné ça à Terre-Neuve-Labrador puis au gouvernement fédéral. C'est ça, la différence entre les deux, M. le Président.

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, pendant sept ans, nous avons fait des pressions pour que ce gouvernement se réveille enfin, alors qu'il avait fermé son bureau de négociation; il avait retiré le mandat du négociateur... des mains du négociateur, M. le Président. Et, si aujourd'hui il y a une entente, c'est parce qu'entre autres, de notre côté, on a particulièrement fait les pressions utiles et pertinentes. Le problème, M. le Président...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! À ma droite, s'il vous plaît, plus particulièrement. Alors, vous comprendrez que, quand il y a un bruit de fond comme celui qui se dégageait, il ne suffit pas du micro puis de la voix qu'on a pour être entendu. Alors, je veux qu'on soit capables d'entendre les questions au même titre que les réponses.

Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Marois: Quel est le prix que paiera Québec, M. le Président, si la décision de l'arbitre est défavorable au Québec? Que va faire le premier ministre du Québec pour nous défendre?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Il y a beaucoup de Québécois qui ont écouté la chef de l'opposition officielle dans sa dernière question... doivent être assez confus. Dans les deux premières questions, elle dit que l'entente n'est pas bonne, puis après ça, dans l'introduction de sa troisième question, elle dit: C'est grâce à nous autres si on a une entente, M. le Président, grâce au travail qu'on a fait qu'on a une entente. Avouons que vous êtes assez difficile à suivre sur cette... Bien, ce n'est pas étonnant. Je ne suis pas le seul à vous trouver difficile à suivre. Je pense qu'il appelle ça le flou artistique, M. le Président. C'est-u ça, la nouvelle expression? Non, ce n'est pas le flou artistique, c'est les paroles verbales.

Bien, aux paroles verbales, nous, on donne des résultats aux Québécois, M. le Président.

Le Président: En troisième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, dans le cas présent, nous sommes devant une entente signée par le gouvernement du Québec. Dans le budget du Québec déposé il y a deux semaines, le ministre des Finances nous démontre que les paiements faits à Terre-Neuve en vertu des ententes sur les ressources extracôticières ont rapporté à Terre-Neuve 4,5 milliards, soit 9 000 \$ par personne, pour Terre-Neuve.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire à quelle page de son entente, dévoilée la semaine dernière, on retrouve la même disposition qui empêcherait que les transferts soient coupés pour le Québec, M. le Président? C'est ça que ça veut dire. Nulle part.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Première remarque, vous remarquez, elle n'est pas revenue sur le fait qu'elle était prête à accepter 60 %, alors que la ministre a obtenu 100 %. Mais je vais lui donner une réponse, je vais lui en lire une, réponse, qui date du mois de novembre 2010: «[Nous] revenons sur la péréquation. Cette droite qui [ne l'aime pas, le Québec,] aime bien dire que nous vivons au crochet du Canada. [...] alors [que, Old Harry,] nous avons une occasion unique de créer de la richesse, de résorber notre déficit, de commencer à rembourser notre dette et de devenir suffisamment riches pour ne plus [dépendre de la] péréquation...»

M. le Président, qui a dit ça? Le député de Marguerite-D'Youville, M. le Président.

Une voix: ...

M. Charest: Hein? Marie-Victorin. Son propre porte-parole aux affaires intergouvernementales.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

**Portée de l'accord avec le
gouvernement fédéral sur la
gestion conjointe des hydrocarbures
dans le golfe du Saint-Laurent**

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, la semaine dernière, la ministre des Ressources...

Des voix: ...

Le Président: Un instant.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

M. le député de Marie-Victorin, vous avez la parole.

M. Drainville: M. le Président, la semaine dernière, la ministre des Ressources naturelles était tout heureuse de dire aux Québécois: Vous ne toucherez pas plus de 5 % de la valeur brute estimée du gisement d'Old Harry. 9 milliards, sur une valeur estimée de 200 milliards, c'est toute la mesure de l'ambition que la ministre a pour le Québec. Ce n'est pas 100 %, ce n'est pas 50 %, ce n'est pas 25 %, c'est moins de 5 %. C'est ça, la part des Québécois pour la ministre, M. le Président.

Pourtant, ça pourrait être beaucoup plus que ça, selon une note ministérielle dévoilée par *Le Devoir* ce matin, une note ministérielle qui dit que les redevances, que le retour pourrait être de 24 milliards, une note ministérielle de ce gouvernement, M. le Président, datée de 2008. Hier, le gouvernement a réalisé la gaffe de la ministre, il a envoyé le ministre des Affaires inter la rabrouer, le ministre des Affaires inter qui a dit: Il est prématuré d'avancer des chiffres comme le fait sa collègue.

Qui dit vrai, M. le Président: la note à 24, la ministre à neuf ou le ministre qui ne sait pas trop?

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune...

Des voix: ...

Le Président: C'est bien. Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, dans ce dossier, la différence, c'est que le Parti québécois et la chef de l'opposition officielle ont échoué. Nous, on a réussi, M. le Président. C'est ça, la grande différence entre le Parti québécois et notre formation politique.

Et c'est une entente, M. le Président, qui nous rend très, très fiers. Cette entente, nous l'attendions depuis 12 ans. On est allés chercher 100 %, M. le Président, 100 % des redevances et de toutes les recettes qui seront rattachées à la gestion des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.

La chef de l'opposition officielle proposait quoi, M. le Président? Proposait une entente à rabais, proposait une clause d'arbitrage qui nous aurait soumis à la loi fédérale, M. le Président. Mais soyez assurés d'une chose, on a vu juste, M. le Président. Et, les intérêts des Québécois, on est en mesure de les défendre, contrairement à la chef de l'opposition officielle qui, elle, n'a pas été en mesure de se tenir debout face à Ottawa, M. le Président.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, ce n'est pas tout. En 2003, on apprenait la signature d'une entente entre Corridor Resources et Hydro-Québec, entente qui précisait qu'Hydro-Québec détiendrait ou... Enfin, le communiqué

dit: Hydro-Québec versera 500 000 \$ et obtiendra en contrepartie un intérêt minimum de près de 19 % dans Old Harry.

On veut savoir, M. le Président. On a posé la question hier au ministre, puis on n'a pas eu de réponse. On veut avoir maintenant la réponse de la ministre des Ressources naturelles: Est-ce que l'entente entre Corridor et Hydro-Québec, qui nous donne 19 % dans Old Harry, est toujours valable?

● (14 h 30) ●

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, la question du député de Marie-Victorin met en valeur, met en lumière le fait que cette entente, non seulement elle est excellente pour les Québécois, je vous le répète, 100 % des redevances, M. le Président, pour l'ensemble des Québécois, mais pas juste ça: nous avons réussi, dans cette négociation, à faire reconnaître le tracé de 1964, ce fameux tracé que conteste Terre-Neuve-Labrador. On a également, M. le Président, négocié une clause d'arbitrage propre au Québec. Si, demain matin, Terre-Neuve lève un grief, M. le Président, c'est la clause du Québec qui va avoir préséance sur celle de Terre-Neuve.

Qu'est-ce que la chef de l'opposition officielle voulait faire, M. le Président? C'est d'assujettir un futur arbitrage aux clauses du gouvernement...

Le Président: En terminant.

Mme Normandeau: ...à la loi du gouvernement fédéral, M. le Président. Venant de la part d'un gouvernement souverainiste, M. le Président...

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, en 2003, Corridor et Hydro-Québec signent une entente qui donne un intérêt minimum de près de 19 % à Hydro-Québec dans Old Harry, près de 19 %. La ministre n'a pas répondu à la question, là: Est-ce que l'entente qui donnerait à Hydro-Québec près de 20 % dans Old Harry, est-ce que cette entente-là, elle existe toujours? Est-ce qu'elle est toujours valable? Est-ce qu'elle est toujours en vigueur? Puis, si on a un intérêt minimum de près de 19 %, c'est quoi, l'intérêt maximum qu'on pourrait avoir dans Old Harry?

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Je me permettrai de dire que c'est assez... c'est assez surprenant. En fait, ce n'est pas si surprenant que ça parce qu'on nous a habitués aux incohérences auxquelles... que nous sert le Parti québécois, à tous les jours ici, en cette Assemblée, M. le Président. C'est assez... donc, assez rigolo de voir à quel point le

député de Marie-Victorin, aujourd'hui, se porte à la défense de cette entente qu'ils cherchent par tous les moyens, M. le Président, de décrier, alors qu'ils savent très bien que c'est une excellente entente. Ils ont échoué, M. le Président, alors que nous avons réussi. Ça, c'est...

Des voix: ...

Mme Normandeau: Sur la demande du député de...

Des voix: ...

Le Président: Très bien.

Des voix: ...

Le Président: Très bien. Sur la question de règlement, M. le leader de l'opposition.

M. Bédard: ...à tout le monde de prendre son respir en même temps. Mais on aimerait effectivement avoir une réponse claire. La question... deux fois. M. le Président, je vous invite à faire respecter l'article 79. Elle va avoir le temps de lire ses notes. Comme ça, on va avoir enfin une réponse.

Le Président: M. le leader du gouvernement, à la question de règlement.

M. Fournier: ...la dernière remarque n'était pas très gentille, mais on va passer dessus, M. le Président.

Des voix: ...

M. Fournier: M. le Président, sur la question de règlement, vous êtes à même... Vous et tous ceux qui vous ont devancé, précédé à ce siège savent très bien que l'opposition est maître de ses questions. Nous répondons sur le sujet. Il est difficile, il est difficile de ne pas penser que la question n'était pas en relation avec Old Harry. Franchement, là, c'est difficile de ne pas imaginer que ce n'était pas sur le sujet. Et ma collègue n'était pas en train de parler du sexe des mouches sur la planète Mars, elle parlait justement d'Old Harry, M. le Président.

Le Président: Très bien. Alors, s'il vous plaît! S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: Évidemment, il y a deux articles qui nous gouvernent dans cet aspect de la période des questions: l'article 79, l'article 81; ils ne sont pas incompatibles. Mme la ministre, avant de vous donner la parole, je vous invite évidemment, quand des questions sont posées, à aller au sujet. Et j'ai compris de Mme la ministre qu'elle allait directement à la question qui était posée quand vous vous êtes... Il vous reste 13 secondes, Mme la ministre, pour compléter votre réponse.

Mme Normandeau: M. le Président, cette entente est toujours valide. Si Hydro-Québec investit 25 % dans des travaux d'exploration avec Corridor Resources, elle pourra retirer 18,75 %, M. le Président, de royautés.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Crémazie.

**Conditions de vie des patients
âgés au Centre multivocationnel
Claude-David, de Repentigny**

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe: M. le Président, le ministre de la Santé est resté de glace, jeudi dernier, quand j'ai dénoncé les conditions inadmissibles, misérables, dans lesquelles sont 60 personnes âgées qui ont été transférées de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur au Centre Claude-David à Repentigny, en janvier. Je suis allée voir ce centre, M. le Président, vendredi, et je suis sortie de là très inquiète. Je sais que le ministre a fait un saut samedi. Je sais aussi que les familles ne l'ont pas reçu avec tellement... tellement d'enthousiasme et de chaleur.

M. le Président, comment le ministre peut-il tolérer, peut-il cautionner, peut-il autoriser qu'une telle situation se poursuive, comme c'est le cas actuellement?

Le Président: Alors, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, je tiens à rassurer la députée de Crémazie, j'ai été très bien reçu, tant par le personnel que par la famille. J'ai même eu des commentaires de la part du personnel, disant qu'il y avait de l'exagération dans le dossier. Et, comme de fait, je ne suis pas resté de glace, j'ai une grande empathie pour tout ce qu'il se passe dans nos établissements de santé. Je suis allé voir les conditions dans lesquelles les gens travaillaient.

Premier constat, c'est un hôpital qui auparavant traitait des patients de courte durée. La plupart des chambres, ce sont des chambres simples, doubles, de très bonne grandeur, et ça, la députée a pu le constater. Si elle n'a pas beaucoup d'expérience à visiter des CHSLD et des établissements, je l'invite à aller visiter d'autres établissements au Québec.

Deuxièmement, au niveau des soins, ce sont des gens qui sont, comme de fait, très malades, sur un étage, parce que c'est des cas de CHSLD, et, l'autre étage, ce sont des gens de ressources intermédiaires. Et, lorsque la députée dit qu'il y a seulement qu'une infirmière auxiliaire, peut-être qu'elle devrait compter différemment. Pour s'occuper de ces gens-là, qui sont très malades, il y a également des préposés, trois, il y a également des infirmières qui travaillent sur les étages. Nous avons les mêmes conditions que dans nos CHSLD habituels.

La question qu'il faut poser à la députée de Crémazie: Est-ce qu'elle préfère qu'ils restent 72, 96 heures sur des civières à l'urgence ou dans des corridors d'hôpitaux, ou on les place dans des chambres qui sont sécuritaires, non vétustes, avec des lits électriques, dans un établissement de santé qui a déjà été un...

Le Président: En complémentaire, Mme la députée de Crémazie.

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe: M. le Président, le ministre a dit que ces personnes-là étaient de toute façon en fin de vie et mourraient probablement de toute façon. Ça n'a aucun sens de penser comme ça. C'est un ministre de la Santé, en plus c'est un docteur, il l'a dit souvent lui-même.

M. le Président, on apprenait ce matin qu'il y a eu un autre décès dans le même centre au mois de juillet dernier, un 16e, un cas très troublant, une personne qui n'a pas été transférée à l'urgence parce que l'urgence était pleine. Alors, la personne est décédée. Ça fait la une du *Journal de Montréal*...

Le Président: Votre temps est terminé, Mme la députée. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, la députée de Crémazie puis la députée de Taschereau, la semaine passée, essaient de me faire dire des choses que je n'ai jamais dites. S'il y a quelqu'un qui a démontré de l'empathie... Et, quand je fais des visites des établissements, puis j'ai été médecin, je considère toute situation qui arrive dans nos établissements comme étant très sérieuse. Et ils essaient de nous faire dire, au niveau politique, des choses qu'on n'a jamais dites.

Deuxièmement, le cas qu'elle parle, c'est arrivé en juillet l'année dernière, dans justement une unité qui était rénovée pour des... C'était une unité de convalescence pour les patients et c'était une unité qui était conforme au réseau. Quand on parle de décès de cette catégorie de patients là, ce sont des gens très malades, qu'on respecte, par année il y en a 11 000, donc c'est des choses qui arrivent.

Le cas qui la concerne, comme de fait, il y a eu une enquête qui a été faite. Peut-être qu'il y a eu des problèmes à ce niveau-là, mais il y a des mécanismes dans la loi qui prévoient de faire toute la lumière sur cette...

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée de Crémazie.

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe: Je ne sais pas si c'est parce que le ministre a autorisé le transfert qu'il réagit comme ça. Je ne sais pas aussi si c'est pour ça que vous avez payé 11 000 \$ par semaine pendant un an à une D.G. par intérim, de Raymond Chabot Grant Thornton, trois fois le salaire du premier ministre, hein, en passant, là, sans compter le 75 000 \$.

M. le Président, est-ce que le ministre va enfin s'occuper de nos aînés, les laisser vieillir dans la dignité?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Écoutez, M. Tremblay... M. le Président, c'est un bel exemple où on mélange les dossiers. Le monsieur qui est décédé au mois de juillet est décédé dans une place où il y avait... c'était conforme, les soins requis étaient adéquats. Il y a eu une complication d'une maladie qui lui appartenait, c'est une maladie qu'il avait.

Puis, s'il y a eu des problèmes à ce niveau-là, il va y avoir enquête.

Pour ce qui s'agit des personnes qui sont en CHSLD, au Québec nous en avons 37 000, la grande, grande majorité reçoit des excellents traitements. Il peut arriver des problèmes, et il existe des mécanismes dans la loi pour répondre à ces problèmes-là.

● (14 h 40) ●

Le Président: En question principale, M. le député de Shefford.

Primes accordées aux employés d'Hydro-Québec

M. François Bonnardel

M. Bonnardel: M. le Président, ce matin, sur les ondes de CHOI, Radio X, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre qu'Hydro-Québec a versé, en 2010, pour les résultats de l'année 2009, un grand total de 81 millions de dollars en bonis à ses employés. Pourtant, l'article 9 du projet de loi n° 100, qui a été adopté sous bâillon, tout le monde s'en souvient, à la Commission des finances publiques, disait ceci: «Le gouvernement peut, sur recommandation du ministre des Finances, modifier les conditions de travail relatives à la rémunération additionnelle fondée sur le rendement qui ont cours dans une société d'État, lorsque le conseil d'administration de cette dernière fait défaut de les modifier...»

En clair, ça veut dire que le gouvernement peut contraindre Hydro-Québec à réduire ses bonis si les rendements ne sont pas au rendez-vous. Considérant que les bonis ont doublé entre 2006 et 2009 chez Hydro-Québec, est-ce que le ministre des Finances entend appliquer le projet de loi n° 100 et mettre au pas Hydro-Québec pour ses résultats de 2010?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Encore une fois et malheureusement, M. le Président, et je ne sais pas s'il faut en faire une question de privilège pour les gens de la Chambre, mais ce n'est pas la première fois depuis trois semaines... depuis deux semaines, suite au budget, que le député de Shefford est mal informé et donc nous désinforme, M. le Président.

La loi n° 100 était très claire, M. le Président. La loi n° 100 encadre les augmentations de salaire, encadre la bonification des sociétés d'État et d'ailleurs, dans ce cas-ci, demande aux gens des sociétés d'État de faire un effort comparable à ce qui se fait dans tout le secteur public. Par exemple, pour les hauts dirigeants, c'est 10 % de moins. S'ils avaient droit à une prime de 15 %, ça tombe à 5 %. S'ils avaient droit à une prime de 10 %, ça tombe à zéro.

Cette loi, M. le Président, s'applique sur deux années financières, soit 2009-2010, 2010-2011, soit 2010-2011, 2011-2012. Hydro-Québec, comme le ministre des Finances, a décidé que ça ne serait pas rétroactif à des gens qui avaient accompli ce qu'ils avaient à accomplir. Hydro-Québec, donc, c'est pour 2010-2011 et 2011-2012. Il nous cite des chiffres de 2009, M. le Président, et il nous induit en erreur.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Shefford.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel: M. le Président, Hydro-Québec a donné 81 millions de dollars en bonis à ses employés en 2010. C'est le double d'il y a trois ans. Pendant ce temps, les bénéfices nets de la société d'État sont à leur plus bas depuis cinq ans.

Quand on parle de prime au rendement, il y a le mot «rendement» là-dedans. Comment le gouvernement peut cautionner une explosion des bonis chez Hydro-Québec avec des bénéfices aussi décevants?

Le Président: Alors, M. le ministre, je vous accorde la parole en vous indiquant que le terme utilisé sur la fin de votre réponse tantôt fait partie de notre lexique, il ne peut être utilisé en cette Assemblée. On doit prendre la parole de tous les parlementaires en cette Chambre. M. le ministre des Finances.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. Je vais tenter de respecter le lexique. Parfois, c'est difficile, vous le savez, quand on est placé dans des situations où on est comme mal informé par certains membres de cette Chambre. Hydro-Québec respecte la loi n° 100, M. le Président...

Une voix: ...

Le Président: Un instant. Une question de règlement, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Roy: Vous venez simplement de l'avertir, et puis il fait indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement. Je pense que vous devez être prudent et le cautionner s'il recommence.

Le Président: Bien, alors...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! À la question de règlement, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Notre collègue demande à ne pas faire indirectement ce qui ne peut pas être fait directement. Par contre, s'il faut corriger les faits, c'est le seul moyen pour qu'on respecte le règlement, en disant la vérité. Alors, il doit absolument procéder à une certaine correction des faits, ce qui devient à faire indirectement peut-être, mais, comme ça, il respecte le règlement, en disant la vérité.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Alors, Mme la députée, c'est toujours sur la même question de règlement. Allez-y rapidement.

Mme Roy: Je vais remplacer le mot «cautionner» par «sanctionner», M. le Président. Maintenant, vous savez

très bien que ce qui est le problème, c'est d'imputer des motifs et non de dire les faits tels qu'on les perçoit soi-même.

Le Président: Bien. Alors, M. le ministre, en vous adressant à moi, ça va faciliter la tâche de tout le monde, et à la question qui a été posée.

M. Bachand (Outremont): C'est ce que je fais, M. le Président. Peut-être c'est pour ça qu'ils sont frustrés, parce que je ne les regarde pas, parce que je vous regarde, M. le Président.

M. le Président, Hydro-Québec respecte la loi n° 100. Non seulement Hydro-Québec respecte la loi n° 100, mais Hydro-Québec va nous rendre les résultats de productivité qu'on lui a demandés, et on lui a demandé des résultats de 250 millions de dollars sur les quatre prochaines années, comme d'ailleurs nos autres sociétés d'État, Loto-Québec, la Société des alcools...

Le Président: En terminant.

M. Bachand (Outremont): ...qui accomplissent des résultats de productivité supérieurs à ce qu'on leur a demandé, M. le Président.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Shefford.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel: M. le Président, en clair, c'est des profits à la baisse, des dividendes à la baisse chez Hydro-Québec, puis, au gouvernement, on trouve les résultats bons.

Est-ce que le ministre des Finances va appliquer le projet de loi n° 100 à Hydro-Québec cette année, malgré le fait qu'on ait donné 81 millions de dollars en bonis? C'est une explosion. C'est le double des bonis en l'espace de trois ans.

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): M. le Président, les résultats d'Hydro-Québec déposés dans le rapport annuel la semaine dernière sont supérieurs d'ailleurs aux attentes du gouvernement, qu'ils ont livrées, et donc conformes à ce qui est dans le budget.

Si le député de Shefford veut parler de la rémunération variable qui sera appliquée cette année par rapport à l'année qui se termine, il remarquera, dans le rapport annuel, que les quatre hauts dirigeants ont vu une baisse de leur rémunération annuelle variable de 20 %, 26 %, 27 % et 32 %, M. le Président, appliquant ainsi la loi n° 100.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Vachon.

**Fermeture du puits de gaz de schiste de
La Présentation, près de Saint-Hyacinthe**

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet: Merci, M. le Président. Depuis des mois que l'on dit qu'il y a des risques de pollution et

de contamination liés à la fracturation des gaz de schiste, depuis des mois, la ministre des Ressources naturelles claironne qu'il n'y a pas de risque, préférant disserter sur les vaches.

Pourtant, on apprend qu'un puits près de Saint-Hyacinthe fuit depuis l'été passé. Au mois de janvier, le ministère de l'Environnement a émis un avis d'infraction pour que ce puits... sur ce puits de la compagnie Canbriam. Du gaz menace de se répandre dans la nappe phréatique. Du gaz menace notre eau. La ministre des Ressources naturelles veut faire fermer le puits, alors que c'est la pire chose à faire, selon les experts.

Où est le ministre de l'Environnement, censé protéger notre environnement? Quelles actions prendra le ministre de l'Environnement pour nous garantir qu'il n'y aura pas de contamination de notre eau souterraine?

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, jeudi dernier, j'ai eu l'occasion d'annoncer que le puits de La Présentation sera colmaté. L'entreprise a été rencontrée. L'entreprise a aujourd'hui 10 jours pour procéder, donc, à cette opération de colmatage des fuites au puits de La Présentation. J'effectue, donc... je pose ce geste en fonction de l'article 230 de la Loi sur les mines, qui me permet de faire ce que j'ai annoncé, donc, jeudi dernier, M. le Président.

Ce qui est important, c'est que, ce puits, M. le Président, il y a des correctifs qui seront apportés par l'entreprise. L'entreprise, M. le Président, conserve toujours ses responsabilités. Pour ce qui est du puits de La Présentation, elle devra mettre en oeuvre un programme très suivi, donc, très suivi par rapport à la façon dont le puits se comportera. Concrètement, du ciment sera injecté dans le puits de La Présentation, toutes les brèches seront ainsi, M. le Président, colmatées. Et c'est ce qui s'appelle assumer et prendre ses responsabilités.

Le Président: En question complémentaire, Mme la députée de Vachon.

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet: Toujours la même question: Où est le ministre de l'Environnement? On dirait qu'il a disparu depuis le rapport du BAPE. La ministre des Ressources naturelles qui reprend la relève. On le dit, que c'est la pire chose à faire que de fermer le puits, qu'il y a des risques, que ça va empirer la migration du méthane et les possibles contaminations des nappes souterraines.

Que fait le ministre de l'Environnement, qui est censé protéger notre eau au Québec?

Le Président: M. le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: J'aimerais, M. le Président, d'abord dire à la députée de Vachon d'écouter les nouvelles. Hier, j'étais avec le ministre des Affaires municipales pour une

annonce sur l'eau potable. Et aujourd'hui, n'est-ce pas, il y a des nouvelles normes pour les poids lourds au Québec. Donc, on est très actifs, on est très présents sur le terrain, M. le Président.

M. le Président, la députée sait très bien que, dans ce domaine, il y a une double juridiction. Le ministère des Ressources naturelles et le ministère du Développement durable travaillent ensemble, je travaille avec ma collègue.

Le Président: En terminant.

M. Arcand: Nous avons des inspecteurs. Et, oui, nous suivons, nous sommes là. Dans le passé...

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée de Vachon.

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet: Les experts le disent, c'est la pire chose à faire de colmater avec le ciment. Ça va augmenter la migration du méthane et les risques de contamination, tant pour la nappe souterraine que la pollution de l'air.

Qu'est-ce que le ministre de l'Environnement va faire pour s'assurer qu'il n'y aura pas de contamination de l'eau souterraine, qui est notre eau à nous?

Des voix: ...

● (14 h 50) ●

Le Président: S'il vous plaît! Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Sincèrement, M. le Président...

Des voix: ...

Mme Normandeau: ...sincèrement, M. le Président, nous préférons nos experts à l'expert de notre collègue, José Bové, le nouveau porte-parole du Parti québécois en matière de gaz de schiste, M. le Président. Ça, c'est le genre d'expert sur lequel s'appuie le Parti québécois pour poser ses questions à l'Assemblée nationale.

M. le Président, la personne à laquelle réfère notre collègue est un géologue à la retraite pour qui nous avons beaucoup de respect. Mais j'aimerais dire ceci à notre collègue. Nous avons également des géologues et des ingénieurs avec lesquels nous travaillons et au ministère des Ressources naturelles de même qu'au ministère du Développement durable et de l'Environnement. Cette décision, elle est prise en fonction et sur la base de l'article 230 de la Loi sur les mines...

Le Président: En terminant.

Mme Normandeau: ...et, dans les circonstances, c'est la meilleure décision qui devait être... C'est la décision qui devait être prise et c'est la décision, M. le Président, qui a...

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rosemont.

Avis du Conseil du statut de la femme sur la laïcité

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin (Rosemont): Merci, M. le Président. Le projet de loi n° 94, sur les accommodements raisonnables, a été largement rejeté par la majorité des intervenants en commission parlementaire. À plusieurs reprises, le gouvernement a clairement affirmé qu'il avait fait, avec ce projet de loi n° 94, le choix de la laïcité ouverte.

Or, au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil du statut de la femme demande au gouvernement, dans son avis rendu public hier, de rejeter la laïcité ouverte. Pour le conseil, la laïcité ouverte, c'est l'ouverture aux atteintes à l'égalité des femmes, c'est une entrave à la marche vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Le gouvernement va-t-il enfin comprendre et va-t-il rejeter la laïcité ouverte, comme le lui recommande formellement son propre organisme-conseil?

Le Président: Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: Oui. M. le Président, le Conseil du statut de la femme est un organisme aviseur très important en matière d'égalité, de protection de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et, pour le gouvernement, la protection de l'égalité entre les hommes et les femmes est une préoccupation de tous les instants. C'est pour cela qu'en 2008 nous avons apporté des modifications à la Charte des droits et libertés de la personne, pour renforcer expressément l'égalité entre les hommes et les femmes.

En tant que ministre qui pilote le projet de loi n° 94, je suis heureuse de constater, et je cite le Conseil du statut de la femme, qui a déclaré, hier, que «le projet de loi n° 94 est nécessaire afin de baliser les demandes individuelles [d'accommodement]...» Et d'ailleurs le conseil est venu en commission parlementaire pour dire que le projet de loi n° 94 représente une avancée importante, notamment au plan de l'égalité et de la protection de l'égalité entre les hommes et les femmes, et recommande fortement qu'on adopte, qu'on procède avec l'adoption du projet de loi n° 94.

Le Président: En terminant.

Mme Weil: Donc, j'invite la députée de Rosemont d'emboîter le pas et d'adopter le projet de loi n° 94...

Le Président: En question complémentaire, Mme la députée de Rosemont.

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin (Rosemont): M. le Président, le Conseil du statut de la femme nous dit que le concept de laïcité ouverte, celui retenu par le gouvernement, mène à des atteintes à l'égalité entre les hommes et les femmes, est une entrave à la marche réelle vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Est-ce que la ministre va se ranger derrière les femmes et derrière le Conseil du statut de la femme pour rejeter ce concept de laïcité ouverte?

Le Président: Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: Oui. Alors, je veux revenir sur des déclarations de Mme Pelchat lorsqu'elle est venue en commission parlementaire: «Pour le conseil, l'article 4 est fondamental — c'est l'article 4 du projet de loi n° 94 — puisqu'il introduit l'obligation pour les gestionnaires de vérifier qu'il n'y a pas atteinte à l'égalité entre les sexes et la neutralité de l'État.» Donc, elle recommande fortement, afin d'amener et encadrer les demandes d'accommodement... Car, il faut se rappeler, M. le Président, c'était l'objectif du projet de loi n° 94, on répondait à une demande de la population et des décideurs, au sein de l'appareil gouvernemental, d'amener des balises claires pour encadrer les décisions...

Le Président: En terminant.

Mme Weil: ...pour tracer une ligne entre ce qui est raisonnable et pas raisonnable.

Le Président: En question principale? En question principale, M. le député de Borduas.

Propos tenus par M. Larry Smith, candidat conservateur à l'élection fédérale, concernant la protection de la langue française

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. La Charte de la langue française a 34 ans cette année. Cette charte a été la colonne vertébrale de la réussite des Québécois dans le monde dans des activités aussi diversifiées que l'aéronautique, l'ingénierie, la culture et bien d'autres. Cette affirmation de ce que nous sommes nous a permis de jouer un rôle majeur au sein de la Francophonie, en particulier par l'adoption de la convention de la diversité des expressions culturelles.

Quand le sénateur et candidat conservateur Larry Smith déclare, et je cite: «Ce qui est important, c'est le monde, pas la protection des francophones au Québec. [...] Ça, c'est du passé», nous apprenons soudain que les francophones du Québec n'existent pas dans le monde contemporain et qu'ils devraient, selon lui, retourner se terrer dans leur histoire.

Est-ce que la ministre responsable de la Charte de la langue française va condamner fermement ces propos méprisants et exiger des excuses de Larry Smith?

Le Président: Mme la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. M. le Président, il est important de protéger la langue française au

Québec, tous le reconnaissent. Et je pense que la loi 101 fait vraiment consensus au Québec. Alors, notre volonté, c'est de faire en sorte que le français rayonne. C'est la langue officielle au Québec, et nous allons continuer à défendre le français au Québec, et nous allons continuer, M. le Président, avec toutes nos énergies, à faire en sorte que le français soit protégé.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Bien, M. le Président, l'absence de réponse me fait conclure que la ministre a l'intention de ne pas demander des excuses à M. Larry Smith et de ne pas condamner sa déclaration.

Est-ce que, sous prétexte de ne pas se mêler des élections, la ministre abdique ses responsabilités dans la défense de la langue française des francophones du Québec?

Le Président: Mme la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Alors, M. le Président, je demanderais au député de Borduas, qui veut parler de la campagne électorale au fédéral, de demander au chef du Bloc québécois s'il appuie sa proposition d'étendre la loi 101 au niveau collégial.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Borduas.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: M. le Président, la ministre, à l'heure actuelle, refuse de condamner une déclaration qui porte atteinte à ce qui est la fierté de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Actuellement, c'est une attaque directe à ce que nous sommes.

Est-ce que la ministre, qui est responsable de la défense de la Charte de la langue française, aura le courage de condamner la déclaration de Larry Smith et d'exiger de sa part des excuses publiques?

Le Président: Mme la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: M. le Président, on voit bien où le député de Borduas veut nous amener. Et je pense que ce qu'il est important de retenir, c'est notre volonté, M. le Président, de défendre la langue française au Québec. C'est la langue officielle du Québec. La loi 101 est là pour être respectée, M. le Président, et ce sera toujours notre volonté.

Maintenant, qu'en pense le chef du Bloc québécois? Va-t-il appuyer sa proposition d'étaler la loi... d'appliquer la loi 101 aux collèges? Merci.

Le Président: En question principale, M. le député de La Prairie.

Vente des droits de fabrication du phosphate de fer lithié

M. François Rebello

M. Rebello: On apprend que la ministre des Ressources naturelles veut céder des licences de production du phosphate de fer nécessaire au fonctionnement des batteries pour voiture électrique. L'un des inventeurs, Michel Gauthier, est révolté. Les dirigeants d'Hydro-Québec préfèrent brader une propriété intellectuelle, fruit de 30 ans d'efforts et d'investissements collectifs.

Alors que la seule licence dans le marché prévoyait que le tiers de la production devait se faire au Québec, la ministre des Ressources naturelles s'apprête à vendre plusieurs licences sans cette condition.

Avant de vendre sans clause Québec, est-ce que la ministre pourrait voir s'il y a un acheteur intéressé à investir au Québec?

J'ai ici, M. le Président, une lettre, une lettre signée par l'entreprise Beijing Automotive Group, qui nous dit qu'ils sont prêts, eux, à acheter une licence et à investir au Québec. M. le Président, cette entreprise-là, c'est 48 000 employés, 1 million d'autos par année produites.

Est-ce que la ministre des Ressources naturelles peut prendre à coeur les intérêts du Québec et demander à Hydro-Québec de refaire son travail et d'exiger des investissements...

● (15 heures) ●

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: ...je vais commencer par répondre à la question de notre collègue relativement à la lettre qu'il vient de déposer. Cette demande, effectivement, elle a été portée à l'attention d'Hydro-Québec et de ses partenaires parce qu'il faut savoir qu'Hydro-Québec n'est pas le seul joueur à être impliqué dans le dossier auquel réfère notre collègue.

Alors, ça, c'est une chose. Cette demande est prise... est analysée sérieusement, M. le Président, et l'objectif d'Hydro-Québec et de ses partenaires. Et quels sont ces partenaires, M. le Président? L'Université du Texas, l'Université de Montréal, le Conseil national de recherche scientifique... Conseil national de recherche scientifique de France, également la Société Süd-Chemie, qui est une entreprise allemande. Donc, tous ces partenaires se sont entendus à la fois, M. le Président, pour faire rayonner l'expertise qu'ils ont développée, c'est-à-dire, donc, l'utilisation d'un procédé très novateur qu'ils ont réussi ensemble à élaborer, qu'ils ont réussi à faire breveter et, de l'autre côté, à s'assurer que cette innovation puisse rapporter, donc, des emplois pour le Québec.

Alors, dans ce sens-là, M. le Président, cette décision, elle a été prise d'un commun accord avec l'ensemble des partenaires qui sont associés à Hydro-Québec. Soyez assuré d'une chose, nous allons veiller au grain.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de La Prairie.

M. François Rebello

M. Rebello: M. le Président, je ne sais pas comment la ministre voudra négocier avec les Chinois une fois qu'elle va avoir vendu des licences à leurs compétiteurs sans exiger aucun investissement. Ce n'est pas sérieux, M. le Président. Avant d'accorder quelconque licence, elle doit exiger les investissements.

Est-ce qu'elle peut bloquer immédiatement la vente des licences et demander que la négociation se fasse dans le meilleur intérêt des Québécois, M. le Président?

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, très respectueusement, je pense que nous n'avons pas de leçons à recevoir de notre collègue sur, M. le Président, la défense des intérêts du Québec, étant entendu qu'on vient de faire la démonstration ici même, en cette période de questions, de cette entente négociée avec le gouvernement fédéral qui va rapporter non pas 50 % des redevances, comme le proposait la chef de l'opposition, en matière d'hydrocarbures, mais 100 % des redevances, M. le Président, pour l'ensemble des Québécois. Ceux qui ont bradé les ressources naturelles, M. le Président, ils sont assis de l'autre côté de la Chambre, c'est-à-dire en face de nous.

Maintenant, pour le dossier qui nous occupe, M. le Président, nous allons à la fois maximiser les retombées pour le Québec et s'assurer que le procédé élaboré par le consortium puisse rayonner à l'extérieur des frontières du Québec.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Joliette.

Frais d'avocats pour la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges du Québec

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon: Merci, M. le Président. Depuis maintenant deux semaines, nous demandons au premier ministre de déposer l'ensemble des factures relatives aux honoraires de son avocat pour la commission Bastarache et pour la poursuite au civil qu'il a intentée à l'endroit de Marc Bellemare. À ce jour, nous n'avons obtenu absolument aucune réponse à notre demande.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire aujourd'hui s'il accepte, oui ou non, de déposer les factures de son avocat?

Le Président: M. le leader du gouvernement et ministre de la Justice.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Oui, j'ai déjà eu l'occasion, M. le Président, de dire que cette question intervenait après que notre collègue ait procédé à une analyse du dossier pour lequel elle avait fait une comparaison des mandats de Me Ryan et de l'avocat de Me Bellemare, omettant de mentionner que Me Ryan avait commencé au printemps et que l'avocat de Me Bellemare avait, lui, commencé à l'automne.

Par ailleurs, il y a aussi une autre comparaison sur le nombre de clients, qu'elle avait omis, j'imagine, malencontreusement de faire. Me Beaudry avait un client. Me Ryan en avait six.

Pour ce qui est du calcul des heures, évidemment notre collègue de Joliette a pris bien soin de toutes les imputer à Me Ryan, omettant de dire qu'ils étaient trois à faire ce nombre d'heures là. Et évidemment j'ajoute qu'il y a eu aussi une erreur au niveau du calcul du nombre de semaines.

Tout ça pour dire, M. le Président: Lorsque vous faites une erreur, ça arrive; lorsque vous en faites deux, on peut parler ici d'un peu d'insouciance; lorsqu'il y en a trois, ça devient un pattern; à quatre, c'est de la mauvaise foi, M. le Président.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! En terminant... Ceci met donc fin à la période de questions et de réponses orales des députés.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis. Et, aux motions sans préavis, je reconnais un membre du groupe formant l'opposition officielle. Alors, je reconnais Mme la députée. À vous.

Mme Beaudoin (Rosemont): M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Lotbinière, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale du Québec prenne acte de l'avis sur la laïcité déposé hier par le Conseil du statut de la femme, qu'elle exige du gouvernement le retrait immédiat du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements et qu'elle exige du gouvernement qu'il propose un réel débat sur la laïcité aux Québécois.»

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement? Il n'y a pas consentement.

Alors, toujours aux motions sans préavis, je suis prêt à entendre d'autres motions. Je reconnais M. le chef du deuxième groupe parlementaire. M. le chef, à vous.

**Féliciter le lieutenant-général
Charles Bouchard pour sa nomination
à la tête du commandement
de l'OTAN en Libye**

M. Deltell: Merci, M. le Président. M. le Président, je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec la ministre des Relations internationales, le député de Chicoutimi, le député de La Peltre et le député des Chutes-de-la-Chaudière:

«Que l'Assemblée nationale félicite le lieutenant-général Charles Bouchard pour sa nomination à la tête du commandement de l'OTAN en Libye;

«Qu'elle exprime toute sa fierté de voir un Québécois originaire de Chicoutimi diriger cette importante mission militaire visant notamment à appliquer une zone d'exclusion aérienne, protégeant ainsi la population libyenne menacée par l'armée du régime Kadhafi;

«Qu'elle souligne également la carrière exceptionnelle du lieutenant-général Bouchard, lui qui avant cette nomination avait occupé des fonctions parmi les plus importantes au sein des Forces canadiennes et du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, et qui fait aujourd'hui honneur à toute la nation québécoise.»

Le Vice-Président (M. Gendron): Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, cette motion est adoptée sans débat. La motion est adoptée. Nous avons terminé les motions sans préavis.

Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement.

M. Dutil: M. le Président, il n'y avait pas une autre motion?

Le Vice-Président (M. Gendron): Non, mais un instant. Oui, mais il faut se lever. Moi, je ne voyais pas personne, alors... Ce n'est pas grave.

Alors, il semblerait que, non, on n'a pas terminé les motions sans préavis. Je cède maintenant la parole à M. le ministre du Développement économique. M. le ministre.

**Souligner la Semaine québécoise
du commerce de détail**

M. Gignac: M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante, et cela, conjointement avec le député de Nicolet-Yamaska, le député de Shefford, le député de La Peltre et le député des Chutes-de-la-Chaudière:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail, qui se tient du 27 mars au 2 avril 2011; et

«Qu'elle reconnaisse la précieuse contribution des entrepreneurs du secteur du commerce de détail et de la distribution au développement économique et à la création d'emplois au Québec.»

Le Vice-Président (M. Gendron): Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Dutil: Adoptée sans débat, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, cette motion est adoptée sans débat.

Mise aux voix

Est-ce que la motion est adoptée? Adopté. Là, je ne vois pas d'intervenant pour poursuivre les motions sans préavis.

Avis touchant les travaux des commissions

Je cède la parole maintenant à M. le leader adjoint du gouvernement pour les avis concernant les travaux des commissions. M. le leader.

M. Dutil: Oui. M. le Président, j'avise cette Assemblée que la Commission de la culture et de l'éducation poursuivra la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, aujourd'hui, après les affaires courantes pour une période de trois heures et de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des finances publiques poursuivra les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, aujourd'hui, après les affaires courantes pour une durée de trois heures, à la salle du Conseil législatif;

La Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

Et enfin que la Commission des finances publiques, conformément à l'article 275 du règlement de l'Assemblée nationale, poursuivra le débat sur le discours du budget aujourd'hui, au terme des 13 h 30 min de débat à l'Assemblée, et au plus tôt dès 20 h 30 jusqu'à 21 h 30, à la salle du Conseil législatif.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le leader du gouvernement. Je vous avise...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): C'est qu'il y a pas mal de bruit. Et on souhaite toujours qu'il y en ait le moins possible.

Alors, je vous avise que la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail aujourd'hui, de 18 heures à 19 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

Je vous avise également que la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail, aujourd'hui...

● (15 h 10) ●

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui, je le sais, là. Il y a pas mal de... Les gens en arrière, si vous voulez vous retirer. Vous avez l'air à avoir d'autre chose à faire. Alors, allez le faire en d'autres lieux.

Alors, je vous avise également que la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail, aujourd'hui, de 18 heures à 19 heures, à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement. L'objet de cette séance est de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition déposée par le député de Lac-Saint-Jean concernant le surpeuplement des logements au Nunavik.

Nous en sommes à la rubrique Renseignements sur les travaux. Je n'en vois pas.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et, aux affaires du jour aujourd'hui, nous en sommes toujours sur un débat prioritaire, à l'article 1 du feuillet, et l'Assemblée reprend le débat ajourné le 24 mars 2011 sur la motion de Mme la ministre... excusez, de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de griefs présentées par M. le député de Mercier, Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Marguerite-D'Youville, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Je vous informe qu'il y a 9 h 50 min d'écoulées à la première étape du débat. Il reste donc un total de 3 h 40 min réparties comme suit: 1 h 55 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 heure à peu près 20 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 12 minutes au député des Chutes-de-la-Chaudière, 12 minutes au député de La Peltre.

Et je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant. Et comme c'était... Ça va? Le dernier intervenant étant du côté ministériel, je suis en mesure de céder la parole à M. le député des Chutes-de-la-Chaudière pour son intervention. À vous la parole, M. le député.

M. Marc Picard

M. Picard: Merci, M. le Président. Le budget du 17 mars dernier comporte peu de mesures, car il ne reste plus d'espace de taxation suite au budget de l'an dernier qui a fait la razzia dans les poches des contribuables québécois. Devant le peu de mesures structurantes du budget de cette année, tous les Québécois constatent que le gouvernement est à bout de souffle et que nous avons un gouvernement de fin de régime. L'histoire se répétera comme en 2003, lorsque le Parti québécois a été chassé du pouvoir.

La bonne nouvelle, M. le Président, c'est que les citoyens réalisent de plus en plus que la gouvernance libéralo-péquistes des 40 dernières années ne peut plus

durer. Rappelons-nous les résultats de l'étude publiée en janvier 2011 du ministère des Finances du Québec qui concluait que, si nous étions un État indépendant, nous serions le cinquième État le plus endetté sur la planète, M. le Président. Quel beau succès de gouvernance du Parti québécois et du Parti libéral du Québec! Pour triste rappel: le budget de l'an dernier qui annonçait une hausse de deux points de la TVQ, de 0,02 \$ par litre d'essence, une nouvelle contribution santé de 25 \$ en 2010, 100 \$ en 2011 et, finalement, 200 \$ en 2012.

Le ministre des Finances s'est-il rendu compte qu'en imposant cette longue liste d'augmentations des taxes et des contributions, pour la première fois depuis 1990, le revenu disponible après impôt des contribuables va diminuer en 2011, comme le rapporte le Conference Board? Cela était inévitable, M. le Président, car, en deux budgets consécutifs, le ministre des Finances aura effectué une ponction de 8 milliards dans les poches des contribuables. Si ce montant s'avère si considérable, c'est parce qu'il tient compte de tous les revenus que le gouvernement du Québec prélève à même une panoplie croissante de sources directes et indirectes. Cette panoplie inclut tous les revenus perçus directement par le gouvernement, comme les impôts, les taxes, les droits et permis, et la masse des autres ponctions prélevées par les fonds spéciaux et par les réseaux de la santé et de l'éducation.

Parmi les fonds spéciaux les plus imposants sont le FINESSS, le Fonds de financement des établissements de santé et des services sociaux, le FRAF, Fonds relatif à l'administration fiscale, le FORT, Fonds des réseaux de transport terrestre, et le Fonds vert. Je ne continuerai pas à énumérer les 31 autres fonds, car on devient pris de vertige.

M. le Président, dans cette panoplie interminable de mécanismes de ponction, celle de la contribution santé est la plus inéquitable, la plus irrationnelle du lot. Ainsi, toute personne âgée de plus de 18 ans gagnant plus de 14 605 \$ devra payer, cette année, une cotisation de 100 \$. Il s'agit d'une cotisation complètement aveugle, car il n'y a aucune progression en ce qui a trait à ce frais fixe. Ainsi, une personne gagnant un revenu de 14 606 \$ paiera 100 \$ de frais, tandis que son voisin gagnant 1 \$ de moins en sera complètement exempté. Autrement dit, M. le Président, le dollar supplémentaire gagné par le contribuable lui aura coûté 100 \$ d'impôt. Il y a longtemps, M. le Président, que je n'ai vu une contribution fiscale aussi régressive.

M. le Président, l'impact de cette frénésie de taxation, et donc la diminution des revenus après impôt des citoyens, est déjà en cours. En effet, dans le relevé trimestriel de mars 2011 de la Commission de construction du Québec, nous pouvons lire que «nous vivons un troisième mois consécutif de baisse sur une base annualisée des mises en chantier au Québec». Ces données viennent confirmer les prévisions du ministère des Finances, qui projettent un recul prolongé des nouvelles mises en chantier à compter de 2011.

M. le Président, nous avons bien compris pourquoi le ministre s'adonne à cette hausse effrénée des taxes et des frais de toutes sortes sur la classe moyenne; c'est parce qu'il ne livre pas la marchandise au chapitre des contrôles des dépenses. Pour l'année qui vient, ses dépenses, ses dépenses de programmes vont croître de 2,4 %, soit 800 millions de plus par rapport à ce qui avait été prévu l'an dernier.

Le ministre s'est avéré incapable de démontrer, chiffres à l'appui, que le gouvernement respecte son

engagement de fournir 62 % de l'effort nécessaire pour renouer avec l'équilibre budgétaire. Certes, la présidente du Conseil du trésor a tenté de nous convaincre d'avoir réussi à réduire de 1,4 milliard les dépenses du gouvernement. Ces chiffres sont de la poudre aux yeux; les dépenses de l'État continuent d'augmenter. Par exemple, le gouvernement du Québec impose à ses contribuables un demi-milliard de dépenses pour financer les déficits des caisses de retraite des employés de la ville de Montréal et de Québec. Ce sont des décisions inéquitables et injustifiables de ce genre qui contribuent à creuser le déficit de crédibilité des élus et des finances gouvernementales et ainsi à hausser le fardeau fiscal des Québécois, qui est déjà le plus élevé au Canada.

M. le Président, regardons bien les choses en face, pas un sou n'a encore été récupéré pour le contrôle des projets informatiques sur un objectif de 200 millions, un contrôle qui vise à arrêter l'hémorragie d'erreurs et d'objectifs ratés dans l'informatisation des processus gouvernementaux.

M. le Président, ce budget contient tellement de pourcentages différents pour éviter d'allouer la véritable croissance des dépenses du gouvernement que les économistes chevronnés des institutions financières en perdent leur latin. Pire, M. le Président, le déficit présenté par le ministre des Finances ne tient pas compte des dépassements, de l'assurance parentale, de l'assurance automobile, de l'assurance stabilisation du revenu agricole et de l'assurance médicaments. Ces entités cumulent un ensemble de déficits de plus de 6 milliards, tel que révélé dans le dernier rapport du Vérificateur général. M. le Président, c'est le double du déficit budgétaire pour l'année 2011-2012.

Abordons maintenant, M. le Président, les dépenses les plus dommageables pour l'avenir du Québec, soit le puissant fonds de notre dette collective. Elle continue d'augmenter trois fois plus vite que l'inflation sous la pression des déficits accumulés et des investissements en infrastructures payées trop souvent cher par l'entreprise de la collusion et du financement illicite des partis politiques.

En 2015-2016, le paiement des stricts intérêts sur notre dette atteindra la somme invraisemblable de 9,5 milliards, soit près de 15 % du budget des dépenses de l'État, M. le Président. C'est ce que nous démontre l'analyse budgétaire des études économiques Desjardins. Et c'est l'héritage que s'approprie à nous laisser le gouvernement libéral, un héritage qui accroît constamment la dépendance des finances québécoises envers les décisions économiques du gouvernement fédéral.

En 2015-2016, 22 % des revenus du Québec dépendront des versements du gouvernement canadien. Voulons-nous nous retrouver dans la même situation que les gouvernements d'Irlande, du Portugal, de la Grèce, dont les décisions économiques sont maintenant prises par la banque centrale d'Europe?

M. le Président, hors de tout doute, ce budget maintient aveuglément le cap sur le type de gestion de l'État qui a rendu ce gouvernement si impopulaire. Difficile de croire, M. le Président, que nous sommes en présence du virage tant attendu par les Québécois. Je vous remercie, M. le Président.

● (15 h 20) ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député des Chutes-de-la-Chaudière. Et je suis prêt à entendre le prochain intervenant. Alors, c'est vous qui vous êtes levé. Alors, M. le député de La Peltre,

pour votre intervention, en vous rappelant que vous avez 12 minutes au maximum. Alors, M. le député, à vous la parole.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, un budget qui fait consensus en ce qu'il est extrêmement décevant, extrêmement décevant parce que le gouvernement libéral nous avait promis de contrôler ses dépenses. Et, année après année, cette promesse-là revient; année après année, cette promesse-là n'est pas tenue.

M. le Président, j'en veux pour preuve un accroissement de notre dette qui est phénoménal, sans précédent. Le premier ministre actuel, s'il passe à l'histoire, le fera pour avoir été celui qui aura le plus endetté la génération future de tous ses prédécesseurs. C'est probablement d'ailleurs la seule trace qu'il laissera dans l'histoire, M. le Président, sinon son incroyable capacité à lancer des phrases et des projets sans lendemain.

M. le Président, deux secteurs qui sont névralgiques, pour lesquels je m'attarderai particulièrement: la santé et l'éducation. D'abord, en santé, un budget qui, l'année dernière, nous annonçait la création d'un fonds d'investissement dans les établissements de santé et de services sociaux. Et, cette année, la grande annonce, c'est qu'on a ouvert le compte, puis qu'on a payé notre part sociale, et qu'on va créer un fonds avec ça, donc des administrateurs et toute la paperasserie qui va avec. Ça, c'est la grande annonce en santé. Alors que les temps d'attente dans les urgences continuent d'augmenter, alors que, dans les faits, il y a encore un paquet de Québécois qui croupissent 48, 72 heures dans des corridors, alors que les listes d'attente sont encore pleines, alors que le système craque sous la pression, la seule annonce que le ministre de la Santé avait à nous faire, c'est la création d'un fonds. Qui va faire quoi, M. le Président? Qui va aller piger un peu plus dans les poches des Québécois et qui va le faire aveuglément.

Pourtant, M. le Président, depuis 2008, ce gouvernement qui avait demandé à Claude Castonguay de faire une évaluation de solutions sur le financement du système de santé et d'apporter des pistes de solution avait livré la marchandise. Depuis 2008, ce gouvernement-là a un rapport entre les mains qui lui propose des pistes de solution qu'il met systématiquement de côté, tout ça pour combler la lubie d'un ministre de la Santé qui pense que, lui, il a la solution à tous nos problèmes avec sa fameuse méthode Toyota et qui, à l'image du constructeur, aurait besoin d'un sérieux rappel. M. le Président, j'ai même vu dans le budget, hein, quelques millions pour sa fameuse méthode, l'implantation de sa fameuse méthode Toyota. Il faut dire que, depuis trois ans que le ministre de la Santé est en place, on attend encore les résultats, et tout ce que l'on reçoit, c'est des constats d'échec. Dans tous les domaines, systématiquement, c'est un constat d'échec.

M. le Président, qu'en est-il de cette façon novatrice qui avait été proposée de financer nos hôpitaux par épisode de soins que d'autres pays ont mise en place, dont la France, efficacement, qui aurait pour incidence d'augmenter cette fameuse productivité qui nous fait cruellement défaut dans le système de santé, qui aurait pour incidence de nous donner l'heure juste quant aux véritables coûts de nos soins de santé, hein? Le ministre de la Santé, le ministre des Finances, ça ne les intéresse pas de savoir quel est le

volume de soins réel dans un hôpital puis c'est quoi, le véritable coût des soins de santé. Puis ça ne les intéresse pas de savoir si l'hôpital d'une telle région puis l'hôpital d'une autre région sont capables de livrer des services aussi efficacement dans des coûts relativement égaux. Ça ne les intéresse pas de savoir ça. Eux autres, année après année, ils donnent un budget à un hôpital, on l'indexe au coût de la vie, parfait, arrangez-vous avec ça. Et donc, M. le Président, quand vous vous présentez à l'hôpital, vous êtes, pour l'administrateur, une dépense, parce que, son budget, il l'a. Mais, si on finançait les hôpitaux selon la recommandation qui a été faite par Claude Castonguay, sur les soins qui sont effectivement donnés, là, M. le Président, le ministre des Finances, vous, moi, tous les Québécois, on devient un revenu. Et ça, ça change la dynamique d'administration. Non. Cette solution-là, ce n'est pas bon pour le Parti libéral. On met ça de côté, pas besoin de ça.

La fameuse cotisation santé. Effectivement, dans le rapport Castonguay, il y avait une ouverture à ça, une cotisation santé mais qu'on donne en première ligne, pas qu'on verse dans un fonds qui sera administré au ministère avec tous les gaspillages qu'on connaît, avec toute la pape-rasserie que ça sous-entend. Parce que là vous comprendrez que le directeur général du CSSS va devoir, dans ses demandes, remplir une quantité astronomique de formulaires, répondre à demande par-dessus demande, critère par-dessus critère, tout ça à l'agence. L'agence va rendre des comptes au ministère; formulaires, critères, rapports. Et là on va faire tellement d'administration, on va tellement faire de microgestion, encore une fois, que ce fonds-là ne va servir qu'à essayer de combler ce gouffre qu'est devenu le ministère de la Santé, notre système de santé.

Au lieu de ça, M. le Président, on aurait pu l'injecter directement dans les services de première ligne et laisser les gens qui administrent les soins de première ligne le percevoir, se financer et assurer une qualité des services. Là, on aurait eu un investissement efficace. On aurait pu aussi moduler le frais en fonction des revenus; on aurait été justes, équitables. Eh non, encore une fois du mur-à-mur, de l'administration, de la pape-rasserie, de la bureaucratie. Le résultat, M. le Président... Et là je ne vous parle même pas de la mixité de la pratique parce que ça, même si partout dans le monde on a mis ces systèmes-là en place, même si plusieurs études, plusieurs systèmes démontrent l'efficacité de cette mesure-là, même si on pourrait augmenter clairement le volume de soins en faisant ça...

Et ça me fait rire, M. le Président, parce qu'encore ce matin je lisais un article sur des médecins qui ouvrent des cliniques privées en disant: Bien, je n'ai pas le choix, je pratique ou dans le public ou dans le privé. Mais, nous, au Québec, on a décidé qu'il y avait un mur entre les deux. Alors, on dit à nos médecins: Vous ne voulez pas pratiquer juste dans le public, allez-vous-en, allez travailler au privé. Ça, c'est une perte nette. Chaque fois qu'un médecin s'en va dans le privé, c'est une perte nette d'heures de service dans notre réseau public. Mais ce gouvernement-là ne comprend pas ça: Ce n'est pas grave, il y en a juste 200 sur 18 000. Mais qu'est-ce qu'on va faire, M. le Président? Au rythme où ça va, quand il y aura 1 000 médecins qui auront quitté totalement le service public pour ne faire que du privé, qu'est-ce qu'on va faire? Les conscrire? Interdire la pratique privée? Pourquoi ne pas mettre en place maintenant des mécanismes de mixité pour prévenir ça et augmenter au total les heures de pratique? Mais ça, c'est

une équation beaucoup trop compliquée pour le ministre des Finances puis le ministre de la Santé. On est tellement mieux dans nos vieilles pantoufles.

Alors, M. le Président, au final, un réseau de la santé qui va nous coûter plus cher, hein, 5 % plus cher et, à chaque année, plus cher et plus cher, et qui va gruger un peu plus de la part de notre budget national, et qui va diminuer un peu plus le budget pour les autres missions de l'État, sans jamais en augmenter son efficacité. Plus d'argent, moins de soins; ça, c'est la devise du Parti libéral en santé, M. le Président. Et, croyez-moi, il l'incarne bien. Donc, extrêmement décevant: une direction québécoise pour les Québécois, extrêmement décevant pour les patients et les malades du Québec.

L'annonce du premier ministre d'une direction nationale de lutte au cancer. Alors, il y a déjà une direction de lutte au cancer depuis sept ans. Donc, on comprend, M. le Président, que le premier ministre et son ministre des Finances ont constaté l'échec de cette décision-là puisqu'ils annoncent une direction nationale, une direction québécoise. À moins évidemment, du côté du Parti libéral, qu'on essaie de réparer ce qui n'est pas brisé. Parce que, quand on entend la réponse que le ministre de la Santé nous donnait, la semaine dernière, à ma question sur l'agence québécoise, qui nous disait que tout va bien, en prenant les statistiques de traitements de radiothérapie pour exemple, seules statistiques où effectivement il y a un peu de positif... Parce que, sur l'ensemble, encore une fois, je vous invite à regarder les statistiques qui ont été publiées par la Société canadienne du cancer et qui démontrent que c'est encore au Québec... ou que le Québec fait partie des provinces où on soigne le moins bien et où le taux de mortalité est le plus élevé, hein, M. le Président? Puis ça, c'est la statistique qui ne trompe pas. Mais ce n'est pas grave, le ministre nous dit que ça va bien, comme d'habitude.

● (15 h 30) ●

Alors, une annonce du premier ministre d'une direction québécoise du cancer et un refus de son gouvernement à donner suite, alors qu'il y a un projet de loi qui est sur la table, qui fait consensus dans le milieu, qui a été rédigé en fonction des demandes du milieu. Donc, pas de planification là non plus, pas d'échéancier. On ne sait pas exactement où le gouvernement s'en va avec ça, on ne sait pas exactement ce qu'il va faire avec la structure actuelle, le flou artistique, une incapacité récurrente du gouvernement à mettre en place un registre du cancer. Deux tentatives: deux échecs. On en annonce une troisième. Peu d'espoir, M. le Président, peu d'espoir.

En matière d'éducation, encore là, M. le Président, une série de mesures. Oui, quelques-unes qui sont intéressantes, mais on ne s'attaque pas au vrai problème. La ministre de l'Éducation sait très bien que les mesures qui sont annoncées ne s'attaqueront pas au cœur du problème: le décrochage scolaire, le taux de diplomation. Si on veut augmenter le taux de diplomation, il faut garder nos jeunes à l'école dès le primaire. Pour garder nos jeunes à l'école dès le primaire, M. le Président, il faut donner aux écoles beaucoup plus d'outils pour intéresser les jeunes, pour que les jeunes se sentent appelés par l'école, pour qu'ils y trouvent leur compte.

Et, M. le Président, quand on voit dans notre réseau de l'éducation des professionnels, orthophonistes, orthopédagogues, psychologues, qui vous disent, qui nous disent, qui me disent que, sur 10 jours, ils ont une demi-journée

à consacrer à telle école, qu'ils ne font que du diagnostic, qu'ils ne font pas de traitement, ils ne font pas de suivi, comment on fait pour détecter les enfants qui ont des retards de langage, qui ont des retards d'apprentissage, des déficits d'attention, quand on est surchargé, quand on est trop peu nombreux pour faire le traitement, pour faire le suivi, pour détecter ça le plus tôt possible? Comment on fait? Bien, on ne le fait pas. On fait ce qu'on peut, on fait de son mieux, mais ce n'est pas suffisant.

561 millions qui vont en administration des commissions scolaires, 36 millions pour les directions régionales. 600 millions de dollars investis dans des structures intermédiaires qui ne donnent aucun service. Ça, c'est le bilan de la bureaucratie libérale, M. le Président. La ministre nous annonce des mesures de coupure. On ne sait pas quoi, on ne sait pas combien, on ne sait pas quel échéancier. Mais ce qu'on sait, c'est que tout cet argent-là est à la mauvaise place, n'est pas là pour aider les enfants, dès le primaire, à rester à l'école, à performer à l'école. Et, si on veut en faire des diplômés, bien, dès le primaire et au secondaire, il faut les garder sur les bancs d'école. Puis ça, on va faire ça en leur donnant du suivi, en les soutenant dans leurs études.

Alors, les tableaux interactifs, oui, mais, M. le Président, je pense qu'il y a un petit peu plus à faire en éducation que des tableaux interactifs puis des manteaux d'école. Je suis d'accord avec le projet, mais ce n'est pas suffisant. Des programmes particuliers, des études-sport, il y a toutes sortes de mesures pour lesquelles la ministre doit prendre en considération les solutions qui lui sont proposées, et je ne les retrouve pas dans ce budget-là. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de La Peltre, de votre intervention. Et, pour la poursuite du débat sur le discours du budget, qui est un débat prioritaire, je cède la parole maintenant à Mme la ministre de l'Éducation et des Loisirs. Mme la ministre de l'Éducation et Loisir, à vous la parole.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, je prendrai la parole comme ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mais je vous avouerai qu'avant tout je vais prendre la parole comme députée de Bourassa-Sauvé et vraiment mettre en lumière au bénéfice de mes concitoyens les éléments du dernier budget déposé par mon collègue ministre des Finances, qui sont vraiment donc au bénéfice de mes concitoyens de Montréal-Nord, dans le comté de Bourassa-Sauvé. Nous avons un budget qui comporte des éléments au bénéfice de tout le monde. Je pense notamment aux aînés, aux jeunes et aux familles du Québec.

Permettez-moi de prendre le temps de rappeler les différentes mesures dédiées aux aînés. Et il y a là une vision que nous sommes nombreux à partager au sein du gouvernement, c'est le fait de pouvoir permettre à nos aînés de vieillir de façon active, de vieillir chez soi et de vieillir en toute dignité.

Permettez-moi, M. le Président, de mettre en lumière donc des mesures annoncées et proposées par ma collègue ministre des Aînés et endossées par le gouvernement. Par exemple, sur le thème Vieillir chez soi, il y a

cette mesure où nous bonifions le crédit d'impôt pour les aidants naturels, et ce seront 17 000 aidants naturels additionnels qui pourront bénéficier maintenant de crédits d'impôt reconnaissant leur contribution vraiment essentielle au bien-être des personnes auxquelles elles viennent en aide. Les aidants naturels qui cohabitent dans le logement du proche seront... pourront bénéficier du crédit d'impôt pour les aidants naturels, et aussi le conjoint d'une personne âgée de 70 ans ou plus deviendra également admissible. Donc, nous reconnaissons le fait que, dans nos milieux de vie, il y a de plus en plus de conjoints qui sont appelés à jouer ce rôle d'aidant naturel, et ils seront supportés financièrement par un crédit d'impôt, par le gouvernement.

Il y a aussi tout l'enjeu de vieillir de façon active. C'est le premier ministre, dans son discours inaugural, qui rappelait que notre mode de vie et notre espérance de vie a complètement changé notre réalité. En fait, entre le début des années soixante et aujourd'hui, c'est pratiquement 30 années de vie qu'on a ajoutées comme espérance de vie chez les Québécois, et, la plupart du temps, heureusement, c'est 30 années de vie active.

Et, oui, comme société, avec notamment nos partenaires, les municipalités, on doit adapter nos façons de faire à toute cette génération qui a contribué à bâtir le Québec et qui vit de façon très active dans nos communautés. Permettez-moi de mettre en lumière donc le fait que nous avons annoncé une bonification du programme Municipalité amie des aînés. Et c'est un programme qui permet notamment de faire des investissements avec nos partenaires, les municipalités, pour, par exemple, créer un parc intergénérationnel, un parc public dans lequel on pourrait trouver, par exemple, des appareils d'exercice dessinés conformément aux besoins des aînés, ou encore pouvoir installer un ascenseur dans certains édifices pour permettre un meilleur accès à des aînés.

Également, et j'en suis très heureuse, le gouvernement a annoncé des mesures pour être capable de supporter la création de nouveaux carrefours d'information pour les aînés. Et ces carrefours d'information sont importants. C'est une façon que nous trouvons, avec les partenaires de la communauté, c'est souvent des partenaires du milieu communautaire... des façons que nous avons trouvées, des façons efficaces de mieux informer les aînés, notamment des aînés peut-être plus isolés, plus vulnérables, mais qui ont besoin d'avoir accès à de l'information juste, de qualité, souvent d'avoir accès à de l'information qui leur permet également d'aller chercher leur juste part en termes des différentes mesures fiscales ou des différents programmes sociaux dont ils peuvent bénéficier.

Et également une mesure qui est très chère à mes yeux, c'est une mesure où nous ajoutons des argents pour pouvoir supporter les maisons des grands-parents — ça, c'est des projets qui peuvent naître dans chacune de nos communautés — où il y a donc ce lieu physique, qui peut être au sein d'une organisation déjà existante, mais où on doit favoriser la prise de contact, le lien entre nos aînés, très souvent grands-parents, et les enfants de nos communautés qui peut-être, malheureusement trop souvent, n'ont pas toujours la présence adéquate d'un adulte et qui peuvent trouver dans les aînés, dans les grands-parents, des modèles, des sources d'inspiration, des sources d'amour également. Et donc il y a ces différents projets qui peuvent naître dans nos communautés grâce au support financier du gouvernement.

Je voulais aussi mettre en lumière le fait que nous avons des mesures au niveau du logement. C'est important de pouvoir vieillir de façon très active, mais de pouvoir vieillir chez soi. Et notamment, donc, nous allons bonifier le programme Allocation-logement. C'est un programme qui vient en aide à des ménages à faibles revenus pour payer leur loyer. L'âge d'admissibilité à ce programme passera progressivement de 55 ans à 50 ans. Ce qui va permettre donc à ces personnes qui sont en train de vieillir de pouvoir bénéficier d'un programme social comme le programme Allocation-logement à un âge plus jeune que ça ne l'est actuellement.

Également vous rappeler que nous continuons à bonifier l'offre de logements sociaux et communautaires. Et, juste pour la prochaine année, ce sera 2 000 nouveaux logements sociaux et communautaires. Et je sais que mes concitoyens conviendront avec moi, là, que le comté de Bourassa-Sauvé, qui est un comté qui avait des besoins, des besoins de revitalisation urbaine, est un comté qui a su profiter, grâce au dynamisme de groupes communautaires, de ces programmes de logements sociaux et communautaires. Et je suis heureuse de voir que nous allons continuer cet effort de donner accès à l'ensemble de nos concitoyens à des logement sociaux et communautaires de qualité.

Bien sûr, nous continuons à investir en santé. Oui, il y a cet engagement de faire en sorte que le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux soit... augmente, pardon, de 5 % par année, ce qui permet d'avoir de la prévisibilité et de pouvoir bien planifier les différentes actions et les différentes priorités au sein du ministère de la Santé.

Je veux également porter à votre attention des mesures de proximité très humaines, comme par exemple le fait que nous allons aider les aînés qui doivent vivre une transition entre leur logement et un CHSLD. Eh bien, il y aura maintenant un soutien. On bonifie le programme qui leur permettait d'avoir un soutien financier lorsqu'ils doivent résilier leur bail. Et voilà une mesure de proximité, mais qui tient compte de la réalité de ces aînés à qui on annonce qu'ils doivent aller séjourner en CHSLD pour cause de maladie. Nous allons les aider au niveau de la transition et de la résiliation de leur bail.

● (15 h 40) ●

J'aurais encore beaucoup de choses à dire pour les aînés de mon comté, mais, bien sûr, à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, je veux également garder quelques instants pour parler des différentes mesures en éducation. Les mesures en éducation sont vraiment... les nouvelles mesures, parce que le budget du ministère de l'Éducation continue d'augmenter pour répondre aux besoins en éducation. Mais il y a des nouvelles mesures qui, je pense, répondent à un grand objectif que nous devons partager qui est de valoriser l'éducation, valoriser l'école, valoriser l'école publique au Québec. Et, par l'annonce d'un virage numérique dans nos écoles publiques, par le fait que tous nos professeurs auront un portable, un ordinateur portable, que toutes les classes de toutes les écoles publiques du Québec seront dotées de tableaux interactifs, que nous allons appuyer le développement de matériel didactique québécois pour être capables de répondre à ce virage numérique dans les écoles, le message que nous lançons, c'est: Non seulement il faut prendre les moyens pour adapter notre pédagogie aux façons de communiquer

de nos enfants, mais, surtout, c'est qu'une école publique c'est une institution importante qui doit s'ancrer dans la modernité, et la classe de 2011 ne peut pas ressembler à la classe de 1911, et il fallait faire ces investissements pour répondre aux besoins des enseignants et des enfants.

Permettez-moi également de rappeler que nous avons pris la décision de mieux doter les écoles, notamment les écoles secondaires du Québec, d'équipes sportives portant fièrement les couleurs de leur école. Là aussi, il y a une nette volonté d'augmenter la valorisation de l'école publique, d'augmenter la fierté, le sentiment d'appartenance, pas seulement des enfants, pas seulement de l'équipe-école, des directions d'école, des professeurs, mais d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté de l'ensemble de la communauté par rapport à l'apport de son école publique et de ce qui se fait de bien dans les écoles publiques. Et on sait, entre autres, que ça passe notamment par le sport comme... comme facteur... vecteur, pardon, d'identification à l'école publique.

Bien sûr, nous avons eu le courage de répondre au souhait des Québécois et d'amener cette décision d'implanter progressivement, sur cinq ans, l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année. C'était déjà chose faite. Prenons l'exemple de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean qui a un tel programme à grande échelle, de façon universelle, dans 16 écoles publiques. Nous allons progressivement répondre à ce souhait de la part des parents du Québec de vraiment ajouter 400 heures d'enseignement d'une langue seconde dans nos écoles publiques du Québec et faire en sorte que nous soyons plus fonctionnels dans une deuxième langue.

Finalement, permettez-moi, bien sûr, de rappeler cette grande vision et ce plan d'action généreux, nécessaire pour le meilleur financement des universités du Québec. D'ici cinq ans, les universités du Québec vont être dotées d'un budget supplémentaire de 850 millions de dollars annuellement. Mais tout le monde fait sa part. Le gouvernement du Québec fait sa part, les entreprises privées et les grands donateurs devront faire leur part, et les étudiants universitaires devront faire leur juste part dans cet effort. Pourquoi? Parce qu'il faut que le diplôme universitaire québécois ait toujours... garde toujours sa valeur. Ce sont dans les universités du Québec que nous sommes en train de former les médecins de demain, les ingénieurs de demain, les avocats de demain, les astronautes de demain, les chercheurs de demain, et nous méritons d'avoir les meilleurs professionnels, et il faut que le diplôme universitaire québécois garde sa valeur.

Et c'est pourquoi nous avons proposé ce vaste plan qui demande un effort de tous et qui exigera un effort des universités, car, oui, les universités du Québec devront répondre, avec des indicateurs précis, où ils investissent cet argent, devront faire une reddition de comptes, devront prouver où est allé l'argent. Et, si jamais il y avait des écarts entre... entre leurs engagements et leurs résultats, les universités québécoises pourront être soumises à des pénalités.

M. le Président, c'est un trop bref survol des engagements pris concrètement pour l'ensemble des citoyens du Québec. Nous allons aussi augmenter le nombre de places en garderie, en service de garde. C'est une bonne nouvelle pour les familles de Montréal-Nord, et tout ça dans un grand contexte où nous avons choisi de ne pas couper dans les services publics, de ne pas diminuer les

budgets en éducation ou en santé. C'est un choix qui nous différencie nettement des choix faits par l'ancien gouvernement du Parti québécois, qui avait vraiment, par ses décisions, fait souffrir mes concitoyens.

Donc, c'est un choix, nous, qu'on a fait ici de ne pas couper dans les services publics. Nous avons choisi de couper dans l'administration: les voyages, les frais de représentation. Nous sommes en train de livrer la marchandise, c'est démontré noir sur blanc, et c'est un choix que nous assumons parfaitement.

Et nous allons promouvoir le développement économique du Québec, l'entrée de nouvel argent du Québec, notamment en appuyant le développement économique du Québec par le Plan Nord, le déploiement du Plan Nord sur ce vaste territoire au nord du 45^e parallèle, et aussi, un autre exemple, par les investissements nécessaires dans le développement d'une filière économique très porteuse pour l'avenir du Québec qui est le transport électrique.

Donc, voilà, dans un trop bref résumé, la vision du gouvernement, les choix faits par le gouvernement du Québec. Et c'est avec beaucoup de fierté que je rappelle à mes concitoyens de Montréal-Nord le fait que, par ces choix, ils sont gagnants pour l'avenir du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la ministre de l'Éducation. Et, avant de céder la parole au prochain intervenant, j'indique que trois débats de fin de séance se tiendront aujourd'hui.

Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Crémazie au ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la qualité des soins de nos aînés au Centre Claude-David de Repentigny.

Le deuxième débat, sur une question adressée par M. le député de Borduas à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine concernant les propos du candidat conservateur M. Larry Smith.

Et le troisième débat, sur une question adressée par Mme la députée de Vachon au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le puits... pas vrai, concernant la fuite d'un puits de gaz de schiste à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe.

Et je suis prêt à poursuivre le débat. Et je reconnais maintenant M. le député de L'Assomption pour son intervention sur le discours du budget, qui est un débat prioritaire. À vous la parole, M. le député.

M. Scott McKay

M. McKay: Merci, M. le Président. Écoutez, avant de parler en tant que porte-parole de l'opposition officielle pour les mines, je voudrais aussi réitérer, revenir sur un aspect qui touche particulièrement ma circonscription de L'Assomption, mais aussi l'ensemble de la région de Lanaudière et l'ensemble, je vous dirais, de la région métropolitaine de Montréal, qui est la fermeture de l'usine d'Electrolux à L'Assomption, donc la perte de 1 300 emplois qui sont répartis, bien sûr, en partie dans la MRC de L'Assomption mais en grande partie aussi, un peu, dans les autres MRC environnantes. Et l'impact, lorsqu'on regarde l'origine... la résidence, le lieu de résidence de ces 1 300 employés, on constate que cette fermeture va avoir un impact très... un très grand rayon d'impact autour de Montréal.

Est-ce que, dans le budget, on serait... Et je vous rappellerais aussi, M. le Président, le contexte. Si Electrolux déménage dans la région de Memphis, au Tennessee, ce n'est pas parce que les employés de l'usine de L'Assomption ne sont pas performants, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas le cœur à l'ouvrage, qu'ils n'ont pas démontré, année après année, leur capacité à relever les défis et à toujours livrer la marchandise, c'est tout simplement, M. le Président, parce que la région de Memphis a décidé d'acheter les emplois, littéralement, en construisant une usine neuve pour l'entreprise au coût de 135 millions de dollars.

Je pense toujours que c'est une mauvaise décision, mais enfin c'est une décision d'affaires qui leur appartient. Mais on a vu, depuis il y a d'autres entreprises... Il y a une usine de Kruger qui est menacée aussi par la région de Memphis. Donc, il y a une... de toute évidence, une nouvelle stratégie industrielle aux États-Unis qui vise à venir... à acheter littéralement les emplois et soustraire, avec une compétition absolument et parfaitement déloyale, des emplois dans des communautés où ils sont bien enracinés, avec des employeurs qui sont... des employés qui sont extrêmement compétents.

Donc, on se serait attendus de voir dans ce budget à tout le moins une ébauche de stratégie de ce gouvernement pour contrer ce phénomène absolument... qui risque d'être désastreux pour le Québec et, encore une fois, qui ne repose, mais pas du tout, sur une saine compétition économique, mais qui repose essentiellement sur des avantages financiers totalement indus.

● (15 h 50) ●

En ce qui concerne tout l'aspect de hausse de redevances dans le budget, j'ai eu l'occasion, la semaine dernière, avec mon collègue le député de Rousseau, j'ai eu l'occasion d'interpeller ce gouvernement sur la gestion des ressources naturelles et toute la question des redevances. Nous avons à cette occasion-là, le député de Rousseau et moi, réitéré la ferme volonté du Parti québécois que les Québécoises et les Québécois retirent leur juste part de l'exploitation de nos richesses naturelles. Et, dans le cas des hydrocarbures, cette juste part doit être de plus de 50 %.

Alors, on ne parle pas de 5 %, parce que vous avez probablement remarqué, un peu plus tôt aujourd'hui, le premier ministre a tenté de... à son habitude, de se protéger en semant de la confusion et en jetant un écran de fumée autour de ses interventions. On a bien vu que, dans le cas de l'entente sur la formation géologique Old Harry, qu'il s'agissait de 5 % de redevances. Alors, le premier ministre s'est défendu en disant que c'était 100 % des redevances, mais 100 % de 5 %, M. le Président, vous savez comme moi que ça fait toujours 5 % au bout du compte. Alors, est-ce que c'est 5 % de 100 % que le premier ministre veut aller chercher par rapport aux hydrocarbures du Québec ou est-ce que... C'est 100 % de 5 % ou c'est 5 % de 100 %? Vous conviendrez que ça revient pas mal au même.

Nous avons pu, donc, au cours de l'interpellation, reprocher au gouvernement libéral... rappeler qu'il se traînait les pieds dans la révision des politiques de redevances en matière de ressources naturelles. Et d'ailleurs ni le ministre des Finances ni la ministre des Ressources naturelles n'ont daigné se présenter à ce moment-là. Et on a pu constater que ce qui s'est manifesté dans le discours sur le budget de la semaine précédente, et particulièrement en ce qui concerne les gaz de schiste, c'est absolument insuffisant comme réponse. C'est certainement un premier

pas, on en conviendra, mais qui demeurera virtuel, puisque le gouvernement libéral s'est limité à reporter à plus tard, à pelleter toujours en avant sa mise en oeuvre donc d'un nouveau régime de redevances pour les hydrocarbures, pour les gaz de schiste essentiellement, puisqu'en ce qui concerne le pétrole on nous dit: Bien, ce sera encore plus virtuel, encore davantage... dans un avenir encore plus éloigné. Donc, pendant toutes ces années, les Québécois se feront encore flouer, le gouvernement libéral préférant enrichir quelques particuliers plutôt qu'un enrichissement collectif.

Je voudrais utiliser ce temps de parole aujourd'hui pour dénoncer encore une fois le fait que ce gouvernement se refuse à mettre en oeuvre dès maintenant un nouveau régime de redevances pour l'ensemble des ressources naturelles, que ce soient les mines ou le pétrole. Alors, le choix qui a été fait dans ce budget, M. le Président, est très simple, on pige allégrement dans la poche des contribuables parce que c'est simple et plus rapide. Mais, pendant ce temps-là, on laisse filer nos ressources pour une bouchée de pain.

Nous avons aussi relevé le fait que la ministre des Ressources naturelles rejette du revers de la main la recommandation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, dans son étude sur... son enquête sur les gaz de schiste. Bien, M. le Président, à la page... Alors que le gouvernement nous a dit pendant quelques jours, le temps... il semblerait qu'ils n'ont pas été très, très rapides pour lire le rapport, ils n'avaient pas... alors qu'ils avaient commencé pendant quelques jours à dire qu'ils allaient appliquer chacune des 101 recommandations du rapport, bien là l'opposition officielle leur a rappelé la page 202, qui demande au ministre des Finances de produire une analyse économique, et je cite, «afin de proposer une façon de récupérer le plus rapidement possible le manque à gagner en raison des faibles montants des droits qui ont été exigés lors de l'attribution initiale des droits d'exploration dans les basses-terres du Saint-Laurent». Et, à la suite de la publication de cette recommandation, le premier ministre même a accusé le BAPE de faire de la fabulation. La vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles, a dit que c'était ridicule et que le BAPE avait erré.

M. le Président, c'est une attaque aussi virulente qu'inusitée de leur part envers le BAPE. Au-delà de cette attitude inacceptable, il y a le fond des enjeux. Et apprendre que le Québec a vendu des permis d'exploration de gaz de schiste à 0,10 \$ l'hectare, quand un rapport sérieux comme celui fait par la firme Macquarie Research mentionne que la compagnie Molopo pourrait aujourd'hui les vendre pour une somme estimée autour de 570 \$ l'hectare... donc, nous sommes passés de 0,10 \$ l'hectare à 570 \$ l'hectare, et le premier ministre nous dit que c'est de la fabulation que d'aller récupérer au moins une partie de ce manque à gagner, alors que, lorsqu'il s'agit d'aller fouiller dans les poches des contribuables, ah bien, là, il ne laisse pas échapper un seul sou.

Alors, je voudrais souligner que le gouvernement libéral nous a reproché, lors de l'étude du projet de loi n° 79, d'avoir bloqué son adoption. Nous l'avons fait dans l'intérêt public parce que le gouvernement préférerait le statu quo et continuer à n'enrichir que quelques actionnaires. Alors, nous attendons toujours cette nouvelle mouture du projet de loi, et rien dans ce discours du budget nous

laisse entrevoir ni un nouveau projet de loi pour modifier la Loi sur les mines et encore moins un nouveau projet de loi pour modifier le régime de redevances minières, projet de loi qui pourtant a été promis par ce gouvernement et par le ministre des Finances il y a déjà belle lurette, il y a déjà deux années.

D'ailleurs, M. le Président, je voudrais... bien, premièrement, je voudrais poser quelques questions au ministre des Finances, parce qu'il a mentionné, il a claironné sur tous les toits que le Québec s'était doté maintenant, depuis l'an dernier d'ailleurs... il ne s'en était pas tellement vanté l'an dernier... il nous dit, cette année, que le nouveau régime adopté l'an dernier a été... va permettre d'accroître de façon très importante les revenus en redevances, il nous annonce 1,4 milliard de redevances, et on voudrait savoir sur quoi repose son calcul, qu'il puisse nous montrer.

Parce que c'est plutôt notre prétention, M. le Président, de dire qu'avec le boom minier qu'il y a actuellement... Il y a, d'une part, un boom minier, il y a beaucoup plus de mines en production, et il y a donc beaucoup plus de valeur de matières minérales qui sont mises en production, et il y a aussi une augmentation importante du prix des métaux et des différents minéraux qui fait en sorte que le montant des redevances augmenterait de toute façon. Donc, ce n'est sûrement pas à cause des modifications qu'il a faites au régime, puisqu'il a, d'une part, augmenté un certain pourcentage de redevances mais, d'autre part, accordé toute une série de crédits qui font en sorte qu'au bout du compte on peut bien avoir augmenté un taux de 12 % à 16 %, mais 12 % de zéro et 16 % de zéro, ça donne exactement le même montant, c'est-à-dire zéro.

● (16 heures) ●

On aimerait aussi... Et il nous dit que le régime est le plus exigeant au Canada. Eh bien, on aimerait bien qu'il puisse nous déposer des chiffres qui font la démonstration de cette affirmation. Parce que, dans tout ce que, nous, nous avons trouvé, nous ne voyons pas du tout comment, même en triturant, en jouant avec les mots, comment le ministre des Finances peut avancer une telle affirmation. Parce qu'il a bien fait attention de mentionner qu'il s'agissait d'un régime qui serait le plus exigeant sur les profits... sur les profits, donc, en oubliant de mentionner qu'au Québec nous avons zéro redevance qui est calculée sur la valeur brute de la production. Donc, dans les autres juridictions, on constate qu'il y a en général un mélange de taxation sur la valeur brute, plus une taxation sur les profits. Mais, même dans une juridiction comme le Manitoba, où il n'y a pas cette valeur de taxation sur la valeur brute, c'est simplement sur les profits, on parle d'un taux de 18 % sur les profits plutôt que le taux de 16 % que le ministre des Finances nous a présenté.

J'aimerais simplement rappeler aussi, en passant, au ministre des Finances les réponses qu'il devait produire pour répondre au rapport dévastateur du Vérificateur général du Québec pour l'année 2008-2009, donc les interventions gouvernementales dans le secteur minier. Il y avait toute une section du rapport du Vérificateur général qui concernait l'analyse des coûts et des bénéfices, et on devait notamment pouvoir nous présenter tous les coûts et bénéfices économiques, sociaux et environnementaux conformément à la réglementation en vigueur en matière de développement durable, développer la méthode et les outils permettant d'intégrer les analyses coût-bénéfice dans les

activités du secteur minier, instaurer l'approche retenue pour l'analyse et la considération des coûts et bénéfices économiques, sociaux et environnementaux dans le processus décisionnel et, enfin, instaurer un système de documentation, de cueillette d'information pour établir un bilan périodique des coûts et bénéfices de l'exploitation minière du Québec. Bien, M. le Président, toutes ces promesses qui avaient été faites par le gouvernement, et essentiellement en ce qui concerne le ministère des Finances, nous font cruellement défaut encore aujourd'hui.

Motion formulant un grief

Alors, pour toutes ces raisons, M. le Président, je devrai conclure en déposant une motion de grief au budget qui se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son manque de rigueur dans la gestion des ressources naturelles québécoises.» Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de L'Assomption, pour votre intervention. Et je suis prêt à entendre le prochain intervenant. J'indique cependant aux membres de cette Chambre que, toutes les motions de grief, bien sûr, c'est toujours sous la réserve de leur recevabilité qu'elles peuvent être intégrées à partir de maintenant au débat, on ne peut pas l'apprécier *derechef*. Alors, la présidence va regarder ça, et, en conséquence, on les traitera lors du moment du vote sur le budget.

Je cède la parole maintenant à M. le député de Rivière-du-Loup pour son intervention sur le discours du budget. M. le député de Rivière-du-Loup, à vous la parole.

M. Jean D'Amour

M. D'Amour: Merci. Merci beaucoup, M. le Président. Alors, le député de Rivière-du-Loup, aujourd'hui, M. le Président, est très heureux d'avoir l'opportunité d'intervenir sur ce budget qui a été proposé aux Québécois par le ministre des Finances voilà maintenant quelques jours.

J'interviens, bien sûr, en tant que député, mais j'interviens aussi en tant que fils de parents qui ont aujourd'hui 71 ans, qui vivent dans leur maison et pour qui le gouvernement du Québec, par l'entremise de ce budget, propose des éléments qui sont plus qu'intéressants. Ma collègue de Bourassa-Sauvé, ministre de l'Éducation, il y a quelques instants, en a parlé beaucoup, de ces mesures. Je ne vais pas y revenir, ça a été fait, ça a été fait de très belle façon, mais simplement ajouter quelques commentaires positifs qui ont été faits à la suite de la présentation de ce budget.

Particulièrement le 18 mars, le lendemain, trois commentaires du *Devoir*: «Les aînés du Québec ont fait plusieurs gains[...], a estimé l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic.» Le président de l'Union des municipalités du Québec, Éric Forest, qui est le maire de la ville de Rimouski, une ville voisine de la mienne, Éric Forest qui salue des mesures annoncées comme l'aide accrue au programme Municipalité amie des aînés. «À nouveau cette année, le gouvernement Charest accorde une attention particulière aux aînés...», nos parents, dont les miens, toute une série de mesures que ma collègue a exposées tout à l'heure, sur lesquelles je n'ai pas l'intention de revenir, comme je le disais, mais qui, moi, comme fils de parents de 71 ans, me satisfont, me satisfont pleinement.

J'interviens aussi en tant que père de famille, père de quatre enfants qui voient à travers ce budget-là — parce qu'on en a discuté ensemble — qui y voient un défi collectif pour les Québécois. Je suis d'ailleurs, M. le Président, toujours étonné de la légèreté avec laquelle l'opposition traite de ce budget qui, à mes yeux, constitue un véritable défi collectif en même temps qu'une vision qui est importante pour le Québec.

Les mesures concernant l'éducation sont nombreuses: les fameux tableaux électroniques, la fierté à l'intérieur de nos écoles, le financement du milieu universitaire. Et, lorsqu'on parle d'éducation, on fait toujours un crochet, une orientation vers la famille. Il y a des mesures importantes pour la famille. Strictement sur le budget 2010, revenons-y quelques instants, 6,7 milliards de dollars consacrés au mieux-être, à la vie de nos familles au Québec.

Et, puisqu'on parle de famille, on a connu, sur le plan démographique, une belle explosion au cours des derniers mois, au cours des dernières années au Québec grâce, notamment, aux mesures contenues dans les différents budgets libéraux. On parle de nouvelles places en garderie, de 15 000 nouvelles places en garderie à compter du prochain exercice financier jusque sur l'horizon 2016. Ça fera au total 235 000 places.

Entre-temps, il y a des projets que nous devons mettre en place. Dans ma circonscription, celle de Rivière-du-Loup—Les Basques, on pense à un projet de 21 places en construction présentement à Saint-Cyprien, Saint-Cyprien où on retrouve des usines, particulièrement AMT, où il y a de jeunes familles qui y travaillent, les gens s'installent. Alors, c'est un besoin qui sera comblé, le projet est en construction présentement. Au cours des prochaines semaines, ma collègue ministre de la Famille sera à Rivière-du-Loup pour débiter la construction d'un projet de 86 places, M. le Président, qui va servir aux familles de chez nous, qui va faire une différence dans leur vie, un projet qui prend son envol au cours des prochaines semaines, qui sera livré, en quelque sorte, sous forme de cadeau de Noël à nos citoyens de chez nous. J'en suis, comme député, évidemment très, très fier. Alors, ça fait partie d'une évolution, ça fait partie de ce défi collectif que nous a proposé le ministre des Finances, à l'intérieur duquel, moi, comme député de Rivière-du-Loup, je me retrouve.

Je suis intervenu, à venir jusqu'à maintenant, en tant que fils, en tant que père de famille. J'interviens aussi en tant qu'homme des régions parce qu'à l'intérieur de ce budget on a parlé forêt, on a parlé de certification, de certifier le bois Québec, comme on l'a fait au niveau de nos aliments, comme on l'a fait antérieurement au niveau de l'agriculture. Il y a de l'espoir.

Il y a de l'espoir également pour nos entreprises manufacturières parce que, lorsqu'on parle de la création d'Exportation Québec, c'est chez nous, à travers nos entreprises, qu'elles soient à Saint-Jean-de-Dieu, par exemple, avec Menuiserie Bélisle, qu'elles soient... J'ai parlé d'AMT à Saint-Cyprien tantôt, on peut parler de notre parc industriel à Rivière-du-Loup par les entreprises Prelco, Premier Tech, Berger qui regorgent, donc, de travailleurs qui font dans le domaine de la recherche, du développement, mais aussi au niveau de l'exportation. Exportation Québec sera pour nous, en région, un outil important pour quiconque veut s'en prévaloir, que ce soit au niveau des entreprises... Mais nous, en tant que députés, qui sommes également des entrepreneurs politiques, est-ce qu'on a

les outils? La réponse, c'est oui à l'intérieur de ce budget, M. le Président, et j'en suis très fier.

Et, à travers tout ce contexte-là, quand je parle de défi collectif, bien on parle de l'équilibre financier. Pour nous, ce n'est pas un enjeu, ce n'est pas négociable, c'est un objectif clair dans le temps et à travers des chiffres qui vont nous permettre, donc, non pas de maintenir, mais d'atteindre l'équilibre financier lors de l'exercice 2013 et 2014. Je l'ai dit tantôt, c'est non négociable.

Et c'est important à ce moment-ci, M. le Président, de regarder la photo du Québec, regarder la photo telle qu'elle se présente à nous, on parle actuellement d'un taux de chômage qui est le plus bas, hein, pratiquement le... Au cours des dernières années, là... au cours des dernières décennies, je devrais dire, on est vis-à-vis une situation, en regard du chômage, qui est extraordinaire pour le Québec. Dans la région de Québec, on parle d'un taux d'à peu près 4,9 %. Dans le Bas-Saint-Laurent, dans certaines MRC, on a fait un chemin qui est très important grâce à nos entreprises, grâce aux initiatives locales, mais aussi grâce aux initiatives du gouvernement.

On a assisté, depuis 2003, également à la diminution, une diminution considérable du nombre de nos assistés sociaux. J'ai parlé d'entreprises innovantes, j'ai parlé d'entreprises dynamiques tantôt, on peut parler d'un milieu culturel qui est performant non seulement ici, sur le territoire québécois, mais un milieu culturel ou un monde culturel qui fait honneur au Québec partout à l'étranger sur le plan international.

J'ai parlé des régions tantôt, je me suis défini comme un homme de région. On pourrait parler d'un gouvernement des régions. Et vous permettrez également, dans cette photo, lorsqu'on la regarde, de constater à quel point le gouvernement a accordé dans ses budgets antérieurs et dans le présent budget une place importante au renouvellement de nos infrastructures. Grâce aux initiatives du gouvernement au cours des dernières années, on a pu voir différents projets se réaliser, notamment, chez moi, l'École de musique de Rivière-du-Loup, qui sera bientôt inaugurée, un projet de quelques millions de dollars. Grâce aux initiatives financières du gouvernement libéral, du gouvernement du Québec, on a pu voir l'aréna à Trois-Pistoles être rénové, les travaux sont presque terminés. C'est la même chose du côté de Saint-Cyprien.

Alors, au niveau des infrastructures routières, la route 185, qui nous amène droit au Nouveau-Brunswick, a été l'objet d'investissements majeurs. C'est toujours le cas, des investissements qui sont non seulement colossaux, mais qui atteignent véritablement un niveau de record à ce moment-ci. Claude Béchard avait initié le travail. Cette année, le budget, finalement, en termes d'infrastructures, on peut poursuivre le travail qui a été amorcé sur la route 185.

● (16 h 10) ●

L'autoroute 20, moi, je suis très fier, comme député du comté de Rivière-du-Loup, de pouvoir dire aux citoyens de chez nous aujourd'hui, grâce à leurs efforts, grâce à leur collaboration, grâce au fait qu'ils sont des partenaires, nous allons inaugurer, dès l'automne 2011, en octobre ou en novembre, un nouveau tronçon de 10 kilomètres entre Cacouna et L'Isle-Verte.

Ça, ça a fait partie des budgets du gouvernement libéral au cours des dernières années. Et, sur le plan de nos infrastructures, il y a là une intention du gouvernement de maintenir un niveau d'investissement qui non seulement

sera acceptable, mais qui va servir les régions en termes de développement, qui nous amène une perspective qui est nouvelle, une perspective qui est drôlement intéressante, qui est positive pour nos aînés, pour nos familles, pour nos citoyens, pour les gens de chez nous.

Et vous me permettez, là, de faire un parallèle avec une époque passée. C'est important de ne pas oublier ce qui s'est fait ou ce qui ne s'est pas fait dans le passé sous le gouvernement du Parti québécois. Rappelons-nous, hein, on a vécu au nom de l'atteinte du déficit zéro. On avait, à l'époque — et, moi, j'ai été maire de Rivière-du-Loup, je l'ai subie parce que le monde municipal a été floué durant ces années-là — l'atteinte du déficit zéro. Le monde municipal, M. le Président, recevait des factures au même moment où le gouvernement coupait les revenus au niveau de la TGE, taxe gaz-électricité. Des fonds d'infrastructures à sec, on laissait nos infrastructures se détériorer. Aujourd'hui, il en est tout autre, il y a un partenariat avec le monde municipal, il y a un partenariat avec les régions du Québec qui fait, à mon sens, toute la différence. C'est important de se rappeler ça parce que, nous, on a fait le choix... le gouvernement actuel, le gouvernement libéral a fait le choix de maintenir ces services.

Puis c'est ainsi, là, lorsqu'on parle... On peut parler de santé. Je l'ai abordée brièvement tantôt, mais j'y reviens de façon concrète avec des projets qui ont été annoncés chez nous. Lorsqu'on parle de santé, strictement au cours des derniers mois, ce que le gouvernement a annoncé pour les gens de chez nous dans notre circonscription de Rivière-du-Loup—Les Basques, grâce aux partenaires des CSSS, on a annoncé un nouveau CHSLD de près de 30 millions à Rivière-du-Loup. Le processus qui doit nous conduire à la construction est débuté. Également, la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, il y a quelques mois, annonçait un centre jeunesse de 13,5 millions à Rivière-du-Loup aussi pour notre monde. Il y a d'autres projets envisagés. Et finalement, lorsqu'on parle de maintenir nos services, bien on parle de développement de nos services aussi. C'est ça qu'on permet et c'est ça qu'on propose aux Québécois.

En matière d'éducation, je pourrais vous parler longtemps d'un projet qui est important, l'aménagement, la construction d'une aire de chantier pour les jeunes non seulement de la circonscription de Rivière-du-Loup—Les Basques, mais d'ailleurs dans l'est ou de partout au Québec. Si on décide de choisir un métier dans l'industrie de la construction, bien c'est important de donner à nos jeunes les équipements et les lieux nécessaires à leur apprentissage. C'est ce que nous projetons présentement et c'est ce que le gouvernement du Québec, par son budget, nous permet d'espérer en tant que région du Québec.

J'aimerais vous parler de logements sociaux aussi, hein? C'est passé un peu sous silence, on n'en a pas parlé du côté de l'opposition, mais ce sont 2 000 logements sociaux de plus que nous proposons aux Québécois. Ça, ça veut dire pour les gens de Saint-Jean-de-Dieu — encore chez nous — 29 logements pour des aînés de plus dès cette année. La construction débute dès que la neige sera fondue. Ça, c'est une bonne nouvelle. C'est également des logements complémentaires au Domaine Trois-Pistoles, à Trois-Pistoles, dans Les Basques. C'est également des logements complémentaires du côté de L'Isle-Verte, hein? C'est des choses qui avaient été annoncées, qui vont se faire, puis, en plus, là, le gouvernement vient dire: Bien, on va ajouter

2 000 unités supplémentaires. Pour qui? Bien, pour les citoyens du Québec dans les différentes régions du Québec, ce qui porte à 32 000 le nombre de logements sociaux, communautaires et abordables construits par le gouvernement actuel depuis 2003. Donc, d'autres bonnes nouvelles pour les régions du Québec.

Alors, M. le Président, je fais un tour d'horizon rapide. Moi, je résume ma pensée en vous disant ceci: C'est que, lorsque vient le temps d'analyser un budget, le rôle d'un député qui s'occupe de son comté, c'est d'y voir les opportunités. Au moment où le ministre des Finances nous présentait le budget, nous, ce qu'on a fait, les députés dans les régions, on s'est assis, on a évalué la situation et on s'est dit: Voici les leviers, les outils de développement pour nous, et, maintenant, il faut s'en prévaloir. C'est ça, la responsabilité d'un député, c'est la responsabilité d'un père, c'est la responsabilité d'un fils, c'est la responsabilité d'un homme ou d'une femme de région. C'est notre responsabilité à nous qui sommes les élus de l'Assemblée nationale du Québec, faire en sorte que nos régions aillent chercher le maximum, maximum au niveau de nos ressources, maximum au niveau du service à nos aînés, à nos familles, à nos jeunes dans les écoles. C'est la raison pour laquelle, M. le Président, je réitère ma fierté de pouvoir intervenir aujourd'hui à l'intérieur de cette enceinte, le salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec, de vous dire tout le bien que je pense de ce budget.

Et vous me permettez, en terminant, avec votre permission, de rendre hommage au ministre des Finances pour le courage, la détermination, la vision et son regard plus que positif à l'égard des régions du Québec. Ça me touche, M. le Président, je tenais à le souligner. Et, maintenant, je dis aux citoyens de chez nous: On va continuer à travailler ensemble parce que vous êtes extraordinaires avec vos projets et on va grandir, notamment grâce à ce budget. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Non, s'il vous plaît, là. Je le sais que vous vous êtes levé avant, vous, mais, moi, je ne veux pas... Normalement, je n'interviens pas dans le débat, mais, comme il y a plus de temps de pris par votre formation, si vous ne voulez pas... À la fin, il faudrait permettre ce qu'on appelle deux sujets du ministériel avant. Bon.

Alors, je reconnais maintenant M. le député de — voyons, je le sais, là — Huntingdon pour son intervention. C'est ça qui m'a dérangé, là. Alors, M. le député de Huntingdon, votre intervention sur le discours du budget. À vous la parole.

M. Stéphane Billette

M. Billette: Bien, merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, je souhaiterais également prendre la balle au bond de mon collègue de Rivière-du-Loup et prendre quelques instants afin de lever mon chapeau au ministre des Finances du Québec ainsi qu'à tous les gens qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du budget pour l'année 2011-2012. La confection d'une politique budgétaire, M. le Président, est, sans contredit, l'un des exercices les

plus complexes, compte tenu de l'ensemble des conséquences qu'un budget peut avoir sur toute la société. C'est pour cette raison qu'il m'apparaît important de saluer le tour de force dont a été capable mon collègue malgré les défis que posent les finances publiques du Québec.

En effet, le budget déposé en date du 17 mars dernier est empreint à la fois de rigueur et de pragmatisme, tout en étant enveloppé dans une vision dont le but premier est de positionner le Québec dans un horizon à moyen et, surtout, long terme pour nos générations futures. Comme l'a mentionné mon collègue le ministre des Finances, ce budget s'inscrit pleinement dans l'itinéraire que s'est fixé le gouvernement afin d'éponger le déficit budgétaire en l'an budgétaire 2013-2014. Même si nous avons pris bonne note des voix qui se sont élevées contre cet objectif, le gouvernement persiste et signe, car nous savons que c'est exactement cette trajectoire qui doit être adoptée. À cet égard, je suis persuadé que l'avenir nous donnera raison, M. le Président.

Effectivement, à l'heure où l'économie mondiale semble couper court à la léthargie découlant de la récession, l'élan du Québec sur la voie de la relance ne doit pas être perpétuellement freiné par un déficit budgétaire. Je dois vous avouer qu'il est rassurant pour moi, tout comme il est réconfortant pour l'ensemble de la population, de réaliser à quel point notre gouvernement a l'intention de poursuivre la stratégie élaborée depuis le budget 2009-2010, soit de s'engager fermement à retrouver l'équilibre budgétaire lorsque la reprise économique sera bien enclenchée.

Au chapitre des cibles de réduction pour les années budgétaires 2009-2010 et 2010-2011, le gouvernement a de quoi se féliciter, car les résultats ont été au-delà de ses attentes. Uniquement pour l'année 2009-2010, M. le Président, le déficit s'est établi à 3,2 milliards, soit 1 083 000 000 \$ en moins que prévu. En ce qui a trait à l'année dernière, le déficit s'est chiffré à plus de 4,2 milliards de dollars, ce qui représente une nette amélioration, de l'ordre de 306 millions de dollars, par rapport à ce qui était anticipé. Voilà donc une preuve tangible qui démontre hors de tout doute le sérieux, l'efficacité et, surtout, la vision dont nous faisons preuve au chapitre de la gestion financière du Québec.

Il est primordial, M. le Président, de continuer sur cette même lancée. C'est pour cette raison que, lors de la lecture du discours du budget, le ministre des Finances a réitéré son intention de fixer des cibles définitives de déficit décroissant, tel que lui oblige la Loi sur l'équilibre budgétaire. Voici un aperçu de la marche à suivre dont le gouvernement s'est doté. Après avoir atteint 4,2 milliards de déficit en 2010-2011, le déficit passera graduellement à 3,8 milliards de dollars en 2011-2012, à 1,5 milliard de dollars en 2012-2013. L'aboutissement de cette démarche résultera par une résorption totale du déficit pour l'année 2013-2014.

Dans l'ensemble, ce plan est applaudi par la vaste majorité des observateurs et des intervenants qui analysent de façon régulière l'enjeu des finances publiques. En effet, il s'agit d'une stratégie crédible et applicable qui, de surcroît, ne met pas en péril la prestation de divers services publics que l'État se doit d'offrir à la population.

● (16 h 20) ●

À cet égard, on peut affirmer que notre approche budgétaire d'ici 2013-2014 doit être qualifiée de balancée, car, d'une part, elle préconise une rigueur exemplaire en termes de finances publiques et, d'autre part, elle permet

au gouvernement de continuer à s'acquitter des diverses missions qui lui incombent. De façon générale, il faut admettre qu'il existe une adéquation fort pertinente entre le budget qu'a livré mon collègue le ministre des Finances et le discours inaugural qu'a prononcé le premier ministre. Les mesures chiffrées qui ont été exposées lors du budget permettront donc à notre gouvernement de bel et bien miser sur les priorités que sont la santé, la maîtrise de nos ressources, l'éducation, le développement durable et la capacité d'emploi afin de hisser le Québec vers les plus hauts sommets, et ce, à l'échelle mondiale, M. le Président.

Cependant, compte tenu du court laps de temps qui m'est imparti, M. le Président, j'aimerais attirer votre attention sur les dispositions budgétaires consacrées plus principalement à l'entrepreneuriat, à l'ouverture du Québec sur les marchés étrangers. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, vous n'êtes pas sans savoir que la création d'emplois passe nécessairement par un rehaussement de la culture d'entrepreneurship. En effet, l'économie du Québec ne serait pas ce qu'elle est si elle n'avait pu compter sur le courage, la détermination et l'esprit d'entreprise d'une multitude de femmes et d'hommes qui ont créé des petites, moyennes et grandes entreprises à la grandeur du Québec. Or, le vieillissement de la population fera en sorte qu'une forte proportion d'entrepreneurs prendront une retraite bien méritée. Par contre, les intervenants du milieu appréhendent l'avenir entrepreneurial du Québec avec un haut degré de scepticisme, compte tenu de certaines lacunes quant à la relève. M. le Président, on souligne souvent le manque de main-d'œuvre, mais le manque de relève entrepreneuriale sera aussi important que le problème de main-d'œuvre.

C'est dans cette optique que notre gouvernement s'est fait un point d'honneur de mettre en œuvre des actions concrètes afin de s'assurer que l'entrepreneuriat demeure un vecteur important pour la création de richesse. À cet égard, je me réjouis de voir que le gouvernement reconnaît qu'il est essentiel que les nouveaux entrepreneurs puissent avoir accès à des capitaux afin de véritablement pouvoir se lancer en affaires. Bien souvent, les jeunes entrepreneurs ont de la difficulté à mettre la main sur cette forme de support financier. C'est pour cette raison que le budget 2011-2012 prévoit la mise en place du fonds Capital Anges Québec. Ce fonds sera un acteur clé dans l'amorçage et le démarrage d'entreprises en détectant rapidement les projets prometteurs et en y injectant des sommes substantielles afin de contribuer à leur succès. Concrètement, le fonds Capital Anges Québec sera constitué d'une mise de fonds de 20 millions de dollars provenant du gouvernement du Québec par l'intermédiaire d'Investissement Québec. De plus, le fonds pourra compter sur des investissements de l'ordre de 10 millions de dollars découlant des anges investisseurs.

Tel que je l'ai mentionné précédemment, M. le Président, le manque de relève entrepreneuriale est d'ores et déjà un enjeu très épineux dans le milieu des affaires. Afin de se montrer à la hauteur du défi que pose cette situation alarmante, le gouvernement a agi avec célérité pour stimuler la fibre entrepreneuriale des jeunes Québécois. À titre d'exemple, M. le Président, le ministre des Finances a annoncé la création du Fonds Relève Québec, qui disposera de 50 millions de dollars dans le but d'offrir des prêts à des conditions avantageuses aux repreneurs québécois afin de financer une partie de leur mise de fonds lors du transfert d'entreprises.

De plus, pour faciliter l'essor d'une relève forte et confiante, le gouvernement a fait le choix de porter de 1 milliard à 1 250 000 000 \$ le plafond de capitalisation de Capital régional et coopératif Desjardins. Nous augmentons également de 10 millions de dollars l'enveloppe mise à la disposition des fonds locaux d'investissement, communément appelés les FLI. L'accent mis sur l'entrepreneuriat aura très certainement des effets bénéfiques sur l'économie du Québec sur le plan domestique. Ce renforcement contribuera également au positionnement du Québec sur l'énorme échiquier qu'est devenue l'économie mondiale. Les exportations représentent plus de 40 % du PIB du Québec. Cela démontre à quel point notre économie est fortement ouverte. C'est donc pour cette raison qu'en plus du partenariat commercial dont il dispose avec le reste du Canada et les États-Unis il est essentiel que le Québec accentue les relations commerciales avec les nombreux pays émergents.

Notre gouvernement a compris que le Québec doit nécessairement accroître sa présence au sein du commerce mondial. C'est dans cet esprit que nous comptons mettre sur pied Exportation Québec, qui sera le guichet unique pour l'offre de services du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation à l'intention des exportateurs québécois. La mission de cet organisme sera de faire flèche de tout bois afin d'étendre la présence du Québec à l'étranger. Exportation Québec ne sera pas une coquille vide, M. le Président, car l'enveloppe budgétaire consacrée au soutien à l'exportation sera plus que doublée, ce qui représente une bonification de 40 millions de dollars pour les trois prochaines années.

De plus, pour établir des ponts avec de nouveaux partenaires commerciaux, encore faut-il être présent sur le sol des pays avec lesquels nous entendons développer ces échanges. C'est pourquoi j'accueille favorablement la décision de notre gouvernement d'ouvrir un nouveau bureau du Québec en Russie et de renforcer les représentations québécoises au Brésil, en Inde et également en Chine.

En conclusion, M. le Président, je tiens sincèrement à réitérer mon appui inconditionnel à la politique budgétaire énoncée par mon collègue le ministre des Finances du Québec lors de la lecture du budget 2011-2012. Ce budget est un moyen de plus sur lequel notre gouvernement a l'intention de miser afin d'entrer de plein fouet dans la relance économique. Courageux, rigoureux, discipliné et avant-gardiste, ce sont là les qualificatifs les plus appropriés afin de décrire notre gouvernement ainsi que le budget proposé aux Québécois et Québécoises. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Huntingdon, de votre intervention sur le discours du budget et je cède maintenant la parole à M. le député de Verchères. M. le député de Verchères, à vous la parole.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron: M. le Président, j'anticipais avec beaucoup d'enthousiasme la possibilité de pouvoir intervenir sur ce budget, mais là je ne suis plus trop sûr. Je ne suis plus trop sûr, M. le Président, parce que, la semaine dernière, la ministre du Travail nous a lancé un

avertissement. Elle nous a dit que, si nous osions nous prononcer contre le budget, nous allions devoir nous mettre au régime sec, en d'autres termes que la population de nos circonscriptions, M. le Président, allait devoir être pénalisée.

La ministre nous a livré la semaine dernière sa conception, qui est nouvelle, il faut le reconnaître, sa conception du régime politique et des institutions démocratiques du Québec, et je vais vous faire lecture de ses propos très édifiants, M. le Président: «...qu'ils ne viennent plus voir...» Elle parle de nous, là, les députés de l'opposition: «...qu'ils ne viennent plus [me] voir [ni] aucun de mes collègues avant une période de questions pour nous demander de mettre la main dans notre poche, dans nos [budgets] discrétionnaires ou dans nos programmes...»

M. le Président, peut-être serait-il utile de préciser à la ministre que ce n'est pas ses poches, ce ne sont pas leurs poches, ce ne sont pas leurs budgets discrétionnaires, ce ne sont pas leurs programmes. Que je sache, M. le Président, c'est l'argent des contribuables québécois, c'est l'argent des citoyennes et des citoyens du Québec, ce n'est pas leur argent personnel, et ils ne doivent pas en disposer en fonction de leurs desiderata, mais en fonction des besoins et de la population, et ce, dans les 125 circonscriptions au Québec, M. le Président.

La ministre nous a révélé sa conception de notre régime politique et de nos institutions démocratiques. Il y a maintenant deux catégories de députés en cette Chambre, M. le Président: ceux qui appuient la politique budgétaire du gouvernement et qui peuvent donc profiter de ses largesses et ceux qui n'appuient pas la politique budgétaire du gouvernement et qui ne peuvent donc escompter le moindre écu de la part du gouvernement pour le bénéfice de leur population.

La ministre devrait comprendre, M. le Président, que ce qu'on demande, on ne le demande pas pour nous, pour nos petites personnes, mais on le demande pour nos concitoyennes et nos concitoyens, on le demande pour le service public, on le demande pour le bien de nos populations respectives, M. le Président. Les citoyens des circonscriptions d'opposition ne sont pas des citoyens de seconde zone, M. le Président, ils ont droit aux mêmes octrois et aux mêmes services que l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec. Ils paient les mêmes taxes et les mêmes impôts que l'ensemble de la population du Québec, ils ont donc droit, je le répète, aux mêmes octrois et aux mêmes services.

Et, s'il n'est pas vrai qu'ils ont droit aux mêmes octrois et aux mêmes services, j'invite la ministre du Travail à nous expliquer, pour notre édification personnelle, quel nouveau régime fiscal elle compte mettre de l'avant pour les circonscriptions représentées par des députés d'opposition parce que, s'il est vrai, M. le Président, que je n'ai plus le droit d'aller voir les collègues ministériels pour demander des sommes pour les citoyennes et les citoyens de Verchères, bien je demande que les citoyennes et les citoyens de Verchères soient exempts, soient libres de taxes et d'impôt, M. le Président. Que la ministre se le tienne pour dit.

● (16 h 30) ●

Elle a déclaré la semaine dernière: «...je vais me faire un malin plaisir de noter [chaque demande] avant chaque [...] période de questions...» Je vais aller voir les collègues ministériels et je vais continuer à demander des octrois pour mes concitoyennes et concitoyens. Elle peut tout de suite me mettre sur son petit cahier noir, je vais

y aller, je vais traverser, M. le Président, puis ça ne me fera pas de peine de le faire puis je vais être même très fier de le faire pour les citoyens que je représente.

Au premier chef, M. le Président, demain, 30 mars, je vais aller voir sa collègue de la Culture et des Communications. Je lui ai déjà parlé, à sa collègue de la Culture et des Communications. À l'automne 2008, la ministre responsable de la Montérégie est venue faire une annonce à Varennes. Elle est venue annoncer l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque. Nous sommes en mars 2011. Cet argent n'a toujours pas été versé. Or, c'est plus qu'urgent, M. le Président, le toit de cette bibliothèque coule. Il faut procéder. Et la municipalité de Varennes est prête à procéder. Je ne dis pas qu'il y a de la mauvaise foi. J'ai parlé avec la ministre de la Culture et des Communications, et elle m'a dit que le tout devrait se régler d'ici la fin mars.

Alors, nous sommes le 30, demain. Je vais aller la voir avant la période de questions. La ministre qui est assise juste derrière va pouvoir noter que j'aurai traversé la Chambre et que je vais avoir été voir la ministre de la Culture et des Communications. Puis elle pourra me dénoncer tant qu'elle voudra, c'est mon travail ici, à cette Assemblée, d'aller voir les ministres et de réclamer leur dû pour les citoyennes et les citoyens du comté de Verchères, M. le Président. C'est pour cela que j'ai été élu. Et je vais continuer à faire ce travail, n'en déplaise à la ministre du Travail.

M. le Président, maintenant, n'en déplaise à la ministre du Travail, encore une fois, je vais livrer mon point de vue sur le budget du ministre. Et ce n'est pas parce que je suis en désaccord avec le budget du ministre et ce n'est pas parce que je vais voter contre, le jour du vote, que la population du comté de Verchères doit être pénalisée pour les politiques gouvernementales qu'aura décidé de mettre de l'avant le parti ministériel.

Alors, M. le Président, ce parti ministériel, qui se proclame depuis toujours et particulièrement depuis 2003 le champion de l'économie, eh bien, M. le Président, je pense qu'il faut reconnaître que c'est plutôt le champion des promesses non tenues. Le champion de l'économie, M. le Président, alors que l'Institut Fraser classait le premier ministre sixième premier ministre sur 10 au Canada dans une évaluation globale de la gestion budgétaire, et ce, au mois d'octobre dernier. Il n'y a pas des siècles de cela, M. le Président. Plus récent encore, puisque ça prend des données, je dirais, inattaquables, plus récent encore — champion de l'économie — le 17 mars dernier, Moody's a prévenu que, si le Québec ne modifiait pas sa façon de gérer les finances publiques, on allait abaisser la cote de crédit du Québec. Champion de l'économie, M. le Président. On peut bien se targuer, puis se pêter les bretelles, là, la réalité, là, c'est que ce n'est pas ça.

M. le Président, on se prétend les champions de l'économie, et ce gouvernement, depuis 2003, est champion d'une seule chose, est champion de la dette publique. 30 % de la dette publique québécoise, presque le tiers de la dette publique québécoise, est le fruit de la gestion de ce seul gouvernement. Je ne parle pas des libéraux en général, M. le Président, je parle du gouvernement dirigé par l'actuel premier ministre et député de Sherbrooke. 30 % de la dette totale du Québec est la responsabilité de ce gouvernement, le champion de l'économie. Ce budget nous donne la preuve que ce gouvernement est loin d'être le champion de l'économie. Il n'est même pas le

champion du règlement des contentieux entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Le premier ministre se plaît à nous répéter en cette Chambre que les transferts fédéraux ont augmenté depuis qu'il est premier ministre. Or, ils ont augmenté dans toutes les provinces. Est-ce le fait que les Québécois ont élu l'actuel député de Sherbrooke premier ministre que les transferts ont augmenté dans toutes les provinces? Tant qu'à s'attribuer tant de mérite, M. le Président, attribuons-nous le mérite d'avoir fait augmenter les transferts dans l'ensemble des provinces. Mais ce qu'il faut remarquer, M. le Président, c'est que les transferts ont augmenté de façon moins importante au Québec que dans toutes les autres provinces canadiennes. Et ça, j'imagine que c'est le fait de l'actuel député de Sherbrooke et premier ministre du Québec, Mme la Présidente.

Le gouvernement du Québec n'a pas réussi à régler des contentieux financiers, avec le gouvernement fédéral, qui s'élèvent à près de 7 milliards de dollars. Vous m'avez bien entendu, Mme la Présidente, 7 milliards de dollars. Si le gouvernement avait réussi à régler ces contentieux avec le gouvernement fédéral, nous n'en serions pas réduits à devoir piger de nouveau dans la poche des Québécoises et des Québécois, la vraie poche dans laquelle on pige, pas celle de la ministre du Travail, là, la poche des contribuables québécois, la poche des Québécoises et des Québécois. C'est dans cette poche continuellement qu'on pige, Mme la Présidente.

Ne serait-ce qu'au chapitre de l'harmonisation de la taxe de vente, c'est 2,2 milliards de dollars, Mme la Présidente, qui nous échappent. 2,2 milliards de dollars. Nous avons été la première province à harmoniser la taxe de vente avec le gouvernement fédéral, et, même si toutes les provinces qui ont harmonisé jusqu'à présent ont réussi à se faire dédommager par le gouvernement fédéral, le Québec subit une injustice flagrante que, de l'autre côté, on accepte bêtement, là, tu sais: Pas grave! Ce n'est pas grave! Tu sais, le premier ministre dit que notre priorité, à nous, c'est la souveraineté. La sienne, c'est le fédéralisme à tout prix, aux dépens des intérêts du Québec. C'est ça, sa priorité à lui, Mme la Présidente.

Le ministre des Finances disait, en janvier 2010: Tous les aspects techniques ont été réglés par rapport au contentieux touchant l'harmonisation de la taxe de vente, Mme la Présidente. 14 mois plus tard, il n'y a rien de réglé. Pire encore, le 25 mars dernier, à la veille même du déclenchement de l'élection fédérale actuelle, le ministre fédéral des Finances indiquait qu'on était loin d'un accord. Ça ne s'améliore pas. Comme disait ma mère, Mme la Présidente, ça ne s'emmieute pas, ça rempire. C'est ça, la situation, Mme la Présidente.

Considérant que le déficit actuel du gouvernement aurait été complètement épongé, pas un petit peu, pas une partie, complètement, Mme la Présidente, si on avait réglé les contentieux financiers avec le gouvernement fédéral, est-ce qu'on ne s'entend pas pour dire que la gestion de ce gouvernement, tant au niveau économique qu'au niveau politique, avec le gouvernement fédéral coûte cher aux Québécoises et Québécois? Ah! ils vont le sentir, quand la taxe de vente va augmenter de nouveau le 1er janvier prochain, quand la taxe sur l'essence va augmenter, quand les tarifs d'électricité vont augmenter, ils vont le sentir, à quel point la gestion de ce champion de l'économie leur

coûte cher. Ça coûte cher aux citoyennes et citoyens du Québec. Puis n'allez surtout pas voir un ministre pour demander qu'on en ait quelque chose en retour, hein? On se le fait reprocher par la ministre du Travail après ça. Alors, Mme la Présidente, je pense qu'à quelque part, là, il faut mettre les choses un petit peu en perspective.

Et là on passe sous silence l'augmentation des frais de scolarité. Imaginez, un vrai gel des frais de scolarité aurait impliqué qu'il puisse y avoir indexation. On est à des années-lumière de l'indexation, Mme la Présidente. On est passé, de 2007 à 2012, de 1 668 \$ à 2 168 \$, et là on pense les faire augmenter de 325 \$ par année pendant cinq ans, soit 1 625 \$ de plus à terme, pour un total de 3 793 \$. Bien là, on ne parle plus d'un gel, là, on ne parle plus d'une politique visant à assurer l'accessibilité aux études. Mais le premier ministre actuel puis le ministre des Finances, eux, ils ont eu droit au gel des frais de scolarité... à des frais de scolarité bas, eux, Mme la Présidente.

Il faut que les universités demeurent accessibles. Et la politique que met de l'avant le gouvernement, en n'augmentant pas les bourses et les prêts auxquels auraient accès les étudiants de la classe moyenne, en leur imposant cette augmentation, ça va faire en sorte que, pour les étudiants et les étudiantes de la classe moyenne, le choc va être terrible au niveau de l'accessibilité aux études, Mme la Présidente.

Puis, pendant ce temps-là, bien, il y a des dépenses somptuaires au niveau des salaires, des primes de départ, des avantages sociaux des dirigeants des universités. Il y a des investissements pour le moins douteux dans l'immobilier. Qu'on pense à l'Ilot Voyageur, qui est le grand legs de l'actuel leader parlementaire du gouvernement et ancien ministre de l'Éducation. Puis, pendant ce temps-là, on veut faire payer le déficit des universités, la difficulté de joindre les deux bouts des universités aux étudiants, aux seuls étudiants puis aux seules étudiantes, alors qu'on n'a pas réussi à discipliner les universités dans leur gestion financière.

Mme la Présidente... Et là je ne vous parle même pas de l'ajustement au niveau des cotisations à la Régie des rentes du Québec, où on va faire payer finalement la génération actuelle et les générations futures, encore à cause de cette mauvaise gestion de la part de ce gouvernement.

Mme la Présidente, c'est tout simplement pitoyable. On a voulu présenter un petit budget pépère, là, qui ne brasse pas trop de boue, là, qui ne fait pas trop de vagues, mais, au fond, toutes les mauvaises nouvelles étaient dans le budget de l'année dernière, puis là, les bonnes nouvelles, elles sont reportées à plus tard, hein?

● (16 h 40) ●

Par exemple, on nous a promis, en 2008, une autre promesse du gouvernement libéral, on nous a promis 15 000 places en garderie. Écoutez, Mme la Présidente, avec le budget, là, on ne nous annonce pas la création des places avant 2012-2013, 2015-2016. Vous vous souvenez, Mme la Présidente, au temps de Duplessis, on bradait nos ressources naturelles. On retrouve ça, actuellement, avec le gouvernement du Parti libéral. Mais on retrouve ça également au niveau des promesses non tenues, hein? À l'époque de Duplessis, on disait: Un pont, une route, c'est bon pour trois élections. Mais 15 000 places en garderie, c'est en train de devenir la même affaire, Mme la Présidente, parce qu'elles ne seront pas créées avant la prochaine élection. Ils vont arriver en grande pompe au prochain scrutin puis ils vont nous dire: On vous promet 15 000 places

en garderie, Mme la Présidente. Ça n'a pas de bon sens. C'est tout simplement odieux. On ne peut pas accepter une chose pareille.

Puis ce gouvernement, qui nous promettait, qui promettait aux Québécoises et aux Québécois de tout mettre en oeuvre pour lutter contre la corruption et la collusion, qu'a-t-il fait? Il n'y a presque pas un traître mot, ni dans le discours inaugural ni dans le discours du budget, sur la justice, sur la sécurité publique, sur la corruption, sur la collusion. Même le mot «justice» n'est pas prononcé, Mme la Présidente. Qu'est-ce qu'on voit, par exemple, c'est qu'il y a des coupes prévues de 17 millions de dollars dans le budget de la justice et 4 millions au programme de poursuites criminelles et pénales. Mme la Présidente, pour un gouvernement qui voulait déployer tous les efforts pour lutter contre la corruption et la collusion, je trouve qu'on n'a pas pris les moyens. On a plutôt pris le moyen inverse.

Et, quand on voit ce qui s'est passé avec les procureurs de la Couronne, qui menacent sérieusement le fonctionnement de l'unité anticorruption, bien, il y a lieu de croire que la corruption et la collusion vont continuer de régner en maîtres au Québec pendant encore longtemps puis que ça, ça va continuer à coûter très cher, encore une fois, aux Québécoises et aux Québécois, puisqu'on évalue, disons, de façon conservatrice, à 30 % ce que ça nous coûte de plus au Québec en raison de la corruption et de la collusion. Considérant qu'il y a des investissements de l'ordre de 15 milliards de dollars annuellement, par ce gouvernement, en infrastructures, on parle de plus de 4 milliards, annuellement, qu'il en coûte aux Québécoises et aux Québécois. Mais on ne fait rien. On coupe dans le budget de la Sécurité publique puis on coupe dans le budget de la Justice. Mais ça va continuer de coûter cher aux Québécoises et aux Québécois.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je dépose la motion de grief suivante:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour n'avoir pas pris les moyens pour lutter efficacement contre la collusion et la corruption, notamment, au premier chef, par le déclenchement d'une commission d'enquête sur l'industrie de la construction, l'octroi des contrats, des permis, des subventions et le financement des partis politiques.»

Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant. Et je cède la parole à Mme la députée de Trois-Rivières et whip adjointe du gouvernement. Mme la députée.

Mme Danielle St-Amand

Mme St-Amand: Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui afin de participer au débat suite au dévoilement du budget du 17 mars dernier par mon collègue le ministre des Finances.

Vous n'êtes pas sans savoir, Mme la Présidente, que, dans le contexte actuel... il est fort différent, ce contexte-là, de celui de l'année dernière, où nous étions à l'aube de la relance mais nous étions également préoccupés par une grande incertitude économique. Toutefois, avec les dernières analyses, nous savons que nos efforts ont porté fruit et que le Québec a été beaucoup moins affecté par la récession économique que la plupart de ses partenaires. En effet, la reprise est maintenant bien engagée, et nous sommes prêts à reprendre le flambeau pour porter la société québécoise encore un peu plus loin.

L'an dernier, nous nous sommes engagés à réaliser le retour à l'équilibre budgétaire. Nous étions alors conscients que ce retour à l'équilibre allait exiger des efforts constants et une discipline sans faille. Par contre, il était clair pour notre gouvernement que ce retour n'allait pas se faire au détriment de la justice sociale.

Les défis auxquels est confronté le Québec sont de taille, soit les changements démographiques, le retour à l'équilibre budgétaire et l'exploitation durable de nos ressources naturelles. Pour relever ces défis, nous allons devoir miser sur nos principaux atouts, c'est-à-dire la vaillance des Québécois, la créativité de nos entreprises et la richesse de nos nombreuses ressources que comporte notre vaste territoire.

Dans le contexte du dernier budget, j'aimerais m'attarder sur un sujet qui touche particulièrement mon comté et les gens que je représente fièrement à l'Assemblée nationale, soit Trois-Rivières. Depuis l'été 2009, la pyrrhotite a fait malheureusement de nombreuses victimes dans la région de Trois-Rivières. Des fissures ont été repérées dans plusieurs résidences et elles sont la cause de la présence de pyrrhotite dans l'agrégat ayant servi à la confection du béton utilisé dans les fondations.

Vous savez, Mme la Présidente, je rencontre régulièrement des familles aux prises avec cette terrible problématique, et ce, depuis maintenant près de deux ans. Je les ai toujours assurées de mon soutien et de la meilleure collaboration possible de notre gouvernement. Aussi, en compagnie de mes collègues le député de Maskinongé et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la Mauricie et députée de Laviolette, nous avons multiplié les démarches, depuis l'apparition de cette problématique, afin qu'un fonds soit mis en place.

Bien qu'une garantie sur les maisons neuves s'applique dans la plupart des cas, celle-ci se révèle souvent insuffisante. Mme la Présidente, le bien-être des familles de mon comté est une priorité. Alors, comme notre gouvernement est un gouvernement responsable, nous avons mis en place un programme d'aide aux propriétaires des résidences endommagées. Ce programme offrira un soutien qui variera selon les catégories de bénéficiaires: les propriétaires ayant un plan de garantie, les propriétaires dont le plan de garantie est expiré et les propriétaires n'ayant pas de plan de garantie. Le coût total d'un tel programme est estimé à 20 millions de dollars sur 10 ans. Le gouvernement du Québec en assumera 75 % et poursuivra ses négociations avec le gouvernement fédéral pour que ce dernier prenne à son compte les 25 % restants.

J'aimerais aujourd'hui rassurer les Trifluviens en leur mentionnant que les modalités de ce programme seront annoncées prochainement par mes collègues le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la ministre du Travail. Vous

comprendrez, Mme la Présidente, qu'en tant que députée de Trois-Rivières je me réjouis de ces mesures, et elles sont la preuve que notre gouvernement prend, encore une fois, ses responsabilités.

Permettez-moi de saluer chaleureusement tous les citoyens de chez nous qui vivent au quotidien avec cette terrible problématique. Je tiens à leur réitérer tout mon soutien et à leur dire que, tel que promis, nous ne les laisserons pas tomber. Je veux aussi remercier chaleureusement ma collègue la ministre du Travail, qui a pris ce dossier en main avec un dévouement et une diligence exceptionnels. Merci au ministre des Finances qui a été à l'écoute. Nous avons été entendus.

Dans un autre ordre d'idées, Mme la Présidente, lors de ma dernière intervention en Chambre, celle où je prenais la parole suite au discours d'ouverture du premier ministre, j'ai abordé les mesures concernant les travailleurs d'expérience. C'est maintenant connu, Mme la Présidente, le Québec s'apprête à connaître de profonds changements démographiques. Le vieillissement rapide de la population sera accompagné d'une diminution du nombre de personnes en âge de travailler, diminution qui est estimée s'amorcer autour de l'année 2013. Je ne vous annonce rien, Mme la Présidente, en vous disant que cette réduction considérable du bassin de main-d'œuvre disponible représente un défi majeur, pour la société québécoise, sur le plan économique.

Présentement, des travailleurs d'expérience se retirent du marché du travail plus tôt au Québec que chez nos principaux partenaires commerciaux. En effet, l'âge moyen de la retraite, au Québec, est de 61 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes, soit un et deux ans de moins qu'au Canada et trois ans de moins qu'aux États-Unis.

Face à une telle situation, notre gouvernement se devait de poser des gestes additionnels pour favoriser le maintien en emploi des travailleurs d'expérience qui ont le désir et surtout la capacité d'occuper un emploi aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Alors, afin de remédier à cette situation, mon collègue le ministre des Finances a annoncé la mise en place graduelle d'un crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience de 65 ans et plus, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2012. Ce nouveau crédit d'impôt visera à compenser l'impôt du Québec à payer sur les 10 000 dollars... 10 000 \$ du revenu excédant les premiers 5 000 \$ pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. Au total, ce crédit d'impôt représentera un coût de 120 millions de dollars pour notre gouvernement.

En résumé, ce crédit d'impôt compensera l'impôt à payer au plus petit taux de la table d'imposition, soit 16 %. C'est aussi plus de 100 000 travailleurs d'expérience qui bénéficieront de ce crédit d'impôt. De plus, les travailleurs récupéreront un montant pouvant atteindre 1 500 \$ par année.

En agissant de la sorte, le savoir-faire des travailleurs expérimentés continuera de contribuer de façon notable à la croissance économique des prochaines années, tout en continuant de former la relève au moyen du transfert de leurs connaissances, transfert dont la valeur est inestimable, Mme la Présidente.

En terminant, Mme la Présidente, j'aimerais vous redire que je suis toujours fort enthousiaste face à la nouvelle feuille de route que mon gouvernement s'est donnée. Avec le dévoilement du plan budgétaire 2011-2012, je suis persuadée que le Québec dispose des atouts nécessaires

pour atteindre tous ses objectifs. Nous avons une économie dynamique, innovante et diversifiée, nous sommes dotés d'une main-d'œuvre qualifiée et productive et finalement nous bénéficions d'une fiscalité concurrentielle. Il suffit maintenant de se tourner vers l'avenir pour continuer à faire du Québec une province dont nous sommes fiers et où il fait bon vivre. Le Québec est donc bel et bien au bon endroit et au bon moment. Merci, Mme la Présidente.

• (16 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Mme la députée de Trois-Rivières. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Matapédia, porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux. Mme la députée.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, depuis bientôt 17 ans, à titre de députée de Matapédia, j'ai fait du mieux possible pour bien représenter et défendre les intérêts des citoyens et citoyennes de Matapédia à l'Assemblée nationale du Québec. À la lecture du budget du ministre des Finances, les gens ont pu constater que les motivations sont bien différentes de l'autre côté de la Chambre. La volonté de la population a été mise de côté pour faire passer les intérêts de la famille libérale avant les besoins prioritaires du Québec. Les plus vulnérables ont été complètement ignorés dans ce budget libéral qui a laissé un goût amer au Québec tout entier.

Alors que les effets négatifs du dernier budget se font sentir dans la population encore pour plusieurs personnes, et organismes, et groupes, le ministre des Finances resserre la ceinture des contribuables, particulièrement celle des travailleurs de la classe moyenne, des familles et des étudiants du Québec. Le gouvernement est carrément en train de les étouffer avec ses hausses de tarifs et de taxes.

L'an dernier, le ministre des Finances nous imposait des hausses de tarifs et de taxes de plus de 6,5 milliards de dollars, et cette année il en redemande à la hauteur de 1,6 milliard, pour une ponction de 8,1 milliards en deux ans. C'est ça, la réalité. Et, Mme la Présidente, les poches des Québécois et Québécoises sont déjà pas mal vides, et le gouvernement ne se gêne pas pour continuer à y piger. Après être passé à l'histoire pour avoir le plus endetté le Québec, plus de 55 milliards depuis 2003, le gouvernement libéral sera celui qui a le plus appauvri les plus démunis.

Le budget 2011-2012 prévoit un déficit de 3,8 milliards, soit 900 millions de plus que ce qui avait été annoncé dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire présenté l'an dernier. Malgré des acrobaties comptables et des dépenses envoyées dans des fonds spéciaux, la vérité rattrape le gouvernement.

Mme la Présidente, le ministre des Finances a aussi été incapable d'aller chercher le versement attendu de 2,2 milliards de dollars pour l'harmonisation des taxes de vente auprès du gouvernement fédéral. Comment peut-il baisser les bras aussi facilement et demander aux Québécoises et Québécois de faire plus d'efforts? Cette absence de leadership et de vision économique laissera un lourd héritage au Québec.

En éducation, Mme la Présidente, la hausse des droits de scolarité du ministre des Finances aura un effet direct sur la baisse du taux de diplomation. Avec cette hausse de 325 \$ pendant cinq ans, les droits de scolarité auront

plus que doublé sous ce gouvernement. Ces hausses nuiront à l'accessibilité aux études supérieures des jeunes du Québec, particulièrement dans des circonscriptions comme celle de Matapédia où, en plus des droits de scolarité, les jeunes doivent payer des frais de logement et de transport, vu la distance qui les sépare des universités québécoises. Le gouvernement vient encore réduire les chances des plus défavorisés de se développer au même titre que le reste de la population, un choix pas très payant pour l'avenir du Québec, d'autant plus qu'à force de les viser le gouvernement est carrément en train de les écraser.

Pour les familles, Mme la Présidente, ces familles sont de plus en plus nombreuses à venir dans mes bureaux de circonscription pour se plaindre. Elles ont atteint leurs limites et ne savent plus comment joindre les deux bouts. Encore hier, Mme la Présidente, une mère monoparentale de trois enfants qui n'a pas de place en garderie subventionnée m'a appelée pour se plaindre du gouvernement. La seule garderie où il y avait encore des places de disponibles est située à 20 kilomètres de chez elle et lui coûte 20 \$ par jour. Cette femme, qui gagne le salaire minimum, se demande si elle ne ferait pas mieux de rester chez elle parce qu'en réalité aller travailler lui coûte plus cher que de rester à la maison. Dans un contexte de vieillissement de la population et de rareté de main-d'œuvre, est-ce que le Québec peut vraiment se permettre de perdre des travailleuses parce que le gouvernement est incapable de faire des choix logiques pour les familles du Québec? C'est un non-sens.

Avec son budget 2011-2012, le gouvernement demande à cette femme de payer plus pour moins de services. Elle a raison d'être en colère au même titre que les 50 000 parents qui attendent, depuis 2008, les 15 000 places en garderie promises par le gouvernement libéral. Dans son budget, le gouvernement se fixe l'horizon 2016 pour déployer ces 15 000 places. C'est maintenant qu'il faut agir, pas dans cinq ans quand ces enfants seront rendus à l'école primaire. Rendus à l'école primaire, ils n'en auront plus besoin.

Il faut être déconnecté de la réalité pour annoncer un tel budget. Le ministre des Finances et le gouvernement devraient sortir de leur bulle plus souvent. Depuis des années que les parents, les enseignants des élèves vivant avec un handicap, avec une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage réclament des ressources supplémentaires et davantage de professionnels dans les écoles du Québec pour contribuer à la réussite et à l'intégration scolaire de ces jeunes élèves. Aucune réponse pour eux dans ce budget. Le gouvernement préfère annoncer des tableaux interactifs, des ordinateurs portables pour les professeurs qu'ils se sont souvent payés déjà eux-mêmes et des costumes pour les équipes sportives. Wow! Dans un contexte de rigueur budgétaire, le gouvernement aurait dû cibler les vraies priorités de l'éducation au Québec. Les parents et les enseignants à bout de souffle ont besoin de bien plus que des bonbons pour faire la lutte au décrochage scolaire. Le gouvernement impose des priorités qui ne correspondent pas du tout aux vrais besoins des milieux.

Dans un article du journal *Le Soleil* du 20 mars dernier, en page 18, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Manon Bernard, se dit amèrement déçue du budget du ministre des Finances. Elle dit aussi, et je la cite: «Même s'il y a un tableau interactif dans la classe, ce ne sera pas plus facile d'enseigner s'il y a trop

d'élèves en difficulté.» C'est déplorable. Le gouvernement passe à côté de la cible. En abandonnant les parents et les enseignants des élèves en difficulté et en reniant les besoins particuliers de ces jeunes, le gouvernement freine leur intégration dans toutes les sphères de notre société. Les spécialistes s'entendent pour dire qu'un élève ayant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap qui ne reçoit pas les bons outils dès le début de son parcours scolaire a plus de chances de décrocher avant d'obtenir son diplôme. Comment le gouvernement peut-il mettre de côté une information aussi cruciale pour l'avenir du Québec? Le Québec d'aujourd'hui et de demain se bâtit avec l'aide de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

En santé mentale, Mme la Présidente, parce que je suis responsable des organismes communautaires, de l'économie sociale et des services sociaux, comme vous l'avez précisé tantôt, je dois vous signifier une autre déception relativement à ce budget: l'absence de mesures pour venir en aide aux personnes souffrant de problèmes en santé mentale, elle est là, dans le budget. D'ailleurs, une coalition formée d'organisations syndicales et communautaires a été formée au Québec pour décrier ce manque de ressources. Dans un article paru le 21 mars dernier dans *Le Devoir*, page A6, la coalition dénonce les services insuffisants «six ans après l'adoption d'un plan de restructuration visant à rapprocher les services du milieu de vie de la clientèle». Un autre cafouillage du gouvernement, encore des promesses faites et non tenues.

Le plan d'action du gouvernement prévoyait aussi que les organismes communautaires touchent au moins 10 % des dépenses en matière de santé mentale. Le contraire s'est plutôt produit: le financement de ces organismes communautaires a fondu de 7,3 % à 7 %, selon la coalition. Je cite les membres de la coalition: «Nous nous demandons si le ministère de la Santé et des Services sociaux veut vraiment maintenir un réseau d'organismes communautaires spécialisés en santé mentale. [...] Les intervenants des CSSS, tout comme ceux du milieu communautaire, soutiennent les patients souffrant de problèmes en santé mentale à bout de bras et, ultimement, n'ont d'autre choix que de les retourner à l'urgence pour qu'ils puissent obtenir des services médicaux [ou] psychiatriques. On est loin de l'objectif recherché de continuité et de proximité des services.»

● (17 heures) ●

Même constat pour les 3 400 organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux qui devront se contenter d'une hausse d'un peu plus de 12 millions de dollars. Ça représente, Mme la Présidente, en moyenne 3 600 \$ par organisme, c'est ridicule. La Coalition des organismes communautaires du Québec et les tables régionales, ce qu'on appelle les CTROC, réclamaient plutôt 200 millions de dollars. Il est question ici d'intervenants de première ligne qui offrent bien souvent un service de dernier recours aux plus démunis du Québec. Au rythme où le gouvernement agit, la liste des personnes dans le besoin s'allongera. Avec quels moyens les organismes communautaires vont-ils répondre aux demandes? Les inégalités sociales augmentent, le recours aux organismes communautaires aussi, mais les enveloppes budgétaires allouées ne rencontrent même pas la hausse du coût de la vie. Les entreprises d'économie sociale offrant de l'aide domestique devront, elles aussi, se contenter d'une maigre augmentation de 4 millions de dollars.

Ce que ça veut dire, Mme la Présidente, c'est que, pour répondre à la demande actuelle d'aide domestique, les entreprises communautaires vont encore devoir se priver, elles qui réclamaient 25 millions de dollars. Ce sont les employés et les clients de ces entreprises qui vont avoir... qui vont faire les frais de cette mauvaise gestion du gouvernement par des baisses de salaire aux employés et une hausse des tarifs qui va être inévitable. C'est déjà commencé dans ma circonscription de Matapédia. Les personnes âgées, les personnes vivant avec des limitations paient 2 \$ de plus de l'heure pour l'aide domestique.

Alors, Mme la Présidente, lorsqu'on additionne l'augmentation de la TVQ, de la taxe sur l'essence, de la taxe santé, de l'électricité et des cotisations au Régime des rentes du Québec, il n'en reste pas beaucoup pour se loger et se nourrir, pour les besoins essentiels. Le budget du gouvernement est à l'antipode de la volonté des gens au Québec. Le mot «région», Mme la Présidente, n'a pas été prononcé une seule fois... Je pense, une seule fois, une seule fois le mot «des régions»... «région» a été prononcé. Les régions ne sont pas au cœur des priorités du gouvernement, et le ministre des Finances coupe près de 100 millions de dollars au ministère des Affaires municipales, des Régions et du Territoire, dont 9,4 millions en développement des régions et la ruralité, alors que ce gouvernement s'apprête à adopter une loi-cadre en matière d'occupation du territoire. Où est la cohérence?

En conclusion, Mme la Présidente, je demandais... On a aussi, dans ce budget, 50 millions de dollars supplémentaires qui sont investis dans le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. L'an dernier, seulement 21 millions ont été dépensés à partir de ce fonds. Trois municipalités rurales de ma circonscription demandaient depuis deux ans 160 000 \$ d'aide pour trois projets, réfection et construction d'infrastructures sportives, trois projets de 325 000 \$. On attend encore après l'aide, et 200 millions ont été rendus disponibles pour l'amphithéâtre de Québec.

Alors, où est la vérité? Où est la réalité pour le monde rural et les gens qui habitent dans nos villages? Ce gouvernement refuse de les aider sous prétexte que les fonds ne sont plus disponibles. La calculatrice du gouvernement, elle est dérégulée. Peut-être qu'elle compte différemment pour les gens des régions.

Je termine, Mme la Présidente, en disant que c'est... on a eu, avec ce budget, l'exemple parfait d'un gouvernement usé, d'un échec au niveau d'un budget. Quand j'étais ici, en Chambre — vous y étiez aussi, Mme la Présidente — nous avons eu, de la part de ma chef, à un moment difficile au Québec, nous avons eu un budget des régions... des régions ressources qui... Tantôt, le député de Rivière-du-Loup disait comment est-ce que ça va bien dans son comté. Savez-vous pourquoi? Parce qu'il y a eu 1 000 emplois de créés grâce au budget des régions ressources. C'est grâce à ça si ça va si bien aujourd'hui, parce qu'on avait une vision de long terme.

Alors, Mme la Présidente, avec le peu de crédibilité du gouvernement en matière d'engagement, le Québec peut s'attendre au pire. La panne d'inspiration, le manque de vision du gouvernement pèsent lourdement sur notre présent et hypothèquent notre avenir. Donc, à titre de députée de Matapédia et de porte-parole des services sociaux, je rejette ce budget 2011-2012 et je voterai contre. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors je vous remercie, Mme la députée de Matapédia. Je reconnais maintenant M. le député de Jean-Lesage, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations. M. le député.

M. André Drolet

M. Drolet: Mme la Présidente, chers collègues, il me fait plaisir de prendre la parole dans le cadre du débat portant sur le discours du budget déposé par mon collègue le ministre des Finances le 17 mars dernier. Je m'en voudrais de ne pas sauter sur l'occasion qui m'est offerte de féliciter le ministre des Finances ainsi que tous les gens qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration du budget 2011-2012.

Vous savez tout comme moi que le dépôt du budget marque une étape charnière dans le processus législatif dans lequel nous, les parlementaires, évoluons de façon quotidienne. En effet, le discours du budget est sans l'ombre d'un doute un outil de premier ordre grâce auquel le gouvernement peut énoncer, chiffrer et clarifier la stratégie globale qu'il compte utiliser afin de gérer le Québec.

Bien qu'au fil des années chaque budget revêt un caractère bien spécifique il n'en demeure pas moins qu'à mon humble avis le budget 2011-2012 s'inscrit dans un contexte économique extrêmement particulier. À l'heure où les turbulences économiques dues à la dernière récession s'estompent, le budget est à l'image de notre gouvernement, c'est-à-dire qu'il est résolument tourné vers l'avenir. D'ailleurs, plusieurs institutions financières ont vanté le budget. En voici quelques exemples.

La crédibilité d'un plan de retour à l'équilibre est maintenue — Des renforcements structurants qui aideront à la prospérité future du Québec, Mouvement Desjardins.

«Nous devons regarder plus loin [qu'en] 2013-2014. Nous jugeons, comme dans le passé, que le plan visant l'atteinte du déficit zéro n'est qu'une étape d'un long processus pour assurer la viabilité financière de la province à long terme. À cet égard, nous devons lever notre chapeau en ce qui a trait aux nouvelles initiatives portant sur la viabilité des services offerts à long terme.» Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

«...le Québec se devait, à cause de son niveau d'endettement élevé, de maintenir un plan crédible pour un retour à l'équilibre budgétaire, ainsi que d'entamer la mise en place de mesures incitant à des prises [à la] retraite plus tardives. En ce sens, nous considérons le budget 2011 comme [une] mission accomplie.» La Banque Nationale.

Voilà des commentaires sans partisanerie, Mme la Présidente. Afin de faire cet avenir sur des bases solides, ce budget compte, entre autres, fournir aux universités les moyens de l'excellence, mettre en place un cadre financier pour le Plan Nord, soutenir les artistes, les entrepreneurs, les familles et les aînés, tout en gardant le cap sur le déficit zéro en 2013-2014. Voilà, Mme la Présidente, une preuve de vision de notre gouvernement. Par l'entremise de son budget, notre gouvernement met donc en place une panoplie de mesures dont l'objectif ultime est de propulser le Québec dans une relance économique bien ancrée.

À cet égard, je tiens à signaler que l'expansion économique se poursuit au Québec. Malgré l'ampleur de la récession mondiale en 2009, l'économie québécoise a accusé un recul moins important que celui auquel plusieurs

autres économies ont été confrontées. Après avoir affiché une croissance fulgurante de 3 % du PIB réel en 2010, cet indicateur économique devrait regagner un rythme plus près de son potentiel historique. La croissance future se chiffrera à 2 % en 2011 et à 2,2 % en 2012. En moyenne, pour les années 2010 à 2012, la croissance économique demeure équivalente à celle prévue au budget 2010-2011.

Sur le plan de la gestion des finances publiques, le budget 2011-2012 est la démonstration la plus tangible de la volonté de notre gouvernement d'honorer son engagement en lien avec l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Je tiens particulièrement à rappeler en cette Chambre que la trajectoire dont le gouvernement s'est doté afin de résorber le déficit ne brimera pas l'intégrité, la qualité et l'efficacité de nos services publics. Effectivement, notre gouvernement n'a pas l'intention de sacrifier le filet social québécois sur l'autel de la conquête du déficit zéro comme ce fut tristement le cas au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix.

Toujours au chapitre de la discipline budgétaire, je m'en voudrais de ne pas m'attarder un tant soit peu au contrôle des dépenses auquel notre gouvernement a choisi de se conformer. Cette notion est l'élément fondamental d'une politique budgétaire rigoureuse, puisque c'est avec... par sa capacité à maîtriser ses dépenses qu'un gouvernement démontre qu'il est apte à éponger son déficit à court terme. À cet égard, force est de reconnaître que le gouvernement affiche un bilan très reluisant, car la croissance des dépenses ralentit et reste en deçà de celle des revenus pour assurer le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Pour plusieurs observateurs de la scène politique... Plusieurs observateurs, pardon, de la scène politique ont applaudi ce tour de force, parmi lesquels, par exemple, on retrouve, entre autres, Alain Dubuc, dont voici une citation tirée d'un article de *La Presse*, 18 mars 2011: «...les données du Conseil du trésor indiquent des succès dans le contrôle des dépenses qui augurent bien pour l'avenir, et qui permettent de croire que le gouvernement libéral sera capable de ramener son déficit à zéro en resserrant la gestion.»

Le gouvernement compte garder la même tangente tout au long de l'année 2011-2012 ainsi que pour les autres années à venir. Tous les ministères et les organismes publics devront continuer à participer à l'effort collectif afin d'atteindre la cible de réduction des dépenses. C'est en partie grâce à ce contrôle accru des dépenses que notre gouvernement entend ramener le déficit de 4,2 milliards de dollars pour l'année 2010-2011 à 3,8 milliards de dollars en 2011-2012, pour ensuite le faire passer de 1,5 milliard de dollars en 2012-2013. Le couronnement de cette démarche résultera en une résorption totale du déficit pour l'année 2013-2014.

● (17 h 10) ●

Le volet en lien avec la rigueur budgétaire étant bien complété, permettez-moi maintenant d'aborder le sujet de l'entrepreneuriat, qui est pour moi un dossier de prédilection. Avant d'énoncer les mesures budgétaires qui lui sont rattachées, j'aimerais relater certains faits démontrant à quel point l'entrepreneuriat requiert une attention toute particulière.

Au Québec, le taux entrepreneurial, qui correspond au nombre d'entrepreneurs au sein de la population des personnes âgées de 15 à 79 ans, est passé de 3,4 % en 1987 à 2,9 % en 2008. Il faut également prendre en compte la

réalité voulant que la forte corrélation entre le taux de création d'entreprises et la proportion des personnes âgées entre 25 et 34 ans au sein de la population fait en sorte que, sans une hausse importante du taux entrepreneurial, le Québec risque de connaître une régression du nombre d'entreprises. De plus, la part de nouvelles entreprises par rapport au nombre total d'entreprises au Québec est passée de 14,6 % en 1991 à 11,2 % en 2006. En comparaison, le taux de création en Ontario a augmenté de 13,9 % à 15,1 % au cours de la même période.

Enfin, l'âge moyen de la cohorte actuelle d'entrepreneurs québécois augmente depuis une vingtaine d'années. Cependant, les analyses révèlent que plus souvent qu'autrement les dirigeants ne planifient que tardivement la relève ou le transfert de leurs entreprises, ce qui a un effet négatif sur le succès de la transmission. Cela s'avère d'autant plus inquiétant compte tenu des prévisions qui révèlent que 30 % des propriétaires d'entreprise au Québec se retireront d'ici 2018, soit près de deux fois plus que le taux d'entrée de nouveaux entrepreneurs, qui est de l'ordre de 16,5 %. Le déficit de renouvellement anticipé est donc très important.

Il est indéniable que le gouvernement ne peut rester de marbre devant cette sombre perspective. Je suis donc très heureux que le ministre des Finances ait consacré des sommes non négligeables pour revigorer le secteur de l'entrepreneuriat. En effet, tel qu'annoncé lors de la lecture du budget, notre gouvernement mettra en place le fonds Capital Anges Québec, dont la mission sera de fournir des investissements dans les entreprises en amorçage ou en démarrage, et ce, principalement dans des secteurs de technologies de l'information et technologies industrielles. Les sommes dont ce fonds disposera totaliseront 30 millions de dollars, ce qui, aux yeux de plusieurs, en fera un dispositif significatif.

Le cycle de vie d'une entreprise implique inévitablement la période au cours de laquelle l'enjeu de la relève doit être envisagé. Actuellement, la situation de la relève entrepreneuriale au Québec est dans un état critique, puisqu'on prévoit que près de 55 000 entrepreneurs prendront leur retraite d'ici 2018. En contrepartie, il ne semble pas y avoir un engouement marqué de la part des jeunes quant à la volonté de reprendre le flambeau. Il faut à tout prix appuyer les jeunes désireux et capables de prendre le relais.

C'est dans cette optique que le gouvernement entend créer le Fonds Relève Québec, qui sera doté de 50 millions de dollars. Ce fonds offrira des prêts à conditions avantageuses aux repreneurs québécois afin de financer une partie de leur mise de fonds lors du transfert d'entreprise.

Je tiens à rappeler que ces initiatives correspondent aux souhaits qui ont été formulés par les différents intervenants qui se sont fait entendre lors de notre tournée entrepreneuriale, à laquelle j'ai eu le bonheur de participer de concert avec le ministre délégué aux Finances et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. D'ailleurs, ce dernier dévoilera sous peu la prochaine stratégie de l'entrepreneur... de l'entrepreneuriat, pardon.

En conclusion, je tiens à réitérer que la population du Québec n'a jamais été entre aussi bonnes mains que celles du gouvernement actuel. Le budget déposé en date du 17 mars 2011 prouve l'audace, la rigueur et l'efficacité dont nous sommes capables. Il est vrai qu'à certains égards ce budget comporte des choix difficiles, mais nous

estimons que la réalité budgétaire requiert qu'il y ait en cette Chambre un gouvernement qui gère en fonction des générations à venir.

En terminant, Mme la Présidente, permettez-moi de vous dire que j'approuve entièrement ce budget, et j'invite tous mes collègues à en faire autant. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Jean-Lesage. Je reconnais maintenant M. le député de Charlesbourg et adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. M. le député.

M. Michel Pigeon

M. Pigeon: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, la présentation d'un budget fait toujours beaucoup parler. Le budget est en effet l'élément clé de l'action gouvernementale. Depuis sa présentation, les experts, les chroniqueurs, nombreux, et les représentants des organismes de la société civile ont eu l'occasion de le décortiquer, de l'analyser dans ses moindres détails. Certains l'ont dénoncé, un grand nombre l'a très bien accueilli, beaucoup d'autres ont reconnu qu'il allait dans la bonne voie, même s'ils ont émis quelques réserves.

Je me permets, Mme la Présidente, de citer en particulier Denis Lessard, de *La Presse*, qui disait: «...Raymond Bachand avait les yeux braqués sur le long terme en préparant son second budget.» Je pense...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le député de Charlesbourg, désolée, même en citant, même indirectement, on ne peut pas faire autrement que nommer un député par son titre. Merci beaucoup.

M. Pigeon: Oui, Mme la Présidente. Alors, je reprends: «[Le ministre des Finances] — donc — avait les yeux braqués sur le long terme en préparant son second budget.» Et je pense que c'est un commentaire important parce qu'il montre bien l'importance qui est accordée à la préparation à long terme et non pas uniquement au court terme.

On pourrait citer aussi Rudy Le Cours, dans *La Presse* également, *Un plan budgétaire encore crédible*, et François Dupuis: «C'est la continuité du plan prévu, assorti de mesures structurelles en éducation et pour les retraites.» Et finalement Alain Dubuc qui parle des vertus de la cohérence, un mot que j'aime bien, j'aurai l'occasion d'y revenir. Et il dit: «...dans l'ensemble, le budget de Raymond Bachand est un bon budget.»

Alors, toutes ces discussions...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le député de Charlesbourg, vous êtes décidément incorrigible! Alors donc, je vous rappelle la règle: on ne peut pas nommer un député autrement que par son titre. Et j'apprécierais que ce soit respecté.

M. Pigeon: Toutes mes excuses, Mme la Présidente. Alors, l'ancien prof que je suis fera des efforts pour demeurer un bon élève. Voilà.

Alors, j'allais vous dire, Mme la Présidente, que toutes ces discussions sont normales. La discussion et le débat sont au coeur de la vie démocratique. Et un auteur

qui a eu le prix Nobel et qui s'appelle Amartya Sen, un Indien, a dit: «Democracy is government by discussion.» La discussion est donc au coeur de la démocratie, et c'est d'ailleurs pourquoi je tiens, moi aussi, à m'exprimer sur ce sujet.

Mais tout d'abord j'aimerais, Mme la Présidente, rappeler une chose que l'on oublie souvent: préparer un budget est un exercice difficile. Le gouvernement du Québec gère une vingtaine de ministères qui ont tous un rôle important à jouer. Dans chacun de ces ministères, des gens dévoués s'efforcent — excusez-moi — de remplir leurs tâches du mieux qu'ils peuvent avec les ressources nécessairement limitées dont ils disposent. Il y a toujours des besoins à combler et des projets à mettre en oeuvre qui nécessiteraient plus de fonds. Il est pourtant essentiel de faire des choix, de prioriser.

Par ailleurs, les municipalités, les citoyens, les organisations de la société civile ont aussi leurs demandes légitimes: une meilleure protection de l'environnement, un accès plus rapide à un médecin, un système d'éducation qui assure le succès de tous nos enfants, même ceux qui ont de grandes difficultés d'apprentissage, des emplois bien rémunérés et intéressants pour tous, pour tous les jeunes qui entrent sur le marché du travail, et ainsi de suite. On pourrait dresser une liste encore longue. En tentant d'atteindre au mieux ces objectifs, le gouvernement ne peut satisfaire entièrement toutes et tous.

Dans ce budget, il faut le rappeler, le gouvernement devait aussi faire face à des défis particuliers. Le monde vient d'affronter une crise qui a mis plusieurs pays dans l'embarras. Gravement touchés, des pays comme l'Irlande ou le Portugal ont été confrontés à des problèmes budgétaires et financiers d'envergure. Le Québec s'en sort beaucoup mieux. Mais, même si le Québec s'en sort beaucoup mieux, pour s'assurer qu'il reste sur la bonne voie, il était essentiel de poser certains gestes et en particulier de maintenir le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Un gouvernement peut être tenté de dépenser sans trop compter pour gagner la faveur des électeurs. À court terme, cette manière de faire est profitable, en un sens, à ceux qui en bénéficient, mais, à long terme, elle est nuisible pour toute la société. Heureusement, le gouvernement du Québec n'a pas agi de cette façon. Tout en cherchant à répondre aux attentes de ses citoyens, il a pris les mesures nécessaires pour préparer l'avenir.

● (17 h 20) ●

Mme la Présidente, c'est sur cet équilibre entre aujourd'hui et demain, entre les besoins du présent et ceux des générations futures que je veux insister. Je vais insister aussi sur la cohérence, qui est un élément essentiel pour que la population sente que le gouvernement a les choses bien en main, a un plan, a une vision et que toutes ses actions sont orientées vers la mise en oeuvre de ce plan.

Parlons d'abord de l'avenir. Comme vous le savez, Mme la Présidente, et vous ne serez pas surprise que j'en parle un peu, l'université joue un rôle fondamental dans le développement social, culturel et économique du Québec. C'est à travers elle qu'une grande partie de nos jeunes s'initieront à la recherche, c'est-à-dire à la quête de la connaissance si importante pour l'ensemble de la société. C'est aussi grâce à elle que beaucoup d'entre eux s'ouvriront au monde soit au contact d'étudiants venus d'ailleurs ou en faisant eux-mêmes un stage à l'étranger. Et, bien sûr, c'est à l'université qu'ils apprendront leur profession.

Évidemment, pour que l'université joue pleinement son rôle, pour qu'elle contribue à l'épanouissement de ceux qui la fréquentent et pour qu'elle permette au Québec d'être parmi les sociétés les plus innovantes, les plus compétitives, il faut que l'université ait un financement adéquat. Tous reconnaissent que les universités sont présentement sous-financées. Par ce budget, le gouvernement annonce qu'il va s'attaquer au problème: 850 millions de dollars seront investis dans le réseau universitaire québécois pour lui permettre de faire face à ses défis et de rayonner à travers le monde. La moitié de cette somme proviendra du gouvernement lui-même, ce qui démontre un engagement réel à soutenir les universités québécoises.

Les étudiantes et les étudiants devront aussi payer leur juste part. Notons toutefois que l'augmentation des droits de scolarité élèvera ceux-ci jusqu'au niveau où ils seraient aujourd'hui s'ils avaient été tout simplement indexés à l'inflation depuis 1968, soit l'année où ils ont été gelés pour la première fois. De plus, les étudiants qui bénéficient du programme de prêts et bourses et qui sont boursiers, c'est important, verront le montant de leurs bourses s'accroître pour compenser entièrement la hausse des droits de scolarité. Cette hausse m'apparaît donc raisonnable, d'autant plus que les étudiants eux-mêmes profiteront d'une éducation de meilleure qualité.

Le reste de l'investissement dans le réseau universitaire sera fourni par un nouveau programme, Placements Universités, qui soutiendra les dons privés aux universités. Ces dons des particuliers, ces dons des entreprises sont moins élevés ici qu'ailleurs en Amérique du Nord. À condition qu'ils soient bien encadrés et qu'ils ne viennent pas se substituer à la mission de l'État, il est normal qu'on les encourage. En effet, pour une personne qui a réussi dans son milieu, quoi de plus sain que de redonner à l'université dont elle est redevable? Grâce à ces nouveaux revenus, les universités seront plus aptes à remplir leur mission.

Mais la formation de la relève, Mme la Présidente, commence bien avant l'entrée à l'université. Elle commence dès le primaire et le secondaire. Il faut donc donner à l'école les moyens de s'adapter à la réalité moderne. C'est pour cette raison que les efforts seront redoublés pour doter les classes du Québec d'outils numériques en fonction des priorités établies par les commissions scolaires: tableaux interactifs, ordinateurs portables, logiciels éducatifs, et ainsi de suite.

S'adapter au monde d'aujourd'hui, c'est aussi participer aux échanges internationaux, qui sont de plus en plus répandus. Pour que cela soit possible, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance de l'anglais, voire d'une troisième langue. C'est pourquoi je suis heureux que le gouvernement du Québec mette en place l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire. Armés d'une solide connaissance de la lingua franca internationale, les jeunes du Québec pourront plus tard voyager et surtout travailler partout dans le monde et profiter pleinement des opportunités offertes par la mondialisation.

Les jeunes représentent l'avenir du Québec, mais, Mme la Présidente, planifier l'avenir, c'est aussi, entre autres, penser à tous ces gens qui prendront leur retraite dans les années et même dans les décennies qui viennent. Pour que chacun d'eux, pour que chacune d'elles puisse vivre décemment sa retraite, il faut en particulier assurer la stabilité à long terme du Régime des rentes du Québec. C'est l'objectif visé par la hausse du taux de cotisation

présentée dans ce budget. Pour un travailleur qui gagne 48 000 \$, la hausse implique une contribution supplémentaire d'environ 34 \$ par année pendant six ans, pour un total de 200 \$ en 2017. Au niveau individuel, c'est un montant relativement modeste; pourtant, en 2017, cela rapportera une somme considérable à la Régie des rentes du Québec, 1,2 milliard de dollars par année. De plus, le ministre des Finances a annoncé que le taux de cotisation sera déterminé par un mécanisme d'ajustement automatique à partir de 2018 pour s'assurer que la caisse de retraite des Québécois, notre caisse de retraite, ait toujours les fonds nécessaires.

Voilà donc certains des gestes posés pour préparer l'avenir et que j'ai tenu à souligner.

Mais le budget contient aussi plusieurs mesures pour répondre aux besoins du présent. Le logement fait l'objet d'une attention toute particulière. 2 000 nouveaux logements sociaux seront construits, portant ainsi leur nombre total à 30 000 et poursuivant la politique de construction de logements abordables entamée il y a déjà sept ans. De plus, le nombre de personnes admissibles au programme Allocation-logement sera accru de plus de 15 %.

Mme la Présidente, tout comme il est important d'encourager le sport à l'école, il est fondamental d'encourager les aînés à rester actifs. Pour cela, il faut que leur environnement soit sécuritaire et réponde à leurs besoins spécifiques, d'où l'aide financière substantielle qui sera accordée au programme Municipalité amie des aînés. Ce programme, auquel ma circonscription de Charlesbourg participe déjà, cherche par des moyens simples à aménager la ville pour faciliter la vie des aînés et briser leur isolement. Alors que la population vieillit, ce genre de démarche me semble essentielle pour que nous puissions tous profiter de ce que les aînés ont à nous transmettre. Les aînés ne sont pas vieux, Mme la Présidente. Les aînés ont beaucoup de choses à faire, ont beaucoup de choses à dire, et non seulement nous leur devons le respect, mais nous devons profiter de tout ce qu'ils peuvent nous donner.

Mais certains n'ont pas la chance de vieillir en santé. Pour ceux-là, il faut une aide particulière, qui est souvent fournie par les proches, parents, conjoints, amis. Ces aidants naturels, dont le rôle est si crucial, ont besoin qu'on reconnaisse l'importance de leur travail et qu'on le soutienne activement. Je crois que la bonification du crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels va dans ce sens et leur permettra de souffler un peu.

Dans les années soixante et soixante-dix, la croissance économique aidant, l'État québécois a créé tout un ensemble de programmes sociaux qui ont considérablement amélioré la qualité de vie des Québécois. L'heure n'est pas actuellement à la mise en place de nouveaux programmes, parce que tout simplement le contexte économique et budgétaire ne le permet pas. Par contre, s'il y a une chose que nous pouvons faire, et nous le faisons, c'est de consolider les programmes en place, de s'assurer qu'ils durent encore longtemps et, lorsque c'est possible, de les améliorer et d'étendre leur champ d'application. C'est l'idée maîtresse derrière les projets que je viens de décrire. Et c'est aussi dans cet esprit que 15 000 nouvelles places de garderie seront créées d'ici 2015.

Mme la Présidente, avant de terminer, un mot, maintenant, du nécessaire contrôle des dépenses. Il faut diminuer les dépenses administratives tout en préservant les services aux citoyens. C'est là, je pense, la meilleure

façon d'y parvenir, faire les choses graduellement mais avec rigueur et responsabilité, en ayant une vision à long terme, ce dont notre ami Denis Lessard, le journaliste de *La Presse*, parlait tout à l'heure, avoir les yeux braqués vers l'avenir, avoir une démarche à long terme.

La démarche porte déjà fruit, puisque la contribution santé annoncée dans le budget de l'an dernier permet d'assurer au financement du système de santé une croissance annuelle de 5 % par année jusqu'en 2013-2014. Notre budget de cette année va dans la bonne direction: pas à pas, revenir à l'équilibre budgétaire tout en maintenant les services publics et en posant les fondations d'un Québec actif, ouvert, prospère et juste.

J'aurais pu, Mme la Présidente, parler encore longuement de toutes les autres mesures budgétaires. Je n'ai effleuré ici que certains aspects, mais je tiens à dire clairement que je suis très fier de ce budget que je qualifie de budget prudent, de budget courageux et de budget cohérent. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Charlesbourg. Je reconnais maintenant M. le député de Roberval, porte-parole de l'opposition officielle en matière de forêts. M. le député.

M. Denis Trottier

M. Trottier: Merci, Mme la Présidente. À titre de porte-parole de la forêt à l'opposition officielle, je me suis toujours fait à la fois un devoir et une priorité de faire en sorte que l'ensemble des Québécois et des Québécoises puissent devenir davantage fiers de la ressource bois, parce que, quoi qu'on en dise, quoi qu'on en pense, le Québec est d'abord et avant tout un immense territoire forestier. C'est que le Québec, ce n'est pas un pays urbain. Ce n'est pas un pays agricole, malgré le fait que c'est important pour le Québec. Ce n'est pas un pays non plus qui est de lacs et de rivières, même s'il y en a beaucoup. C'est d'abord et avant tout une immense forêt, et ça, je pense que c'est... On devrait être très fiers de ça parce que...

Dans le fond, c'est que le bois est sans doute une des ressources, sinon la ressource la plus écologique, la plus renouvelable qu'on puisse avoir. Puis, moi, j'ai toujours rêvé de voir le premier ministre du Québec faire un vibrant discours à cet effet-là, de dire aux Québécois et aux Québécoises combien c'est important d'avoir cette ressource-là puis que finalement il ne faut pas avoir peur de voir la forêt se couper parce que ça se renouvelle, puis de dire aussi que c'est toute une chance qu'on a parce que cette ressource-là, c'est sans doute une planche de salut pour l'économie du Québec. Bon, j'ai rêvé peut-être à certaines époques de voir que le premier ministre pourrait prendre une scie mécanique, et couper un arbre en direct, et dire: Écoutez, moi, je suis en train de construire un Québec plus écologique quand je coupe un arbre parce que je vais l'utiliser, je vais capter le carbone, je vais faire en sorte, je veux dire, qu'on puisse utiliser ce matériau-là d'une façon, on pourrait dire, extrêmement écologique. On n'a pas vu ça. On ne sait jamais, peut-être qu'un jour on le verra. Mais pour le moment c'est resté assez tranquille parce que... Dans le fond, c'est que, malgré le fait que cette ressource-là est extrêmement importante au Québec puis que c'est une propriété collective... 90 % de la forêt est une propriété collective, et le reste de la forêt est en bonne partie familiale. Je pense que ça, c'est un gros avantage.

Puis en plus c'est une industrie qui est extrêmement importante, du fait qu'il y a environ 60 000 emplois... plus de 60 000 emplois dans l'industrie forestière. C'est plusieurs milliards de dollars, c'est 12,5 % des exportations du Québec. Donc, c'est une ressource qui est plus qu'importante.

Bien, on aurait été en droit de penser que le premier ministre aurait pu faire un vibrant discours à cet effet-là, parce que, dans le fond, même s'il y a des gens qui pensent que la ressource bois, ça produit des emplois uniquement dans les régions ressources, eh bien, non, il y a au moins 10 000 emplois à Montréal qui sont liés au monde forestier. Ça veut dire que même les députés, les ministres, le premier ministre qui vient d'une région urbaine devraient savoir que c'est extrêmement important. Mais on ne l'a pas vu. On ne l'a pas vu.

Ce qu'on a vu par contre, c'est un dépérissement de cette industrie-là, qui a vécu une crise exceptionnelle, qui a vu que 20 000 personnes, 20 000 travailleurs, ont perdu leurs emplois, et plus de 250 usines ont fermé. Et, comme je disais tout à l'heure, à chaque fois que j'ai pu le faire, j'ai insisté pour que le premier ministre fasse un discours là-dessus. Mais je ne l'ai pas entendu. Ce que j'ai vu par contre, entre autres, en 2008, c'est le premier ministre venir dire dans mon comté, dire aux travailleurs forestiers: Il n'y a pas d'avenir dans le monde forestier, allez travailler dans les mines. Ça, c'est le message qu'il a fait. Et finalement c'est que, là, il y a beaucoup de travailleurs qui lui ont dit: Écoutez, nous autres, on n'est pas dans un secteur minier, notre métier, ce n'est pas ça. Finalement, ça n'a pas changé grand-chose pour ces travailleurs-là.

Et puis, tout d'un coup, dans le dernier discours inaugural, j'ai entendu le premier ministre, pour la première fois, dire quelques mots positifs pour le monde forestier. Et je vais vous lire son discours, Mme la Présidente. Ce n'est pas très long, là, ça ne prendra pas beaucoup de temps. Disons qu'il a été quand même modeste dans son discours. Il a dit: «Nos ressources, c'est aussi notre sol, notre terre, nos forêts et les communautés rurales qui nourrissent le Québec. Il suffit de s'envoler sur l'un ou l'autre des aéroports du Québec pour voir se dérouler sous nos yeux une forêt qui s'étend à perte de vue. Le Québec est riche de sa forêt. La crise en forêt a été longue et elle a fait mal.»

Là, j'ai comme compris que, pour lui, elle est déjà finie, mais je vous rappelle qu'il y a encore 250 usines de fermées puis 20 000 emplois qui ne sont pas là.

Bon. Puis il a dit également: «Nous avons soutenu les travailleurs et les communautés.» Bien, oui, soutenu, mais, les 20 000 qui ont perdu leurs emplois puis les 250 usines fermées, je pense qu'ils pensent qu'il y a encore besoin de soutien. Il nous a dit également que la situation s'améliore. Bon, je ne dis pas que ça ne s'améliore pas un tout petit peu, mais je peux vous dire qu'il y a encore pas mal d'ouvrage à faire dans les circonstances. Le premier ministre a dit aussi: «Nous allons assurer l'exploitation durable de la forêt [et] créer un environnement d'affaires propice à la compétition, [...] l'innovation et [...] la croissance.» Et là je me suis mis à espérer quand il a dit ça. Il a dit également: «Nous allons ramener des jeunes travailleurs en forêt.» Il n'a pas dit comment, mais en tout cas c'était positif.

Il a dit également: «Nous adopterons de nouvelles mesures pour favoriser l'utilisation du bois au Québec, matériau écologique par excellence, dans la construction et la rénovation des bâtiments.» Je me suis dit: Il a

compris. Et là il a dit: «Nous lancerons une marque de commerce, "Bois [...] Québec", pour aider les consommateurs à faire [un] meilleur choix.» Et là je me suis dit: J'ai hâte de voir comment ça va se passer dans le discours du ministre des Finances. Et là je me suis mis à penser que ce discours, qui était faible en calories, on pourrait dire, au niveau du discours inaugural, pourrait peut-être amener quand même à manger au monde forestier.

Mais finalement, dans ma candeur, j'espérais somme toute beaucoup plus. Et qu'est-ce qui s'est passé? Bien, à peu près rien. Qu'est-ce qu'on a eu? Un discours qui était très, très long, un discours qui a été extrêmement long, un des plus longs que j'ai vus. Est-ce qu'il était passionnant et intéressant? Je ne suis pas sûr. J'ai même vu une madame, en haut dans les tribunes, qui s'est endormie durant le discours du ministre. Ça donne un petit peu, je veux dire, l'enthousiasme que ce discours-là pouvait soulever. Et, quand je regarde le secteur qui nous concerne davantage, le secteur forestier, ce qu'on a entendu, ce qu'on a vu, bien ça a été 39 secondes. 39 secondes sur un discours de 5 220 secondes, c'est assez mince. Sur le plan budgétaire qui explique l'ensemble des mesures là-dedans, j'ai calculé, Mme la Présidente, 522 pages qu'on a, là, dans le plan budgétaire... et savez-vous combien est-ce qu'il y avait de pages concernant le secteur forestier, qui est la ressource la plus importante, la plus écologique du Québec? Un extraordinaire trois pages, trois pages sur 522 pages. Ça, c'est, on pourrait dire, le contenu de ce qu'on... c'est l'importance qu'on donne à toute cette industrie-là qui, à mon avis, est pourtant essentielle au développement du Québec.

Et, quand j'entendais tout à l'heure un de mes collègues libéral qui disait que, dans le fond, le discours du ministre des Finances était cohérent avec le gouvernement... je suis bien d'accord. Je suis bien d'accord avec ça parce que, là, dans le fond, c'est que, là, il reflète l'absence de priorité de l'ensemble du gouvernement sur l'industrie forestière. Et c'est triste parce que, dans le fond, non seulement on n'a pas vu de mesure, on a vu des coupures, parce qu'on a coupé le programme Renfort, on a coupé le programme d'aide aux entrepreneurs forestiers, on a coupé également de 10 % la recherche et développement dans le secteur forestier. Et finalement ce que ça a donné... bien, entre autres, comme réaction, le Conseil de l'industrie forestière a dit après le budget que, dans le fond, c'était la consternation du secteur forestier, pas les félicitations. Tantôt, on parlait de félicitations de certains éditorialistes qui félicitent le gouvernement, même s'il fait les pires bêtises. On sait qu'il y a des gens qui ont, on pourrait dire, une certaine appartenance.

Mais le Conseil de l'industrie forestière, qui est là pour développer le Québec, qu'est-ce qu'il a dit à la lecture du budget? C'est qu'il a dit: On est consternés. «Le Conseil de l'industrie forestière et ses membres sont profondément secoués par le discours du budget [...] en matière de forêt.» Ils ont dit: «Loin d'améliorer la situation, ce budget fera reculer le secteur forestier.» J'aurais envie de dire au gouvernement: Si vous ne voulez pas aider, au moins ne nuisez pas. Est-ce qu'il y a un moyen d'au moins ne pas nuire au secteur forestier, qui en aurait grandement besoin? Ça n'a pas de bon sens, c'est consternant.

Puis le pire dans tout ça, c'est que, si c'était une industrie qui n'a pas d'avenir, si c'était une industrie qui est complètement démodée, dépassée... Partout dans le

monde, on dit que la fibre de bois a un avenir. C'est sûr qu'il va utiliser... on va utiliser moins de bois dans le papier. Ça, on l'a vu, on le sait, ça, c'est évident. Mais de croire que l'avenir du bois ne passait uniquement que par le papier puis qu'il n'y a plus rien à faire avec ça, ce n'est pas acceptable. Il y a plein de gens qui présentement travaillent sur des projets, qui ont besoin de soutien, qui n'ont pas souvent de soutien. Je peux vous dire qu'il y a beaucoup de chercheurs qui croient que le gouvernement devrait davantage soutenir... puis même on a coupé énormément dans les budgets de recherche et développement, puis pourtant il y a un avenir dans le monde forestier.

Pas plus tard que là... disons, dans le dernier numéro du 1er avril, on est un petit peu en avance, là, de *L'Actualité*... la revue *L'Actualité*, qu'on dit, dans une section technologique... on dit: *L'arbre à toutes les sauces*. On dit: «Les arbres pourraient d'ici peu jouer un rôle de premier plan dans la fabrication de nouveaux matériaux de pointe, utiles [à] certains secteurs de haute technologie, comme l'aéronautique [...] la construction automobile.» On parle, entre autres, là, d'ailes d'avion qui pourraient être faites à partir de cellulose. On dit que «le bois contient des cristaux de cellulose», qu'on pourrait retirer de la fibre, et faire en sorte qu'on pourrait produire un plastique, un type de plastique qui serait extrêmement léger mais aussi résistant que l'acier. Il y a de l'avenir là-dedans.

On dit aussi que la lignine qui est dans le bois, qui est une colle naturelle qui soude les fibres de bois, pourrait nous donner une rigidité qui pourrait se substituer au noir de carbone, donc faire des pneus qui seraient beaucoup plus écologiques, sans pétrole.

Je ne comprends pas que le gouvernement abandonne cette ressource-là, qui, à mon avis, est vraiment essentielle. Et j'aurais eu beaucoup d'autres choses à vous dire, Mme la Présidente. Je vais arrêter là pour donner une chance à mes collègues. Mais je peux vous dire que c'est probablement le budget le plus décevant concernant l'industrie forestière, qui pourtant serait vouée à un avenir extrêmement important. Et, malheureusement, ce que je me rends compte, c'est que c'est probablement un autre gouvernement qui va donner un avenir à ce produit-là. Merci, Mme la Présidente.

● (17 h 40) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Roberval. Oui, M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. St-Arnaud: Mme la Présidente, je crois que nous n'avons pas quorum. Est-ce que vous pourriez vérifier?

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vais suspendre quelques instants pour avoir le quorum. Oui, on appelle les députés.

(Suspension de la séance à 17 h 41)

(Reprise à 17 h 43)

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci. Alors, nous reprenons nos travaux, et je reconnais le prochain intervenant, M. le ministre de la Sécurité publique.

M. Robert Dutil

M. Dutil: Alors, merci, Mme la Présidente. Une intervention sur le discours du budget. Je vais vous rappeler les principes généraux avant d'intervenir sur certains points qui ont été soulevés par nos collègues de l'opposition, qui m'apparaissent importants. Mais je pense qu'il est bon de refaire le cadre de ce discours sur le budget là qui maintient les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le premier objectif et le plus important, c'est de retourner vers l'équilibre budgétaire. On sait que, durant une période de récession, bon, on sait... En fait, tout le monde n'approuve pas ce genre de politique là, mais je pense que la majorité des intervenants politiques maintenant, dans les sociétés développées, admettent que, dans une récession économique, le gouvernement doit intervenir de façon à s'assurer que les investissements soient soutenus et que les emplois soient soutenus, et que cette façon de faire génère des déficits, malheureusement, et que par la suite, lorsqu'on revient avec une économie qui reprend son souffle, où l'entreprise privée reprend ses investissements, eh bien, qu'on doive se retirer davantage de ces investissements-là et qu'évidemment on doive retrouver l'équilibre budgétaire pour s'assurer que, dans l'ensemble des années qui sont passées, le gouvernement se retrouve dans une situation qui est correcte sur le plan financier.

C'est notre objectif, c'est ce que nous visons à faire et c'est ce que le ministre des Finances a annoncé lors de son budget, ce qui est très bien.

Ce qui est également ressorti de ce budget-là, c'est que nous avons de grands objectifs. On sait que, si on veut atteindre le développement social de notre société, il faut également s'occuper du développement économique d'une façon très forte et très vive. Et il l'a mentionné particulièrement dans le domaine des ressources naturelles, sur lequel j'interviendrai plus tard, mais qui sont un des aspects bien importants du Québec.

Il faut rappeler que le Québec est la plus grande province du Canada, qu'elle a 1 million de kilomètres carrés. Juste pour mettre en perspective, 1 million de kilomètres carrés, c'est 1/150 de la surface de la terre, puisqu'il y a à peu près 150 millions de kilomètres carrés, sur l'ensemble des pays, de terre, donc un pourcentage fort important, par rapport à notre population, et où il y a de très grandes richesses, et où ces richesses-là méritent d'être développées davantage.

Et évidemment il y a du travail à faire également au niveau des ressources humaines, et, encore là, j'y reviendrai plus loin. On sait que nous sommes dans une société vieillissante. Ça ne veut pas dire, Mme la Présidente, que nous sommes une société en déclin. Certains députés le rappelaient cet après-midi, depuis une cinquantaine d'années, l'espérance de vie au Québec, comme dans les sociétés occidentales, a monté d'une façon substantielle. Et cette espérance de vie là qui a augmenté permet d'avoir des gens d'expérience aujourd'hui qui continuent à être actifs sur le marché du travail et à apporter leurs contributions fort importantes au développement de la société québécoise.

Mais, avant de reprendre ces thèmes-là, je voudrais intervenir sur un sujet un peu plus particulier qui a été évoqué par les députés de l'opposition comme étant malheureusement absent du budget, alors que nous en avons abondamment parlé et que, dans le budget lui-même, il y a des ressources qui ont été prévues pour s'assurer que

le travail serait fait, et je parle de la question de l'éthique et plus particulièrement de la question de l'Unité permanente anticorruption, dont nous avons annoncé la création il y a environ de cela un mois. Qu'est-ce qui nous a amenés à ce constat et à cette volonté de faire passer un budget d'environ 15 millions de dollars pour l'unité existante... On parle de Marteau, on parle des autres personnes, des autres ressources qui étaient là et qui n'étaient pas permanentes. On avait annoncé ces unités-là pour une période de trois ans. Et nous sommes passés à un budget de 15 millions, à ce moment-là, à un budget annuel de 30 millions et à un budget permanent.

Eh bien, c'est, Mme la Présidente, le constat tout simple que le Québec est une société occidentale riche. Et, comme malheureusement toutes les sociétés occidentales riches, il y a parfois certaines difficultés que l'on rencontre et, par exemple, il y a le crime organisé qui prend racine dans ces milieux riches, et le crime organisé, on le sait, va dans des secteurs d'activité illicite mais où il y a une certaine demande, malheureusement, de la population, de certains groupes de la population, je pense à la drogue, je pense à la prostitution et je pense à d'autres problématiques dans la société, ce qui leur donne beaucoup d'argent et ce qui fait qu'ils ont un besoin, entre autres, de blanchir cet argent-là.

Donc, il y a un travail de fond et permanent à faire au niveau de la question de la corruption, et le gouvernement a décidé, après analyse, après analyse sérieuse de ce qui se faisait ailleurs dans le monde, a décidé de trouver les meilleures pratiques qui existaient dans le monde. Nous nous sommes plus particulièrement inspirés de ce qui se fait à New York, où une unité permanente existe depuis fort longtemps mais qu'ils ont bonifiée et qu'ils ont améliorée. Nous les avons contactés, nous les avons rencontrés à plusieurs reprises et nous nous sommes fortement inspirés de ce qu'ils font pour créer ici cette unité anticorruption où un commissaire vient d'être choisi, où ce commissaire-là a des pouvoirs d'enquête, où ce commissaire a des pouvoirs de recommandation, où ce commissaire a un devoir d'information de la population, donc de larges pouvoirs qui permettent de faire ce qu'une autre commission publique aurait pu faire mais de façon non permanente.

Dans ce cas-ci, cette unité-là va donner des pouvoirs à un commissaire de le faire d'une façon périodique, d'une façon suffisamment fréquente, pour informer la population des gestes que nous posons, du travail qu'il y a à faire et de ce qui se passe dans les milieux mais également pour faire au gouvernement des recommandations au fur et à mesure des nouveaux stratagèmes qui sont trouvés par le très prolifique groupe de personnes qui, malheureusement, s'adonne au crime. Dans notre société, il y en a, il y en avait, et il y en aura encore, et il faudra continuer à les combattre. Et d'ailleurs cette unité-là...

● (17 h 50) ●

J'écoutais dernièrement une émission où M. Ménard... Serge Ménard, qui a été ministre de la Justice ici sous le gouvernement du Parti québécois et ministre de la Sécurité publique à plusieurs reprises, qui était, jusqu'à tout récemment, député du Bloc, il a décidé de ne pas demander un renouvellement de mandat... et à qui on demandait la question: Que pensez-vous de cette unité-là? Et, je suis tout à fait d'accord avec sa réponse, il a dit: C'est en continuité de ce que, moi, à l'époque j'avais voulu établir avec Carcajou.

On se rappelle que Carcajou, qui avait été instituée à ce moment-là, sous son mandat comme ministre de la Sécurité publique, était une organisation qui mettait ensemble les diverses ressources des divers corps de police, qui mettait les diverses ressources en collaboration plutôt qu'en compétition, de façon à combattre d'une façon plus efficace le crime organisé.

Et ce que M. Ménard ajoutait, c'est que, pour lui, cette unité anticorruption là était un peu un rêve, une continuité, une amélioration de ce que lui avait envisagé de faire et de ce qu'il trouve très important de faire actuellement.

Et je citais M. Ménard, mais je citerais également le député de Chomedey, qui fait partie de notre groupe parlementaire, qui, on le sait, a travaillé pendant fort longtemps dans le milieu des enquêtes policières et qui était un, je dirais, des bons conseillers de notre groupe parlementaire sur les gestes à poser pour combattre d'une façon très efficace le crime organisé, non seulement sur l'Unité permanente, mais beaucoup d'autres conseils nous sont venus du député de Chomedey pour améliorer notre combat permanent face aux crimes qui existent dans notre société.

Alors, voici, c'est le point que je voulais faire, puisqu'on en avait parlé, on en a entendu parler par les députés de l'opposition sur cet aspect-là.

Mais je vais revenir sur quelques mesures sur lesquelles je n'aurai pas eu le temps d'élaborer longuement, malheureusement, Mme la Présidente, mais qui sont, je pense, cruciales, et l'une de celles-là est la demi-année en anglais en sixième année, d'apprentissage de l'anglais de façon permanente. La situation des populations versus la question de l'anglais est très différente d'une région à l'autre, et je vous le dis en connaissance de cause.

Dans ma région, la population est 100 % francophone. Alors, les gens qui... Il y a eu quelques groupes, dans le passé, anglophones, irlandais ou écossais en général qui sont venus s'établir dans la Beauce mais qui finalement se sont intégrés à la population francophone. Et aujourd'hui il y a des gens qui parlent anglais, bien sûr, mais on peut dire que la Beauce est entièrement francophone. Première particularité. Ce n'est pas le cas de tous les comtés au Québec. Deuxième particularité: nous vivons extrêmement proche des frontières. Nous sommes à même les frontières du Maine. Et d'ailleurs, dans le découpage, petit fait historique que je rappelle, dans le découpage entre les États-Unis et le Canada, l'une des seules régions qui avait été développée sous le régime français en dehors du corridor du fleuve Saint-Laurent, c'est la région de la rivière Chaudière et donc de la Beauce. Et vous remarquez que le Maine monte tout près du fleuve Saint-Laurent, vers le Bas-Saint-Laurent, et que, tout à coup, il redescend d'une façon assez abrupte vers une frontière qui s'en va jusqu'à Sherbrooke, et c'est dû à la colonisation qui avait été faite dans les années 1730, au début des années 1730, jusqu'à la Conquête, et après ça à l'indépendance américaine, puis au découpage qui est survenu au XIXe siècle.

Et donc la Beauce est habituée de travailler avec l'autre pays, qui est un pays anglophone, que sont les États-Unis. On retrouve dans le Maine beaucoup d'anciens francophones qui sont allés s'installer là, qui sont devenus aujourd'hui des francophones. Ils ont fait la même chose que les anglophones chez nous ont faite, ils se sont intégrés à la communauté anglophone. Et donc la collaboration entre les États-Unis et la Beauce sur le plan des industries

est très forte. Donc, notre vision de l'anglais est différente, je crois, de certaines autres régions du Québec pour la raison suivante: pour nous, les anglophones, ça n'a jamais été des patrons, ça n'a pas été des concitoyens dans nos villages et dans nos villes. Pour nous, les anglophones, ce sont nos clients.

Alors, les gens de la Beauce m'ont toujours mentionné, depuis que je fais de la politique... Oui, j'ai été, un long intermède, absent. J'ai été là de 1985 à 1994 et, de 1994 à 2008, j'étais absent. Mais, dès 1985, les gens m'ont toujours mentionné que, oui, ils sont fiers de la langue française, oui, ils veulent la défendre, oui, c'est notre culture, mais pourquoi nous priver, nous, Beaucerons, de la possibilité d'apprendre l'anglais d'une façon meilleure que nous ne l'apprenons actuellement?

Et, c'est très vrai, les gens veulent faire des efforts. Dans les industries, je vous dirais que le premier cours de formation qui est donné aux gens, c'est... On a 1 % de formation à donner... à peu près 1 % à donner dans les entreprises, dans les industries, de par la loi. Bien, je vous dirais qu'une proportion importante de ce 1 % là va à des cours d'anglais, parce que malheureusement nos gens, malgré l'éducation que l'on donne au primaire et au secondaire, arrivent à la fin du secondaire et ne possèdent pas suffisamment l'anglais pour servir les clients que nous avons, qui sont, bien souvent, dans le contexte nord-américain c'est la situation, il faut bien le savoir, sont 80 % de nos clients, puisqu'on exporte et aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes.

Alors, cette mesure-là a été très bien accueillie, je peux vous le dire, dans ma région. J'espère qu'elle est très bien accueillie dans les autres régions. Et il n'est pas nécessaire, pour protéger la langue française, d'empêcher les gens d'apprendre une langue seconde et de la posséder d'une façon correcte pour pouvoir continuer à prospérer dans un continent nord-américain où on le sait, que 95 % des gens sont de langue anglophone.

Autre point: la technologie dans le milieu scolaire. On a parlé du tableau blanc, ce qui est un peu inconnu de la part des citoyens. Tout le monde a été habitué avec un tableau. Quand on a été éduqués, c'était un tableau avec de la craie, et ce qui était le plus important dans un tableau avec la craie, c'était de s'assurer que quelqu'un nettoyait le tableau parce que ça faisait beaucoup de poussière. Le tableau blanc ne fait plus de poussière. Alors, le tableau blanc nous permet d'apporter une façon, une pédagogie de l'enseignement qui est beaucoup plus simple, beaucoup plus facile si les programmes sont bien faits. Évidemment, on le sait, il y aura de l'apprentissage à faire de la part des professeurs, peut-être plus de la part des professeurs que de la part des étudiants. Les étudiants sont très souvent sur Internet, connaissent bien les systèmes. Mais enseigner avec un ordinateur, c'est quand même quelque chose de pas mal plus prenant et difficile.

En tout cas, c'est sûrement une autre façon de le faire, et il sera important que les professeurs y parviennent. Mais je pense que, de cette façon-là, on améliorera sensiblement les cours qui sont donnés à nos étudiants et la facilité de l'apprentissage.

Il y a ça. Il y a les télécommunications haute vitesse aussi, on le rappelle. On a l'impression que, les télécommunications haute vitesse, tout le monde l'a partout dans la province. Les ministères, des ministères qui sont en contact avec nos citoyens, se demandent toujours:

Comment se fait-il qu'ils ne peuvent pas, que nos citoyens parfois ne peuvent pas aller chercher les fichiers Internet des divers ministères? Eh bien, pour une raison relativement simple: dans plusieurs endroits de mon comté, dans plusieurs endroits d'autres comtés régionaux, on n'a pas la vitesse qui est nécessaire pour télécharger ce genre de dossiers là, et donc les gens n'ont pas le même accès à l'information qui est délivrée par les divers ministères ou qui est délivrée par bien du monde, par bien des sites Internet. Vous savez, c'est devenu la grande mode. Je suis une personne qui consulte *Wikipédia* très fréquemment. Je le consulte même pour regarder l'usage de certains mots qui sont faits par certains députés de l'opposition, parfois qui ont des mots plus difficiles à comprendre. Alors, avec *Wikipédia*, maintenant on peut tout savoir, on peut tout comprendre.

Donc, je pense que, dans l'avenir, il est important d'amener à nos jeunes les divers systèmes, les facilités que la technologie moderne nous apporte.

Alors, Mme la Présidente, je vois que l'heure est, à toutes fins pratiques, passée. Je reviendrai pour terminer ce débat-là ultérieurement. J'aurais voulu parler de la voiture électrique.

Je ne vous cite que les items sur lesquels j'interviendrai. Ça permettra à nos opposants de se préparer à me répliquer. Alors, évidemment, je vous ai mentionné les ressources naturelles, le Plan Nord, l'entente sur l'énergie, d'Old Harry, qui est une entente historique qui a été signée il y a quelques jours seulement par la ministre des Ressources naturelles et qui, je pense, va faire un énorme changement sur l'indépendance énergétique éventuelle du Québec. Je parlerai également du maintien des services dans notre façon de penser. Nous n'avons pas l'intention, nous ne l'avons jamais eue... et nous ne ferons pas de coupure de services. Des coupures administratives, oui, vous le savez, le ministre en a annoncé plusieurs, mais nous ne ferons pas de sauvages coupures de services comme on a vues dans le passé, malheureusement, au Québec.

Et je pense que nos citoyens ont droit à ces services-là. Merci, Mme la Présidente.

● (18 heures) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le ministre. Est-ce que vous avez complété votre intervention? Non? L'intervention n'est pas complétée. Alors, vous reviendrez lorsqu'on reprendra les débats pour poursuivre votre intervention à 19 h 30.

M. Dutil: Mme la Présidente, je suis obligé de revenir moi-même pour compléter mon intervention? Alors, je ne reviendrai pas, et vous la considérez comme complétée.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je prends acte. Malheureusement, vous devez revenir vous-même pour compléter votre intervention à 19 h 30. Alors, puisque vous ne pouvez pas venir, l'intervention du ministre de la Sécurité publique est complétée.

Débats de fin de séance

Alors, tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder aux trois débats de fin de séance. Le premier débat, qui se fera entre Mme la députée de Crémazie et le ministre de la Santé et des Services sociaux,

concerne la qualité des soins donnés aux aînés au Centre Claude-David de Repentigny.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à une réplique de deux minutes. Mme la députée de Crémazie, je vous cède la parole pour votre première intervention de cinq minutes. Mme la députée.

Conditions de vie des patients âgés au Centre multivocational Claude-David, de Repentigny

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, c'est un sujet difficile aujourd'hui, comme ça arrive souvent quand on doit discuter, on doit se parler au niveau de nos aînés qui sont en perte d'autonomie, et qui sont des personnes âgées, et souvent qui sont en hébergement.

Depuis une semaine, ça a été porté à l'attention, à notre attention, la situation de 60 personnes âgées qui ont été transférées de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, où ils étaient évidemment dans des chambres, dans des lits de soins de courte durée, ce qui n'est évidemment pas adéquat, ils ont été transférés non pas dans un CHSLD adapté, non pas dans une ressource intermédiaire qui répond à leurs besoins, non pas dans un milieu de vie comme ce qu'on souhaite pour des personnes aînées qui sont en perte d'autonomie mais qui quand même désirent continuer à avoir une qualité de vie, des rencontres avec leur famille, des activités, alors ces personnes-là ont été transférées dans une... deux ailes, en fait, désaffectées depuis sept ans, de l'ancien Hôpital Le Gardeur de Repentigny. Ce Centre Claude-David reçoit également en CHSLD des aînés, mais dans des unités qui sont adaptées, qui sont conformes.

Bien évidemment, il y a toujours des difficultés. On le sait, on le sait, il y a un manque criant de... il y a un manque de personnel, il y a un manque... Il y a souvent un roulement de personnel qui est difficile pour ces aînés, mais normalement les choses se passent assez bien. Sauf que, dans cette unité, où on a transféré 60 personnes au début janvier, 15 personnes sont décédées entre le début janvier et la mi-mars. Évidemment, il y a eu des décès qui sont des décès suite à des infections, suite à l'influenza, des choses comme ça, mais il y a également eu des décès pour des... des décès qui auraient pu être évités.

Et il y a une chose qui est claire, puis je pense que tout le monde l'admettra, et je pense qu'on ne veut pas faire de partisanerie dans une question, dans un débat comme celui-là, lorsque des personnes sont dans une chambre où la salle de toilette est à l'extérieur de la chambre, dans le corridor, lorsqu'ils sont dans une situation... ils sont comme dans un hôpital, en fait, alors donc c'est très difficile de contrôler la contagion, c'est très difficile de contrôler les infections.

Et il y a eu une réforme aussi qui a été faite en même temps, pendant que ces 60 personnes là arrivaient, là, en attente d'aller dans un autre lieu, il y a eu une révision, là, des tâches du personnel, des infirmières auxiliaires. On m'a dit évidemment que, là, ça s'était un peu amélioré, en fin de semaine, suite à nos discussions et à la visite que nous avons faite, mon collègue et moi. Mais,

quand on dit qu'on a une infirmière auxiliaire... il y a des préposés bien sûr, mais il y a une infirmière auxiliaire pour plus de 30 personnes âgées, ce n'est pas un milieu qui est adéquat, ce n'est pas une chose qui est adéquate.

Le ministre de la Santé a annoncé, l'an dernier, en mars dernier, d'ailleurs, en 2010, 3,5 millions pour justement adapter, rénover cette section de l'hôpital. Je connais bien cet hôpital, Mme la Présidente, j'ai habité dans ce comté de L'Assomption. Et c'est une population qui est en pleine explosion. C'est pour ça que l'Hôpital Pierre-Le Gardeur a été construit, d'ailleurs à l'initiative du Parti québécois. Et l'ancien Hôpital Le Gardeur avait été agrandi aussi par le Parti québécois de façon à le transformer, lorsque l'Hôpital Pierre-Le Gardeur de Terrebonne a été inauguré, à transformer l'ancien hôpital en centre pour les personnes âgées, en un centre d'hébergement. Mais là on a perdu du temps. Il y a eu un million d'entretien, ça a coûté un million par année pour entretenir un hôpital qui était vide. Et là on se retrouve aujourd'hui avec des personnes âgées qui ne sont pas dans les lieux où elles devraient être.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie...

Mme Lapointe: Alors, je reviendrai, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le ministre de la Santé et des Services sociaux. Pour votre réplique de cinq minutes, M. le ministre.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Mme la Présidente, dans un premier temps, je tiens à apprécier puis à remercier la députée de Crémazie pour le ton un peu plus conciliant. Je pense que l'on recherche le... on a le même objectif, c'est-à-dire le bien-être de nos personnes âgées. Et, en fin de semaine, elle est allée visiter le centre, je suis allé également le lendemain et je pense que nous avons constaté tous les deux les mêmes perspectives.

Dans un premier temps, pourquoi il y a eu du transfert des patients vers le Centre Claude-David au mois de janvier? Avant les fêtes, il y avait plus de 90 patients qui étaient en attente d'hébergement, des personnes âgées, au niveau de l'Hôpital Le Gardeur. Et, comme le dit si bien la députée de Crémazie, c'est secondaire au fait qu'il y a une grande croissance au niveau de la population. Et il était déjà prévu qu'il y ait des rénovations majeures au niveau des unités dont nous discutons, et également il va y avoir une ouverture de 40 places en ressources intermédiaires.

Mais là nous étions dans une situation où il y avait des débordements à l'urgence. Les patients pouvaient passer 72, 96 heures sur des civières. Et ces patients-là, ce sont les mêmes personnes âgées qui vont être par la suite admises et qui vont avoir besoin de places en CHSLD. Également, compte tenu des 190 patients qui sont en attente de CHSLD, la problématique qu'il y avait, c'est qu'il y avait des patients qui étaient dans le corridor, même à l'étage.

À ce moment-là, il y a eu un plan de proposé par l'établissement d'occuper temporairement des étages d'hospitalisation qui étaient à l'ancien Hôpital Pierre-Le Gardeur.

Je suis allé visiter, puis je pense que la députée a également constaté elle-même que c'était quand même des chambres qui étaient grandes. Je ne dirais pas que c'étaient des unités désaffectées, c'étaient plutôt des unités inutilisées qui attendaient temporairement une rénovation, qui va se faire au cours des prochains mois de façon à pouvoir accueillir par la suite ces patients.

Donc, la logique qu'il y avait, selon les gens de l'Hôpital Le Gardeur, c'était, plutôt que de garder des patients à l'urgence pendant 72, 96 heures, au lieu de garder des patients dans des corridors pendant des longues journées, où, là, ils étaient dans une situation plus fragile pour attraper des infections, il a été proposé, sur quelques semaines, de réaménager temporairement les deux étages, dont un étage pour des patients de ressources intermédiaires moins malades et un étage pour des patients de CHSLD, qui sont des patients qui sont plus malades.

Il y a eu 30 patients de transférés à cet étage, que j'ai visité. En termes de grandeur des chambres, d'accommodation, quant à moi, c'était acceptable. Il y a un fait, c'est que les toilettes sont à l'extérieur. Mais, dans des conditions temporaires, c'est encore mieux d'avoir ce type d'arrangement là que de rester dans un corridor à l'hôpital ou encore rester à l'urgence pendant 96 heures.

Donc, c'est vraiment dans un geste d'humanité qu'on a décidé de réorienter ces patients à un endroit de façon temporaire, en attendant que des ressources intermédiaires, qui vont ouvrir au cours des prochaines semaines, puissent être disponibles. Et par la suite il va y avoir une rénovation de ces étages-là pour les rendre conformes, comme d'ailleurs d'autres étages au niveau du CHSLD de cet établissement, d'ailleurs que je suis allé visiter. Il y a là un très haut taux de satisfaction.

Au niveau du personnel, ils ont reçu la même quantité de personnel, au niveau des équipes de travail, que les autres unités de CHSLD. Et, compte tenu que c'est une nouvelle unité, c'est certain qu'il y avait un changement à faire, et, comme de fait, l'établissement maintenant fait de la réorganisation du travail, qui est souhaitée dans le réseau de la santé pour qu'on soit capable de bien s'occuper de nos gens, avec les bonnes ressources. Et, au niveau des ressources, ce qui est prévu, c'est du temps infirmière, du temps infirmière auxiliaire et beaucoup de temps préposé parce que cette clientèle a surtout besoin de temps préposé.

● (18 h 10) ●

Bon. Quant aux 15 décès, au niveau médical, c'est reconnu que, dans les CHSLD, la période de fin décembre, janvier, février, on a un haut taux de décès, un plus haut taux de décès tout simplement... Puis il faut comprendre que — puis, encore là, je vais prendre peut-être mon chapeau de médecin — ce sont des gens qui sont très malades, ce sont des gens également que, quand vous êtes en CHSLD, ils ont plus de chances de décéder dans les six prochains mois. Et je vais vous donner un exemple. Sur les 37 000 patients qu'on a en CHSLD annuellement, il y en a 11 000 qui décèdent. Donc, c'est parce que c'est des gens qui sont souvent... Puis, je le dis, encore là, avec beaucoup d'humanité, ce sont des gens qui sont en fin de vie, qui souvent leur état s'est détérioré. Et justement, pour être admis en CHSLD, ça prend des conditions qui sont très fragiles.

Dans les 15 décès qu'il y a eu, il y a une personne qui s'est étouffée avec sa nourriture, et ça arrive, et c'est triste. Puis, encore là, ce n'est pas des choses qu'on peut

contrôler. Mais ça peut arriver à la maison, ça aurait pu également arriver à l'hôpital, comme ça peut arriver en CHSLD, que les gens, à cause qu'ils ont un trouble de déglutition, peuvent s'étouffer, et, à ce moment-là, à moins d'agir très rapidement ou que ça arrive en face du personnel, les chances que les personnes décèdent, sans dire qu'elles sont élevées, elles sont possibles. Et c'est ce qui est arrivé. Il y a eu une enquête là-dessus, et c'est une enquête qu'on devra attendre les résultats.

Pour les autres patients, le fait qu'il y ait des toilettes à l'extérieur, ça n'a pas de rapport avec savoir s'ils ont des infections ou pas parce que le virus de la grippe, le virus de la pneumonie, en période de janvier, février, est très fréquent. Et je pense que cette situation-là fait que, pour le moment, on va quand même surveiller la situation de près, mais ce qu'on veut, c'est que nos personnes âgées soient le mieux traitées possible. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le ministre. Mme la députée de Crémazie, pour votre réplique de deux minutes.

Mme Lisette Lapointe (réplique)

Mme Lapointe: Merci, Mme la Présidente. Oui, et je pense que l'établissement, Mme la Présidente, est en train de faire une enquête interne. Mais je pense que c'est essentiel qu'il y ait une enquête extrêmement sérieuse pour la prévention, pour prévenir, pour s'assurer qu'il ne pourra plus se... on ne pourra plus se retrouver dans une situation comme ça.

Mais le problème, le problème, puis je pense qu'on l'a souligné à plusieurs reprises, c'est qu'il y a un manque énorme de places en ressources intermédiaires et en CHSLD. L'été dernier, on avait 6 000 personnes en attente d'une place. Ça ne veut pas dire qu'elles sont dans la rue, là, on est bien conscient de ça. Il y en a qui sont à la maison mais qui n'ont pas assez de soins et des services à domicile. D'autres sont dans une institution qui n'est pas adéquate, notamment le Centre Claude-David est un bon exemple. Mais ça, là, c'est dramatique, il faut donner un coup de ce côté-là. Ça n'a aucun sens, la population... On a de plus en plus de personnes qui sont âgées, et même très âgées. Dans ma circonscription, on a une moyenne d'âge, dans certaines résidences, qui est au-dessus de 85 ans maintenant. Alors, moi, je pense qu'on doit s'assurer qu'il y a un personnel, qu'il y a suffisamment de personnel.

Je sais, M. le ministre, que c'est une question que les gens se posent. Les familles, les personnes nous ont dit: Les infirmières, les préposés courent, on est inquiets. Ça, j'aimerais ça, si c'était possible, que le ministre regarde cette question du personnel. Et, évidemment, bien, il y a des places en ressource intermédiaire qui s'en viennent. Je crois que c'est à La Plaine. Alors, vous comprendrez bien qu'il y a une quarantaine de personnes, là...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci.

Mme Lapointe: ...qui attendent ça avec impatience.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, Mme la députée de Crémazie. Alors, nous allons maintenant procéder au second débat de fin de

séance, entre M. le député de Borduas et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant les propos du candidat conservateur Larry Smith. Alors, M. le député de Borduas, je vous cède la parole pour votre intervention de cinq minutes.

Propos tenus par M. Larry Smith, candidat conservateur à l'élection fédérale, concernant la protection de la langue française

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, Mme la Présidente. Effectivement, ce débat de fin de séance fait suite à la question que j'ai posée aujourd'hui quant à l'attitude que la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française aura ou n'aura pas quant à la déclaration de Larry Smith. Je la rappelle, cette déclaration. Il dit, littéralement: «Ce qui est important, c'est le monde, pas la protection des francophones au Québec. [...] Ça, c'est du passé.»

Larry Smith n'est pas n'importe qui, c'est un Québécois qui a été très actif particulièrement dans le sport, dans un sport que j'aime beaucoup, qui est le football. C'est aussi un homme qui s'est impliqué dans la vie de la société. Je me souviens d'avoir déjà participé à des campagnes de Centraide avec Larry Smith. Ce n'est donc pas un homme banal. Et cette déclaration-là, dans le contexte des élections, de la part de quelqu'un qui est un sénateur et qui revendique de pouvoir occuper un siège comme député représentant un parti conservateur, ce n'est pas banal.

Et tout ce que je demandais à la ministre, c'est: Est-ce qu'elle a l'intention de réagir ou de ne pas réagir? L'absence de réponse que je n'ai pas entendue... ou plutôt l'absence de réponse que j'ai entendue mais qui n'en était pas donne à penser que la ministre traite avec une certaine désinvolture ce type de demande de la part de l'opposition, et c'est cela qui me dérange. Qu'on fasse une boutade qu'on croit spirituelle en réponse à une question qui, elle, est sérieuse me désarme, à tout le moins.

J'attends de la ministre qui est en poste et qui a comme responsabilité de défendre la Charte de la langue française, ce qui veut dire de défendre la place extraordinairement importante qu'occupent la langue française et les francophones dans notre réalité nationale... Je suis déçu quand je vois que la seule réponse que j'ai, c'est celle du jeu parlementaire, comme si tout cela était banal. Et je m'inquiète d'autant plus que ce silence succède à plusieurs autres silences.

Il y a eu, de la part de l'opposition, des efforts extrêmement importants et rigoureux consacrés à des études sur l'état du français au Québec, à des études sur le phénomène incontestable de l'anglicisation de la grande région métropolitaine, et, face à ces études, jamais la ministre ou son ministère, personne n'a contesté ce que nous avons avancé comme étant des données objectives, rigoureuses, auxquelles nous avons consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'intelligence. Je m'étonne de voir que, dans ce cas-là comme dans d'autres, comme dans notre étude sur les effets actuels liés à l'anglicisation de la langue de travail, qui sont conséquents à la fréquentation des anglophones... des francophones et des allophones au cégep anglais, là encore aucune réponse sérieuse.

Je sais bien qu'on attend qu'un tiers parti réponde. Mais, actuellement, ce qui est inquiétant dans cet état

des faits, c'est le silence. Et, quand une ministre dont la fonction première, la responsabilité première est de s'assurer qu'elle va défendre à tout moment, en tout lieu, en toute occasion la place du français dans notre vie collective... là, je me suis... je m'interroge. Je me dis: Quel est donc ce silence? À quoi correspond-il? Est-ce que la seule façon et la seule action qu'une ministre responsable de l'application de la charte a trouvée, c'est celle d'imposer à l'opposition un bâillon pour faire passer un projet de loi qui a été décrié par tout le monde sur les écoles passerelles? Voilà le fait le plus notable actuellement de l'exercice de cette fonction par la ministre responsable.

Alors, je viens ici parce que je crois qu'il est important... Et en principe nous nous entendons sur une cause commune, qui est celle de défendre la place du français, un français et une culture qui sont minoritaires dans le contexte nord-américain, un français et une culture qui sont actuellement ballottés par tout ce qui se passe au niveau de la mondialisation, à la fois des économies mais aussi des cultures. Nous sommes confrontés à une situation sérieuse.

Et je m'attends, de la part de la ministre responsable, quel que soit son parti, quels que soient ses électeurs et les intérêts de ses électeurs, je m'attends à ce qu'elle se lève et qu'elle dise clairement quelle est sa position face à la défense, à la protection et à la promotion de cette langue française et des francophones en Amérique. Et il me semble que c'est un devoir de base dont la ministre doit s'acquitter et des questions auxquelles elle doit répondre.

● (18 h 20) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député de Borduas. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Pour votre intervention de cinq minutes.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, Mme la Présidente. Alors, ce que je retiens du débat d'aujourd'hui, c'est que le député de Borduas essaie d'entrer, lui aussi, dans la campagne électorale fédérale. Donc, ça l'intéresse beaucoup, puisqu'avec le Bloc québécois évidemment ils font campagne pour appuyer leur option politique. Mais j'ai suffisamment d'expérience dans mon ancienne vie comme journaliste pour savoir que, lorsque des propos sont prononcés pendant une campagne électorale, il y a des journalistes sur le terrain pour aller chercher les réactions, sur le terrain, du candidat qui aurait fait ces propos. Moi, je ne les ai pas entendus. Ce qu'on a eu comme information, c'est ce qui a été rapporté par l'interprétation du chef du Bloc québécois. Donc, ça fait un peu... ça fait un peu deuxième source, si vous voulez. Donc, j' imagine que le candidat devra répondre aux questions des journalistes, qui vont certainement lui poser la question.

La question de la langue française, ça ne fait aucun doute que c'est clair qu'il faut à tout prix toujours avoir la préoccupation de la langue française parce que c'est un défi de tous les jours, c'est un défi de tous les instants. Nous avons la loi 101, la loi 101 fait consensus, et nous allons continuer à faire la promotion et la défense de la langue française.

Ce que je retiens, moi, du côté de mes adversaires, c'est de voir qu'il semble y avoir une division assez claire,

parce que M. Duceppe, qui est en pleine campagne électorale, qui dit avec beaucoup, beaucoup d'assurance — parce qu'il a énormément d'assurance: Ah! je ne viendrai pas m'immiscer dans le débat de la loi 101 au cégep parce que c'est de compétence provinciale; vous comprenez, j'en ai assez comme ça avec mes dossiers de compétence fédérale. Bien, je m'excuse, hein, M. Duceppe, il était là lors des événements où des gens ont manifesté contre la loi n° 103 — ce qui était tout à fait légitime de sa part, il pouvait aller manifester contre la loi n° 103 — mais qu'il ne vienne pas dire une chose aujourd'hui puis avoir fait le contraire il y a une couple de mois, ça ne tient pas la route.

Alors, moi, ce que je retiens de ça, c'est que la position radicale du Parti québécois, pilotée par le député de Borduas, pour amener la loi 101 du côté des cégeps... appliquer la loi 101 aux cégeps, eh bien elle ne fait pas l'unanimité. Il y a des députés dans le caucus qui ne sont pas d'accord avec cela, on le sait, mais là il y a le chef du Bloc québécois qui ne veut pas entrer dans cette danse-là parce que mon petit doigt me dit qu'il est tout à fait contre, il est contre cette idée d'appliquer la loi 101 aux cégeps, comme le Conseil supérieur de la langue l'est également — ils vont rendre leur avis public très bientôt — et d'autres aussi, d'autres ténors.

Et récemment je lisais un article dans *Le Journal de Montréal*, de Jean-Marc Léger, qui est quand même assez connu, une opinion de Jean-Marc Léger, qui dit: «Le Parti québécois, qui s'oppose au bilinguisme, est emprisonné dans une logique des années soixante et répète les mêmes arguments depuis 50 ans sur la langue. Le PQ doit sortir de sa position défensive et évoluer avec le Québec.» Je continue la citation: «Apprendre une deuxième langue, c'est comprendre l'autre culture et s'ouvrir sur le monde. C'est comme cela que le Québec trouvera sa place dans le monde, même s'il n'a pas encore trouvé la sienne au Canada.»

Alors, c'est clair que, Mme la Présidente, il n'y a pas, du côté de cette position-là radicale du Parti québécois, unanimité. Et M. Duceppe, dans sa campagne, eh bien, évidemment, il n'a pas voulu entrer là-dedans parce qu'il sait très bien que c'est une position que les Québécois n'acceptent pas, tout comme Jacques Parizeau, d'ailleurs, tout comme Lucien Bouchard, tout comme le rapport Larose, qui disait, et je cite: «Sur le plan idéologique, la commission considère que cette question présente une dérive potentielle, car le débat est mal engagé lorsqu'il fait reposer surtout sur l'attitude d'une minorité d'étudiants au collégial, fils et filles de nouveaux arrivants pour la plupart, le sort du français au Québec.»

Alors, c'est aux Québécois, une responsabilité collective, de faire la défense de la langue française. C'est une responsabilité qui nous revient à tous et chacun de faire en sorte que la langue française soit bien protégée, qu'on en fasse la valorisation, qu'on valorise cette langue et qu'on fasse, en même temps, en sorte qu'on s'ouvre, qu'on s'ouvre sur le monde. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la ministre. Je redonne la parole maintenant à M. le député de Borduas. Pour votre réplique de deux minutes.

M. Pierre Curzi (réplique)

M. Curzi: Merci, Mme la Présidente. Ma réplique sera brève. En fait, elle est inutile, cette réplique, puisque

je vois très bien que nous avons assisté à la démonstration évidente de ce que je reproche à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Ce que je lui reproche, c'est de n'avoir qu'un point de vue partisan sur l'ensemble des questions qui touchent à la langue et, à chaque fois, de nous ramener dans ce débat vain de l'électoratisme et de la partisanerie parlementaire.

Jamais, à aucun moment, nous n'arrivons à élever notre conscience de ce qui est en train de se jouer actuellement au Québec et sur lequel on peut avoir des opinions fort différentes quant aux moyens d'y remédier. Mais, chose certaine, refus de considérer qu'actuellement il y a des questions et des réponses que nous devons obtenir sur l'état du français au Québec, chose certaine, toujours s'organiser pour utiliser l'ensemble de tous les éléments qu'on peut trouver pour essayer de réduire à l'extrême la position exprimée par un nombre considérable de citoyennes et de citoyens au Québec quant à leur préoccupation de l'avenir de la langue française, ça me semble être une attitude complètement divergente par rapport à la responsabilité minimale que l'on attend et à un minimum d'élévation qu'une ministre responsable de la Charte de la langue française... dont elle devrait faire preuve. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député de Borduas. Nous allons maintenant procéder au troisième débat de fin de séance, entre Mme la députée de Vachon et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant la fuite d'un puits de gaz de schiste à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe. Mme la députée de Vachon, votre intervention de cinq minutes.

Fermeture du puits de gaz de schiste de La Présentation, près de Saint-Hyacinthe

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et je suis bien contente de voir que le ministre de l'Environnement est présent ce soir parce que, ce matin, ce n'était pas trop clair c'était qui qui était responsable du dossier des fuites, entre le ministre de l'Environnement et la ministre des Ressources naturelles.

Concernant le puits de La Présentation, le puits de gaz de schiste, déjà, depuis l'été passé, les citoyens de La Présentation sont inquiets des fuites de méthane du puits de gaz de schiste de La Présentation. Le ministre de l'Environnement aura pris plusieurs mois avant de se réveiller et d'envoyer des inspecteurs. Et, les inspecteurs, le 17 janvier dernier... le ministère de l'Environnement a détecté une fuite de gaz au puits de La Présentation, proche de Saint-Hyacinthe. Il disait: «C'était la première fois au Québec que l'on [constate] une migration de gaz dans le sol, à l'extérieur de l'enceinte du puits — c'est important, c'est dans le sol, à l'extérieur de l'enceinte du puits — qui se répandait jusqu'à sept mètres qui, selon le ministère, menaçait la nappe phréatique.»

Une dame de La Présentation, une résidente, Maryse Méthot, qui est propriétaire d'une garderie en milieu familial située près du site est extrêmement inquiète de ce que ça pouvait avoir comme conséquence et des dangers de contamination de la nappe souterraine et sur la santé des résidents. Mais la municipalité s'est fait rassurer

par le ministère de l'Environnement, en disant qu'il n'y avait aucun risque, car l'émanation de méthane a été détectée à sept mètres de profondeur dans le sol; tout est sous contrôle, il n'y a aucun gaz qui s'échappe dans l'air. Les citoyens étaient très inquiets.

Depuis ce temps, depuis le mois de janvier, la compagnie Canbriam, une gazière, a tout essayé pour essayer d'empêcher les fuites, de colmater les fuites, mais, malgré toute son expertise, malgré tous ses spécialistes, elle n'a pas réussi, elle a échoué à colmater des fuites. Des citoyens, des groupes de... même le groupe TVA se sont rendus sur place avec des groupes environnementaux pour constater la fuite avec une caméra infrarouge. Ils ont constaté que, tout autour du puits, il y avait des fuites de méthane. Ça pouvait même aller jusqu'à 20 mètres autour du puits. Donc, il y a migration du méthane dans le sol, et le méthane pourrait migrer jusqu'aux nappes d'eau souterraines.

Même le BAPE, dans son rapport, de la page 121 à la page 127, le mentionne, qu'il y a des risques avec la fracturation hydraulique. On sait que la fracturation hydraulique est un nouveau procédé. On n'a pas d'étude environnementale des impacts que ça peut avoir au niveau de la migration du méthane dans le sol, parce qu'ils envoient des liquides avec des contaminants, des produits chimiques toxiques sous très haute pression qui font des petits mini-séismes à l'intérieur du sol, et là, à ce moment-là, ça ouvre pour pouvoir aller chercher le gaz de schiste. Mais on ne sait pas si ça ne crée pas des nouveaux chemins, cette fracturation hydraulique là. On le voit, avec le puits de La Présentation, que c'est probablement fort possible. Le BAPE le disait: On n'a pas d'étude. On ne peut pas savoir qu'est-ce qui se passe. Il n'y a aucune étude qui dit qu'il n'y a pas d'impact, il nous manque d'information. Il le disait qu'il y avait un risque de migration du méthane qui pouvait contaminer les nappes d'eau souterraines.

Malgré cela, comment la ministre des Ressources naturelles peut affirmer — et ça, c'était le 24 mars — peut affirmer que les fuites... Puis je cite: «...les fuites qui perdurent depuis près de deux mois au puits de La Présentation ne comportent pas de risque pour l'environnement ou la santé..., mais [qu'elle exigerait] la fermeture définitive du puits en se basant sur le principe de précaution. Elle dit: "Selon l'évaluation des deux ministères, il n'y a pas de raison de croire qu'il pourrait y avoir des risques..."»

● (18 h 30) ●

Quelles sont ces évaluations? Sur quelles bases ils ont fait ces évaluations? Est-ce que c'est comme ça ou c'est sur la base de vrais rapports? Et, si c'est sur la base de vrais rapports, est-ce qu'on peut avoir ces informations, ces rapports disponibles? Pire, c'est complètement irresponsable de la part de la ministre de décider de fermer le puits de La Présentation, alors que, selon les experts, un géologue, c'est la pire chose à faire, il l'a démontré. On ferme le puits, donc on crée de la pression à l'intérieur du puits, et cette pression-là fait en sorte d'empirer la migration du méthane. Donc, la fermeture du puits ne va pas régler le problème, va empirer le problème. Et ça, ça va même à l'encontre de son propre article de loi qu'elle cite pour faire la fermeture, l'article 230 de la Loi sur les mines, «de procéder à l'obturation de la source d'émanation». Bien, la source d'émanation, ce n'est pas seulement que le puits parce que ça va jusqu'à 20 mètres.

Donc, qu'est-ce que le ministre de l'Environnement va faire? Parce que c'est lui qui est responsable de la

qualité de l'environnement, c'est lui qui est responsable de protéger l'eau. Qu'est-ce qu'il va faire? Est-ce qu'il va laisser continuer la ministre des Ressources naturelles décider tout à sa place?

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Vachon. Je donne maintenant la parole à M. le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour votre intervention de cinq minutes.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: Merci beaucoup, Mme la Présidente. À écouter la députée de Vachon, on a l'impression que le Québec est à feu et à sang, et on est dans une situation qui est hors de l'ordinaire. Je dois vous dire, Mme la Présidente, que les faits sont très simples. Premièrement, depuis nombre d'années, il y a une collaboration entre le ministère des Ressources naturelles et le ministère du Développement durable, de l'Environnement sur les questions de puits et sur les questions de sécurité. Le récent rapport du BAPE vient de déterminer que le ministère de l'Environnement doit jouer un rôle encore plus important dans les cas de puits de fracturation hydraulique, et, Mme la Présidente, c'est exactement ce que nous allons faire. Nous sommes en train de faire un comité conjoint, nous allons préparer les règlements, et, bien sûr, le ministère de l'Environnement va jouer son rôle, comme il le fait depuis le début.

Maintenant, la décision qui a été prise jeudi dernier, elle est très simple pour le citoyen, c'est que... Et ce sont des géologues qui nous ont recommandé... Et, comme vous le savez, en environnement, souvent, les scientifiques ont des opinions contraires. Les géologues nous ont dit qu'il fallait colmater cette fuite, et l'entreprise, donc, a mis en place certaines mesures pour essayer de colmater ces fuites. Mais ce qui est arrivé, eh bien c'est que nous avons demandé de façon très importante qu'il y ait du ciment pour faire en sorte que cette fuite soit colmatée le plus rapidement possible.

Ce qu'il est important de dire dans ça et qui est fondamental, Mme la Présidente, c'est que l'entreprise ne s'en va pas comme ça. C'est absolument impensable de penser, là, que l'entreprise... Et c'est même dans les lois de l'environnement, c'est même dans nos certificats, c'est même dans l'ensemble des données, tant et aussi longtemps que les analyses, que ce soit l'analyse de l'air, de l'eau et du sol, n'ont pas été complétées et que nous n'avons pas toutes les garanties que la situation est sous contrôle, eh bien le ministère des Ressources naturelles ne dégagera pas la compagnie de ses responsabilités. Il faut trouver une solution, et les deux équipes d'inspecteurs sont sur place, les deux équipes d'inspecteurs vont s'assurer qu'il y ait vraiment, là, une situation qui soit totalement sous contrôle.

Alors, de vouloir prétendre que, parce qu'on a demandé la fermeture du puits, eh bien, que c'est quelque chose qui fait en sorte que l'entreprise peut s'en aller comme ça, c'est tout à fait à l'encontre de nos lois environnementales au Québec, et je voulais donc dire ça de façon très claire, Mme la Présidente. Et ça ne me surprend pas parce que le Parti québécois, depuis le début dans ce dossier-là... Et même je vais vous lire deux *Twitter* que j'ai vus à un moment donné, lorsqu'il y a eu, entre autres, Mme la

Présidente, le rapport du BAPE. La journée du rapport du BAPE, il y avait le député de L'Assomption qui disait sur son *Twitter*, eh bien: «L'EES — l'évaluation environnementale stratégique — c'est exactement le sens de mon projet de loi n° 396.» Pendant ce temps-là, la députée de Vachon disait: «Explorer à des fins scientifiques[, ce n'est pas sérieux, ça] me fait penser aux Japonais qui chassent des baleines pour des fins scientifiques.» Alors, l'un est pour, l'un est contre, et c'est exactement le sens, Mme la Présidente, de la position du PQ, qui est très contradictoire. Pendant que la députée de Vachon veut aller faire de l'agitation en France avec José Bové, quelqu'un qui est bien connu comme agitateur politique, eh bien la chef de l'opposition, elle, décide, Mme la Présidente, de vouloir entrer dans cette industrie, elle veut que l'État soit actionnaire de cette industrie, elle veut aller, donc, dans cette direction.

Je voudrais donc, aujourd'hui, en terminant, reprendre les propos que j'ai vus cette semaine d'un ancien ministre péquiste, M. Brassard, qui dit de façon très claire — et, quand j'écoute les propos, ça me semble aussi très clair — que le PQ bascule actuellement dans un camp radical, dans le camp de l'écologisme antidéveloppement, et, en fait, il trouve que l'alliance avec José Bové est une répugnante alliance parce que c'est quelqu'un qui a été interdit d'entrée au États-Unis.

Mme la Présidente, je termine simplement en vous disant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs assume ses responsabilités. Je le dis et je le répète encore une fois, tant et aussi longtemps que les analyses n'auront pas été complétées et qu'elles ne seront pas à notre satisfaction, ne vous en faites pas, l'entreprise ne pourra s'en aller, et nous allons surveiller tout ce qui se passe, Mme la Présidente. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le ministre. Mme la députée de Vachon, pour vos deux minutes de réplique.

Mme Martine Ouellet (réplique)

Mme Ouellet: Oui. Merci, Mme la Présidente. En fait, on n'a pas vraiment reçu de réponse de la part du ministre de qu'est-ce qu'il va faire en tant que ministre de l'Environnement pour protéger l'eau. Il y a des fuites de méthane, c'est clair. Il y a des risques de pollution de la nappe phréatique, de la nappe d'eau souterraine, c'est clair. Le colmatage du puits n'est pas une solution, mais viendrait amplifier le problème, c'est clair. Pire, même si le ministre dit que, oui, ils vont suivre, et on... je suis bien contente de l'entendre qu'il va suivre la compagnie pour s'assurer qu'elle soit responsable jusqu'à la fin, mais, vous savez, s'il s'agit d'une fermeture définitive aux termes de la Loi sur les mines, la propriété du puits sera transférée à l'État du Québec, et, donc, le Québec demeurera unique responsable d'éventuels problèmes.

La fracturation hydraulique, elle est déjà réalisée, et le gaz de méthane va continuer à s'échapper. Qu'est-ce que le ministère de l'Environnement va faire? Toujours pas de réponse. Il y a des inquiétudes. On pensait qu'avec le rapport du BAPE on s'enlignait vers une bonne direction, mais on voit encore que, malgré que le ministre dit qu'il veut jouer un rôle majeur dans le dossier des gaz de schiste, comme il a fait depuis le début, bien, si c'est comme

il a fait depuis le début, bien, comme il a fait depuis le début, il a toujours été second violon, malheureusement. Parce que c'est l'environnement qui devrait être le leader dans ce dossier-là, parce que les risques sont grands. La technologie de fracturation hydraulique n'est pas connue. Les entreprises gazières sont en train de jouer aux apprentis sorciers avec les ressources du Québec, et particulièrement dans ces zones habitées avec la ressource eau, qui est une ressource, on ne le dira jamais assez souvent, essentielle à la vie.

Malheureusement, malheureusement, on voit qu'il n'y a pas de préoccupation de l'autre côté de la Chambre et qu'il n'y a pas un suivi rigoureux avec des études scientifiques rigoureuses pour prendre des décisions comme celle-là, et c'est dommage de constater que des décisions sont prises en précipitation dans ce genre de dossier là. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Vachon.

Cela termine le troisième débat de fin de séance, et, compte tenu de l'heure, je suspends nos travaux jusqu'à 19 h 30. Merci de votre collaboration.

(Suspension de la séance à 18 h 39)

(Reprise à 19 h 29)

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, chers collègues, vous pouvez vous asseoir. Vous constatez que vous avez failli commettre un impair, M. le député, mais on ne vous en... nous ne vous en tiendrons pas rigueur.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, je vous informe qu'il y a 12 h 32 min d'écoulées à la première étape du débat sur le budget. Il reste donc un total de 58 minutes, qui sont réparties comme suit: 32 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement et 28... 26 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

● (19 h 30) ●

Je suis maintenant prêt à écouter l'un d'entre vous qui est disposé à... Alors, je vais vous entendre, M. le député de Berthier.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, je vais, si vous me le permettez, faire un retour en arrière, mais, ne vous inquiétez pas, on n'ira pas trop loin. Et ce n'est pas une séance d'hypnose non plus. Mais je vous ramènerais en 1996. Ce n'est pas tellement loin. 1996, rappelons-nous, à l'époque, le gouvernement du Parti québécois et le premier ministre... C'était M. Lucien Bouchard, et il avait convié la population du Québec... Et là ça comprend tous les acteurs, que ce soit au niveau

du... les syndicats, au niveau des forces vives du milieu... Et même les membres de l'opposition officielle de l'époque, qui était le Parti libéral, ont participé à cet exercice, M. le Président, un exercice de démocratie participative, et l'objectif, c'était le déficit zéro. Et on se rappellera que finalement le gouvernement a réussi à atteindre l'objectif en question.

Ce qu'il faut retenir de l'exercice, M. le Président, c'est que ce fut des moments très difficiles. Et les Québécois et les Québécoises, lorsqu'ils ont accepté le défi du déficit zéro, s'attendaient, bien sûr, à ce que ce soit difficile. Et les gens ont relevé le défi et ont réussi.

Ce qu'il faut aussi retenir, M. le Président, et je pense que c'est très important, lorsqu'un gouvernement, qu'il soit municipal ou national, convie la population à faire un tel exercice de démocratie participative, ce qu'il faut retenir, c'est que la seule façon d'arriver à changer l'orientation, lorsque c'est le peuple qui a décidé finalement de l'objectif et qui a décidé de l'atteindre et de le préserver, la seule façon de changer l'orientation, c'est de retourner voir la population. Et là, M. le Président, je vous ramène en 2008.

En campagne électorale, rappelez-vous, campagne électorale de 2008 où le premier ministre de l'époque, qui est toujours le premier ministre actuel, donc le premier ministre, la main sur le cœur, a dit aux Québécois et aux Québécoises, durant la campagne électorale: Il n'y aura pas de déficit dans les années qui vont suivre, si vous me portez au pouvoir. Alors, vous voyez où je veux en venir, M. le Président. Le premier ministre a fait une promesse, qu'il n'y ait pas de déficit. Et qu'est-ce qu'on a su quelques semaines plus tard, le premier ministre annonçait déficit sur déficit. Alors, il a juste fait l'inverse. Le gouvernement, M. le Président, a juste fait l'inverse finalement de ce que tout bon exercice de démocratie exige, à savoir consulter la population. Au lieu de cela, non seulement il ne l'a pas consultée, mais il a unilatéralement décidé de jeter aux poubelles tout le travail qui avait été fait et d'entraîner le Québec dans des déficits successifs.

M. le Président... Et les gens de l'autre côté... Je vois la ministre, ici, de Laporte, là, qui était dans les finances, je pense... Vous savez, M. le Président, la première chose qu'on apprend en économie, hein, il y a un élément essentiel, les bourses reposent... hein, la stabilité des bourses repose là-dessus, la gouvernance aussi repose là-dessus, un gouvernement repose, et les bourses reposent, entre autres, pour ne nommer que ces deux-là, sur la confiance. S'il n'y a pas de confiance, les bourses s'écroulent. S'il n'y a pas de confiance, un gouvernement peut difficilement réussir à gouverner.

Parlant de confiance, M. le Président, vous me permettrez d'énumérer quelques éléments qui malheureusement font défaut à ce gouvernement, quelques faits. Le premier ministre dit souvent que les faits sont têtus. Je vais lui en rappeler quelques-uns ainsi qu'à l'équipe ministérielle et les membres du gouvernement.

Rappelons-nous notamment la commission Bastarache, hein? Le premier ministre... La question que les gens se posent et la question qui s'est posée: Le premier ministre a-t-il modifié le processus de nomination des juges, et pourquoi? Une bonne partie de la réponse se retrouve dans les fameux Post-it d'une certaine dame que je ne nommerai pas, M. le Président. Quant à la mise sur pied de la commission Bastarache, eh bien, après les élections clés en main des municipalités, nous avons maintenant

les commissions clés en main, M. le Président. Le premier ministre, lorsqu'il était ministre à Ottawa, rappelez-vous, sous un gouvernement conservateur, hein, a dû démissionner pour avoir contacté un juge. Qu'à cela ne tienne, pour la commission Bastarache, il choisit lui-même le juge et, pourquoi s'arrêter en si bon chemin, il déterminera aussi son mandat, et ce, dans un temps record.

Autre fait, M. le Président... Je m'arrête là. On pourrait en parler longtemps. Autre fait, M. le Président, le premier ministre se refuse et s'obstine donc à ne pas tenir une commission d'enquête. On comprend qu'une commission d'enquête, notamment sur le financement des partis politiques, pourrait d'une certaine façon être assez gênante, d'autant plus qu'on sait que le gouvernement a reçu pendant une dizaine d'années une rallonge sur son salaire de 75 000 \$ — alors, vous allez voir où je veux en venir, M. le Président — donc, une rallonge de 75 000 \$, et ce, à même les fonds du Parti libéral du Québec. Et on se demande pourquoi la commission d'enquête sur le financement des partis n'a pas lieu, M. le Président.

Autre fait, hein, on se rappellera que le premier ministre, son gouvernement, s'est acharné à défendre l'ex-ministre de la Famille qui, lui, de son côté, faisait la pluie et le beau temps dans l'octroi de permis de garderie aux petits amis.

Autre fait, M. le Président, on retrouve d'anciens collaborateurs du Parti libéral dans la filière des gaz de schiste. Et la liste est longue. Je vais m'arrêter là, et je sens que les collègues de l'autre côté sont un peu outrés de mes propos, mais ce ne sont que des faits, M. le Président. Et je tenais à les énumérer parce que c'est important.

Un autre fait, c'est que le gouvernement, dernièrement, en fait l'an passé, s'est engagé à faire 62 % de l'effort nécessaire afin de revenir à l'équilibre budgétaire. Encore une fois, M. le Président, le premier ministre ne respecte pas sa part du contrat. Sa promesse d'assurer 62 % de l'effort se transforme plutôt en un maigre 41 %.

En fait, M. le Président, ce que je voulais faire, c'est démontrer à quel point la crédibilité du gouvernement est minée, à quel point la confiance en ce gouvernement n'est plus là. Et je pense qu'il n'y a rien de mieux que les faits pour arriver à faire ce constat. Donc, comme je le disais, la liste est longue, je vais quand même me limiter à cela. Je vais passer au budget; je pense que mes collègues d'en face sont impatients à ce que je passe au budget, et plus précisément donc sur la promesse des cibles.

M. le Président, si le gouvernement n'atteint pas ses cibles en termes de contrôle de ses dépenses, il en est tout autrement pour ce qui est des cibles qu'il s'est fixées pour aller chercher les argents dans les poches des contribuables. De ce côté-là, le gouvernement est le champion toutes catégories. Vous savez, les mesures que le gouvernement a annoncées dans le budget de l'an dernier pour aller piger dans les poches des contribuables et des entreprises, le montant total, à terme, représentera 6,5 milliards de dollars. Vous avez bien compris, on parle de 6,5 milliards de dollars. C'est énormément d'argent, et ce, il faut ajouter à cela... bien sûr, dans le budget actuel, on parle d'aller chercher un supplément de 1,6 milliard. Donc, à terme, c'est plus de 8 milliards de dollars que le gouvernement va aller puiser dans les poches des contribuables.

Tout ou presque y passe: augmentation de la taxe sur les biens et services, augmentation de la taxe sur

l'essence, taxe santé. D'ailleurs, taxe totalement inacceptable, M. le Président, étant donné que les revenus des citoyens ne sont pas pris en considération. Donc, que vous gagniez 40 000 \$ par année ou 200 000 \$, le montant que vous débourserez est le même. Belle solidarité, M. le Président! Mais le gouvernement ne s'arrête pas là dans sa grande créativité. En effet, il y a aussi la hausse des frais de scolarité, hausse des cotisations du Régime des rentes du Québec.

D'ailleurs, à cet effet, il faut souligner que, si le gouvernement avait bien fait ses devoirs et qu'il était intervenu au bon moment pour ce qui est du Régime des rentes du Québec, c'est-à-dire s'il était intervenu en 2004, les Québécois, sur le plan fiscal, s'en sortiraient beaucoup mieux, et du même coup on aurait eu un régime qui aurait assuré une meilleure équité, et ce, pour l'ensemble des bénéficiaires du régime. Autant ceux qui en ont bénéficié que ceux qui vont en bénéficier, on aurait obtenu une meilleure équité.

C'est sans parler du 500 millions pour le financement des services de santé. Le gouvernement a identifié le montant, mais on ne sait toujours pas quelle forme cela prendra. Vous savez tous comme moi qu'avec un plan d'affaires comme celui-là, et la députée de Laporte en est fort consciente, il n'y a pas une banque, il n'y a pas une caisse, il n'y a pas une institution financière, même qui fait des prêts à haut risque, qui accepterait dans de telles conditions d'avancer le moindre dollar. Pourtant, le gouvernement prétend être sérieux. Qui pense-t-il leurrer? Une chose est sûre, c'est que l'effort viendra du contribuable. À cela, tout le monde est convaincu.

D'ailleurs, à cet égard, le gouvernement prévoit des hausses des tarifs d'électricité, notamment en touchant au bloc patrimonial. C'est assez particulier, M. le Président. De 2014 à 2018, le gouvernement prévoit aller chercher 1,6 milliard de dollars dans le bloc patrimonial, bloc patrimonial d'électricité. Moi, je croyais que le bloc patrimonial d'électricité, c'était un legs justement pour les générations futures. Alors, c'est assez particulier. On va mettre 1,6 milliard à même le bloc patrimonial d'électricité dans le Fonds des générations. Alors, c'est assez particulier, M. le Président, d'autant plus que des gens au Québec ont travaillé extrêmement fort pour justement se donner l'entreprise qu'est Hydro-Québec. Et ce bloc patrimonial là, moi, j'étais convaincu, M. le Président, que ça aurait été un legs pour les générations futures.

Donc, toutes ces nouvelles taxes, connues ou inconnues, je le disais tantôt, vont totaliser plus de 8 milliards de dollars. Toutes ces sommes prélevées donc à même les poches des contribuables, c'est juste pour maintenir le niveau des services actuels, M. le Président. On n'ira pas avec des nouveaux services, c'est juste pour maintenir le niveau des services actuels, donc aucun nouveau service. Et, quand on parle de contrôler les dépenses... Quand le gouvernement dit qu'il veut couper dans les dépenses, il ne veut pas éliminer les dépenses, on parle juste de les contrôler, M. le Président, juste de les baisser, de tenter de les baisser.

Je vois que le temps file, M. le Président. Je vais, si vous me le permettez...

● (19 h 40) ●

Une voix: ...

M. Villeneuve: Oui, je sais, mais... Je vais passer à un thème... Je vais laisser le domaine des chiffres et du

budget, M. le Président, et je vais passer à un thème qui m'est cher, à savoir le thème du développement régional et de l'occupation dynamique du territoire.

M. le Président, vous avez sûrement, tout comme moi, dû constater que dans ce budget, tout comme d'ailleurs dans le discours, dans le dernier discours inaugural du gouvernement... discours inaugural, soit dit en passant, dont en principe le but premier, par définition, est censé être un moment fort quant aux orientations et intentions qu'entend prendre le gouvernement dans les mois à venir sur le plan national... eh bien, tant sur le budget que dans le discours inaugural, la préoccupation de ce gouvernement en matière de développement régional et d'occupation dynamique du territoire est tout simplement anémique, pour ne pas dire inexistante. Voilà, vous en conviendrez, M. le Président, qui est très inquiétant.

Inquiétant parce que le Québec n'est jamais plus fort que lorsqu'il est entier. Le Québec n'est jamais plus fort que lorsque l'ensemble de son potentiel est mis en valeur. Le Québec n'est jamais plus fort que lorsque l'ensemble des forces vives qui l'animent sont mises à contribution. Et le fait que le gouvernement ne soit pas conscient de cette réalité et qu'il n'arrive pas à déployer une stratégie ou une vision du Québec d'aujourd'hui et de demain en prenant en compte sa globalité, cela est effectivement inquiétant. Ce manque de vision et, il faut bien le dire, ce manque ou carrément cette absence de crédibilité, suite aux faits que j'ai énumérés tantôt, M. le Président, font en sorte que le plein potentiel, l'exceptionnel potentiel du Québec n'est pas déployé à sa pleine grandeur.

M. le Président, le Québec a en main tous les atouts nécessaires pour relever les défis qui sont les siens, et, par le fait même, se développer, et ainsi continuer à être une figure de proue sur la scène internationale. Voici un bref descriptif des atouts que possède le Québec en comparaison avec d'autres pays, et ça va comme suit, M. le Président. L'ensemble des pays développés possèdent au moins une région métropolitaine dynamique et moderne. Au coeur de notre patrie se situent Montréal et Québec, qui rayonnent sur le monde. Mais peu d'États peuvent se targuer de posséder à la fois une métropole et une capitale d'avant-garde, et à la fois un immense territoire de 1,7 million de kilomètres carrés sur lequel on retrouve plus de 1 million de lacs, le plus grand producteur mondial d'hydroélectricité, 800 000 kilomètres carrés de forêt répartis sur sept degrés de latitude, de nombreux minéraux métalliques ainsi que 17 régions administratives hétérogènes où des femmes et des hommes créatifs les occupent de façon dynamique.

M. le Président, le Québec... Oui, ce sont nos régions et leurs particularités qui distinguent le Québec du reste du monde. Et notre futur collectif dépend de leur épanouissement. Il en va de l'avenir du Québec comme il en va de l'avenir de nos régions. Toutefois, il faut garder en tête que la métropole et les régions sont des entités complémentaires et interdépendantes. Nous devons éviter de tomber dans l'apathie des deux solitudes. Vivement des régions et une métropole fortes dans un Québec uni et libre, M. le Président.

M. le Président, je vais passer à la conclusion, le temps filant à grande vitesse. M. le Président, je tenais absolument à dire aux Québécois et aux Québécoises que ce qui nous afflige aujourd'hui, que ce soit sur le plan de la dette colossale du Québec, ou bien sur le climat de

suspicion qui met à mal nos institutions démocratiques, ou encore sur la perte de contrôle quant à la gestion de nos ressources naturelles, pour ne nommer que ceux-là, eh bien, cette situation n'est pas le fruit du mauvais sort ni du hasard, mais c'est plutôt le résultat d'une gestion déficiente, d'un manque de transparence ainsi que d'un manque de vision total du gouvernement libéral. Et que dire de ce premier ministre et de ce gouvernement qui axent la gouvernance de l'État québécois non pas en fonction des intérêts supérieurs de la nation québécoise, mais bien sur le gain politique partisan? L'exemple de l'élection de 2008 en est la preuve, M. le... est très révélatrice, M. le Président.

M. le Président, le Québec traverse en ce moment... Comme l'a si bien dit la chef de l'opposition officielle, députée de Charlevoix, le Québec traverse en ce moment un hiver libéral extrêmement rigoureux. Le premier ministre et son gouvernement devront tôt ou tard répondre de leurs actes. L'hiver libéral, M. le Président, tire à sa fin. Et je dis aux Québécois et aux Québécoises: Gardons l'espoir, le printemps est à nos portes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Berthier. J'inviterais maintenant Mme la ministre responsable des Aînés et députée du comté de Saint-Henri—Sainte-Anne à prendre la parole.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais: M. le Président... M. le Président, je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole sur ce budget. Vous savez, ce n'est pas tous les jours qu'on peut parler de bonnes nouvelles. Et le propre...

Le Vice-Président (M. Chagnon): ...deux minutes, hein?

Mme Blais: ... — oui — le propre de l'opposition, c'est évidemment de s'opposer. Il y a 35 synonymes pour définir l'opposition. Ce serait «affrontement», «antagonisme», «antinomie», «antithèse», «choc», «différence», «divergence». Mais on ne peut pas toujours s'opposer aux bonnes mesures.

Je vous donne un exemple. Dans un plan d'action 2001-2004 du Parti québécois qui s'intitulait *Communauté et solidarité*, les montants étaient de 1,5 million par année. Ça veut dire 4,5 millions pour trois ans pour les aînés. Depuis le budget 2007-2008, M. le Président, c'est 2,2 milliards de dollars seulement pour accroître le revenu disponible des aînés, pour leur maintien à domicile et mieux soutenir les aidants proches. On ne peut quand même pas faire et dire que ce n'est pas bon. On ne peut pas toujours voter contre ce qui est extraordinaire. On a fait quelque chose d'extraordinaire pour nos aînés, et il faut le dire, M. le Président.

Et mon rôle, c'est de favoriser le vieillissement actif, et on a pris vraiment ce virage. Et, même avant le budget, le premier ministre du Québec a annoncé dès maintenant 150 millions de dollars pour construire plus de places en CHSLD. Moi, je vais le dire: Le PQ a coupé 4 000 places en CHSLD, alors qu'on va construire des places en CHSLD, qu'on a investi près de 800 millions de dollars pour rénover nos CHSLD au Québec. On va également ajouter 2 500 places en ressource intermédiaire,

des lits de convalescence, 50 millions pour le maintien à domicile de nos aînés, 5 millions pour les entreprises d'économie sociale, 5 millions également pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer. Ce n'est pas rien. Au terme de cinq ans, c'est 950 millions de dollars pour nos aînés qui sont plus vulnérables.

Je pense, M. le Président, qu'on ne peut pas s'opposer, quel que soit le parti ici, à cette Assemblée, contre des mesures positives pour nos aînés. On peut avoir des différences, des divergences, mais, si vous votez contre ce budget, alors... Oui, mais, M. le député de Matane, vous allez voter contre, mais vous êtes très content, par exemple, quand on finance des carrefours de soutien...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Mme la ministre, je vais vous suggérer de vous adresser au président.

Mme Blais: Oui, je vais m'adresser à vous. Le député de Matane va voter contre, mais il est très content d'avoir un carrefour d'information pour ses aînés vulnérables. Et, M. le Président, dans le dernier budget, il y a justement 2,1 millions de dollars pour que chaque région du Québec obtienne un carrefour d'information pour les aînés vulnérables. Et ça, c'est parce qu'on a mis en place des projets pilotes dans quelques régions du Québec et que ça aide nos aînés vulnérables, entre autres, à obtenir le supplément de revenu garanti. Nous allons planter des maisons des grands-parents sur trois ans, 900 000 \$.

On n'a pas assez parlé ici du crédit d'impôt pour aidants naturels, dans le dernier budget. Les gens pensent qu'il y a seulement un crédit d'impôt pour les aidants naturels. Écoutez, c'est 17 000 aidants de plus qui vont pouvoir obtenir un crédit d'impôt, c'est-à-dire les conjoints, les conjoints, nonobstant l'endroit où on habite. Ça représente 11,5 millions de dollars pour la première année.

Mais, M. le Président, c'est notre gouvernement. On est le gouvernement des aidants proches. Il n'y a pas un autre gouvernement qui avait fait ça. En 2007-2008, 10 millions de dollars. En 2008-2009, c'est 200 millions de dollars, avec un fonds de soutien aux proches aidants plus un crédit d'impôt remboursable pour les proches aidants. On est rendus à trois crédits d'impôt pour les proches aidants. Il y a également, dans le budget de l'année dernière, 6 millions pour soutenir les organismes communautaires. On vient de rajouter ce crédit fiscal qui fait en sorte qu'on répond à une demande de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés.

Et vous allez voter contre le budget? Vous allez voter contre les aidants proches? Ha, ha! J'ai des petites nouvelles pour vous: les aidants proches, ce sont les personnes extraordinaires qui peuvent soutenir les aînés, et je pense qu'on ne peut pas être contre des aidants proches. Je crois qu'on va devoir faire une très grande réflexion, et s'unir pour certains sujets, et dire que, quand il y a des bonnes mesures pour soutenir nos aînés, il faut le faire.

● (19 h 50) ●

Ils vont voter contre le programme de Municipalité amie des aînés. Ils vont voter contre — écoutez bien — 170 maires qui ont déjà mis en place un programme de Municipalité amie des aînés, et il y a 134 municipalités en attente. Il y a 12 millions de dollars dans un programme de Municipalité amie des aînés, et le ministre des Finances vient d'ajouter un autre million supplémentaire par année pour accompagner ces municipalités. Alors, vous me dites

que vous allez voter contre les maires des municipalités du Québec qui implantent des programmes de Municipalité amie des aînés? Je pense qu'il y a une difficulté là.

En plus, il y a un programme formidable, c'est celui, entre autres, des CHSLD, c'est-à-dire pour les personnes plus vulnérables qui paient trois mois de loyer et qui doivent aller dans un CHSLD, donc un double loyer. Nous allons pouvoir les soutenir. Parce qu'actuellement il y avait un paiement de 325 \$; ce n'était pas réaliste par rapport aux loyers actuels. Alors, maintenant, on pourra aller jusqu'à 650 \$ pour soutenir ces personnes plus vulnérables qui entrent dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

M. le Président, depuis que je suis en poste... ce n'est pas parce que je suis en poste, c'est parce que j'ai un gouvernement, je travaille au sein d'un gouvernement, et toute l'équipe ici est très, très, très consciente qu'on vit un phénomène du vieillissement et que ce n'est pas une maladie, le fait de vieillir, que c'est une réalité et qu'il faut travailler en mode préventif, et c'est ce que nous sommes en train de faire. Partout, on plante des programmes, on a 11 millions de dollars pour mettre en place plus de services.

J'étais au Lac-Saint-Jean, pas plus tard qu'hier pour annoncer à la FADOQ du Lac-Saint-Jean 233 000 \$ pour les soutenir, pour créer un programme en employabilité quand les personnes de 50 ans et plus perdent leur emploi et, souvent, perdent l'estime d'eux-mêmes. Nous avons aussi soutenu hier la Ligue des droits et libertés de la personne pour un projet en maltraitance et pour les personnes en situation de handicap, pour 103 000 \$. Il y a des projets comme ça un peu partout à travers le Québec, et l'opposition vote contre sous prétexte qu'on s'oppose?

C'est avec ça que j'ai de la difficulté, moi, en politique, M. le Président. Moi, je pense qu'on devrait, en politique, travailler autrement. On devrait faire en sorte que, sur certains sujets, on puisse s'opposer et travailler de façon constructive, mais pas s'opposer en bloc sur tout. Il me semble que c'est illogique et que c'est immoral également de le faire de cette façon-là. Moi, je suis venue en politique pour faire avancer des causes de société, mais là, je suis toujours là en train d'entendre des gens qui s'opposent, qui s'opposent, qui s'opposent.

Je vais vous dire, M. le Président, la FADOQ a souligné l'initiative des Municipalité amie des aînés. Ça, c'est la FADOQ, dans son communiqué du 18 mars, à la suite du budget. M. Danis Prud'homme, du réseau FADOQ, dit: «Finalement, on voit que les aînés prennent leur place et qu'il y a beaucoup d'avantages dans les mesures qui sont mises en place pour améliorer la qualité de vie des aînés.»

L'AREQ dit qu'il y a...: «La compensation accrue aux aînés admis en CHSLD qui doivent résilier leur bail et l'élargissement de l'accès au crédit d'impôt pour les aidants naturels constituent des mesures intéressantes».

L'AQRP, M. le Président, Mme Madeline Michaud, la présidente, mentionne que «nos membres, ainsi que tous les aînés du Québec, ont fait plusieurs gains aujourd'hui», en parlant du budget. «L'AQRP accueille positivement l'amélioration de l'admissibilité à l'allocation-logement. Oui, il y a un meilleur soutien aux proches aidants, c'est ce que le ministre a annoncé hier. Alors, pour nous, c'est un plus pour les aînés. Nous sommes satisfaits de plusieurs mesures qui ont été annoncées et qui s'adressent aux aînés du

Québec.» Et, vous, l'opposition, vous allez voter contre ça? Moi, j'ai de la difficulté avec ça; ce sont des groupes qui représentent des milliers et des milliers et des milliers d'ainés au Québec.

Moi, je pense qu'il faut changer nos façons de voir les choses, il faut commencer à travailler positivement, de concert, oui, même si je vois que certains députés ne sont pas d'accord avec ça. Ils sont très contents quand ils ont des programmes. Je suis d'accord, nonobstant le parti politique, il faut faire en sorte d'améliorer les conditions de vie de nos aînés dans toutes les régions du Québec, mais on ne peut pas s'opposer à des mesures positives pour améliorer les conditions de vie de nos aînés, ceux qui ont bâti le Québec. On parle de liberté ici, M. le Président. Moi, je pense que, quand on veut se vanter de liberté, il faut commencer par respecter les aînés parce que ce sont les aînés qui ont bâti cette société. Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, Mme la ministre. J'inviterais maintenant le député de Matane à prendre la parole.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé: Merci, M. le Président. D'abord, il y a eu le discours inaugural, qui n'aurait rien de bon. Maintenant, il y a le budget, qui aura des impacts négatifs sur celui des familles.

M. le Président, ça fera bientôt huit ans de perturbations avec le gouvernement libéral quant à notre économie. Le gouvernement a perdu le contrôle des dépenses, on a rompu avec le déficit zéro, on a un endettement record, on a de la tarification record. On a également des mythes qu'on entretient bien. J'attends toujours deux sources indépendantes, à l'extérieur du Québec, qui nous indiquent qu'on traverse mieux la crise qu'ailleurs dans le monde. On ne me les a pas fournies, encore une fois. On a une augmentation de 30 % des masses salariales des cabinets. Ça, ça a passé en dessous du radar depuis quelques années, on a engagé davantage de collaborateurs libéraux pour faire le travail.

Et le travail, manifestement, dans la population, ça ne passe pas. La ministre parlait il y a quelques instants de tous ces groupes qui étaient en accord avec ce budget, cette mesure particulière des aînés. Je vous dirais que, sur l'ensemble de l'oeuvre, la cause est entendue. Et les groupes sont nombreux et les individus sont nombreux également à dire qu'il ne sont pas satisfaits de la gestion actuelle du gouvernement du Québec.

Les efforts demandés aux citoyens sont connus et les échéances également. C'est très clair pour cette partie-là. Le problème, c'est que, de l'autre côté, quant à l'engagement du gouvernement du Québec quant à la réduction des dépenses, quant à la saine gestion, ce n'est toujours pas connu. Le ministre des Finances disait, l'année dernière: Surveillez-nous. Bien, on le fait comme opposition, les citoyens le font également, les groupes le font, et on a été en mesure, durant toute l'année dernière, d'indiquer là où il y avait des manquements, là où il y avait des égarements qui coûtaient cher aux citoyens du Québec. Manifestement, le message n'a pas été entendu, et on récidive à nouveau cette année, M. le Président, dans la même voie. Le gouvernement de l'économie? Certainement pas pour les citoyens du Québec. Peut-être davantage

pour les donateurs libéraux. Mais on n'a pas perçu, de notre côté, que les citoyens en avaient pour leur argent.

Quand on pense à la Gaspésie, M. le Président, le contraste est flagrant. D'abord, le directeur général de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des îles, M. Gilbert Scantland, nous indique très clairement comment il a perçu le budget. D'abord, il n'y a pas de mesure particulière en Gaspésie. Ça manque cruellement. Ils ont été habitués à ça. La ministre responsable de la région dit que ce n'est pas un budget géographique, hein? C'est un budget qui est famélique pour la Gaspésie. Le budget va toucher de plein fouet la région, qui a besoin de soutien, notamment par la hausse des frais de scolarité, par l'absence de volonté d'intervenir concrètement dans le domaine forestier, par exemple.

On se souviendra qu'en 2008 le premier ministre avait trouvé la réponse pour la crise forestière. Il avait dit en pleine campagne électorale aux gens qui vivaient de près la crise forestière qu'ils avaient juste à travailler dans les mines. Alors, je tiens à vous dire, M. le Président, que la mine la plus près de la Gaspésie se trouve en Abitibi, et je ne connais pas beaucoup de citoyens gaspésiens qui envisagent de faire tout le trajet pour être déracinés de leur région et aller travailler dans une région, aussi dynamique soit-elle... que l'Abitibi-Témiscamingue. Alors, pour répondre à la crise forestière, il faudrait d'abord s'assurer qu'on puisse travailler dans notre région, prendre le leadership.

Il y a le rapport Genest, entre autres, en Gaspésie, pour prendre un exemple régional, qui a été adopté, M. le Président, en septembre 2006, un exemple de consolidation de l'industrie forestière où à la fois les élus et les compagnies forestières ont signé. On avait fait l'exercice. Parfois, il est difficile. Il fallait trancher. Et jamais on n'a appliqué le plan avec l'argent nécessaire qu'on s'attendait dans le budget. Et là, maintenant, la ministre responsable de la région, qui a la double responsabilité d'être ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de notre région, hésite encore à appliquer ces mesures qui sont nécessaires. À l'époque du Parti québécois, c'était le premier ministre qui était président du plan de relance de la Gaspésie. Donc, le ministre qui défendait ces causes-là, il était à la table du conseil, c'était le premier ministre Bernard Landry. Maintenant, c'est une ministre comme les autres, soit-elle vice-première ministre. Et ce titre, M. le Président, à bien des égards, à bien des égards, pour bien des Gaspésiens, rapporte davantage à son ego qu'à la région.

● (20 heures) ●

Et, quand on regarde les mesures qui ont été adoptées lors du dernier budget de la chef de l'opposition actuelle, elles sont nombreuses spécifiquement pour la Gaspésie: les avantages fiscaux pour les régions ressources, le décret éolien, les projets ACCORD, c'est-à-dire les créneaux d'excellence, un crédit d'impôt pour le retour des jeunes en région. Et même un projet de traverse entre la côte nord de la Gaspésie, Anticosti et la Basse-Côte-Nord était également budgété dans ce budget. Alors, pour la Gaspésie, il y avait vraiment des mesures qui étaient importantes et qui contribuent actuellement à... par exemple, le développement de la filière industrielle dans l'éolien, qui a permis, dans trois pôles différents, Gaspé, Matane et maintenant la baie des Chaleurs, de développer une expertise, de développer des emplois. Et ce que j'aurais aimé entendre, moi, dans le budget, c'est des précisions quant à la place de l'éolien pour la suite. Combien

de mégawatts seront disponibles? Quelles régions on va favoriser? Peut-être, à la faveur du Plan Nord, on en apprendra davantage, mais, pour l'instant, on reste sur notre appétit. On a l'impression que c'est surtout pour les grands barrages. Il ne faudrait pas oublier qu'on a créé une filière qui donne beaucoup d'espoir en Gaspésie, ça fonctionne, et on peut aller encore plus loin. Moi, j'aurais aimé entendre ce message-là.

Donc, en Gaspésie, tout le monde réalise qu'il n'y a plus de mesure particulière, la Gaspésie, c'est une région comme les autres. Pourtant, la Gaspésie, qu'on aime tous, qu'on trouve donc belle, bien il faut l'aider aussi parce qu'elle a autant de potentiel qu'ailleurs, mais elle a besoin d'un coup de pouce supplémentaire. Et heureusement qu'il reste encore un député péquiste en Gaspésie, M. le Président, il faut le rappeler en cette Chambre.

Rappeler également les FIER. Vous savez, les FIER, on en a parlé amplement l'an dernier. Savez-vous que le FIER-Gaspésie — je vous l'annonce ce soir, j'ai fait la vérification — est dans l'illégalité depuis plus de deux ans? C'est-à-dire que la majorité de ses investissements, donc 50 % plus un, devraient être en région. Alors, on a investi chez Marinard, à Rivière-au-Renard, une somme d'argent, mais la majorité est investie savez-vous où, M. le Président? Dans une compagnie d'autobus à Gatineau. Alors, moi, je ne savais pas que le transport scolaire est un créneau d'excellence de la Gaspésie. Alors, dans l'illégalité depuis deux ans, le FIER-Gaspésie, un FIER qui ne nous rend pas très fiers et qui est constitué de non-élus qui gèrent de l'argent un peu en catimini. Les gens du CLD chez nous m'ont dit qu'ils n'ont jamais été contactés par ce groupe-là. Alors, de qui prennent-ils leurs consignes quant à l'investissement? Je me pose la question, M. le Président.

Vous dire également qu'en matière de forêt voilà un domaine où on souffre d'abord du manque de reconnaissance d'Ottawa, qui décide d'investir davantage dans le domaine de l'automobile. À Québec, la mesure qui était annoncée, en fait, c'est la création d'un comité pour favoriser l'utilisation du bois. On était rendus beaucoup plus loin que ça. Mon collègue député de Roberval avait présenté un projet de loi qui aurait pu être appelé, qui aurait pu être débattu. Voilà une proposition concrète de notre aile parlementaire. On aurait pu aller encore beaucoup plus loin.

Je vais noter une mesure qui pourrait être prometteuse, celle-ci, si on va jusqu'au bout de notre réflexion, mesure qui est peut-être passée un peu inaperçue pour certaines régions, toute la question de l'ouverture de route vers les monts Otish dans le Nord-du-Québec. Pourquoi c'est intéressant potentiellement pour la région de Matane? C'est qu'on a développé l'expertise en taille de diamant, il y a quelques années, avec un centre de valorisation de la taille des diamants. Je fais la suggestion au gouvernement du Québec qu'il puisse s'assurer que tout développement à venir puisse permettre de consolider l'expertise qu'on avait développée. Il y avait une usine qui est fermée. J'en fais la suggestion. On aurait à la fois des retombées dans le Nord-du-Québec mais au sud du Saint-Laurent également. C'est une demande que je fais au nom des industriels chez nous et des gens qui croient qu'on peut développer des formules originales.

À Matane, par exemple, on a développé le jeu vidéo, il y a quelques années, grâce un peu à la vision qu'avait eue le premier ministre Landry avec les nouvelles technologies. La compagnie Frima est chez nous, on est

très fiers de ça. On a développé le diamant également sous le gouvernement de M. Landry. Et on essaie de diversifier notre économie, diversifier notre économie pour faire en sorte qu'on puisse préparer l'avenir et ne pas toujours être dépendants des ressources naturelles.

Parlons de la famille. Alors, la famille, on en a parlé beaucoup en cette Chambre, de différentes façons: les étudiants, les aînés, les mesures de soutien à la famille. De l'autre côté de la Chambre, on dit que le Québec, c'est le paradis des familles. M. le Président, c'est tellement le paradis des familles, au Québec, là, que l'ancien ministre de la Famille, il peut passer tout son temps avec la sienne maintenant grâce à ce qu'il a fait au ministère de la Famille. Ça, c'est une belle mesure de conciliation. Il est à temps plein avec sa famille grâce à son action au ministère, M. le Président. Alors, voilà une belle mesure familiale qu'on a tous notée de ce côté-ci de la Chambre. Comme j'entends des gens qui le défendent, on peut s'attendre à ce qu'il réintègre tôt ou tard le caucus libéral, M. le Président.

Quant aux places en garderie, c'est 30 000 places qui ont été avancées...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Allez. Allez.

M. Bérubé: Merci, M. le Président. C'est 30 000 places qui ont été annoncées, des besoins qui s'expriment partout sur le territoire du Québec, des besoins qui font en sorte que, lorsqu'ils ne sont pas comblés, des familles doivent faire des choix différents, par exemple retarder le retour au travail. Ça, c'est un des impacts potentiels de la non-disponibilité des places. Dans une région comme la nôtre, qui vit quand même un vieillissement de la population, c'est important.

Quant aux aînés, il y a une pression importante qui est faite dans notre région. Je prends l'exemple de la ville de Matane, qui est la deuxième ville, toutes proportions gardées, la plus âgée au Québec après Shawinigan. Cette ville-là va avoir une pression énorme sur son réseau de santé. Il faut développer des lieux pour accueillir les aînés puis également des mesures qui vont leur permettre de rester le plus longtemps possible en santé chez eux. Et ça passe à la fois par le soutien à domicile mais à la fois aussi par des programmes comme des programmes de rénovation, des...

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): S'il vous plaît! Il n'y a qu'un intervenant ici, et c'est le député de Matane.

M. Bérubé: Alors, M. le Président, ces mesures, comme RénoVillage, par exemple, qui sont populaires dans nos comtés ruraux, c'est important d'en avoir davantage, parce que ça passe aussi par là, la suite des choses.

Terminer en vous parlant que cette commission d'enquête qu'on demande sur l'industrie de la construction permettrait de sauver énormément d'argent. J'ai ici une trentaine de résolutions de municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent qui demandent cette commission d'enquête là.

Terminer en disant que cet argent-là, il est également à Ottawa. J'ai souvent l'impression, M. le Président, qu'en matière de relations fédérales-provinciales le gouvernement libéral souffre du syndrome de Stockholm à l'égard du gouvernement fédéral. Il en est venu à développer une belle relation avec le fédéral. Il ne veut absolument pas... M. le Président!

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): S'il vous plaît! Il reste cinq secondes. On pourrait-*u* entendre le député conclure? S'il vous plaît!

M. Bérubé: M. le Président, en terminant, malgré les menaces qu'on a reçues d'une ministre du gouvernement libéral, on va quand même voter contre le budget parce qu'on croit à la démocratie puis on croit à la justice, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député. Je vous remercie, M. le député de Matane. J'inviterais maintenant M. le ministre de l'Agriculture et député d'Abitibi-Est à prendre la parole.

M. Pierre Corbeil

M. Corbeil: Merci, M. le Président. Notre collègue le ministre des Finances, le 17 mars dernier, a déposé un budget en cette Chambre résolument tourné vers l'avenir, un budget qui est en continuité avec le discours inaugural, qui confirme qu'après un an de mise en oeuvre de notre plan de retour à l'équilibre budgétaire les gestes ciblés pour y parvenir se réalisent progressivement, graduellement, sans choc, sans heurt, sans mettre à sac nos réseaux de la santé et de l'éducation comme nos amis d'en face l'ont fait en 1996-1997.

M. le Président, nous maintenons le cap sur l'équilibre budgétaire à l'horizon 2013-2014. Nous avons un plan pour le Québec qui reflète notre conviction profonde que le Québec a tout pour réussir et que nous sommes à la bonne place au bon moment. Ce budget propose des actions qui nous positionnent avantageusement pour l'avenir. M. le Président, le budget 2011-2012 pose des gestes en misant sur nos ressources humaines et nos ressources naturelles. Juste rappeler quelques grandes lignes: il fournit, sous ce chapitre des ressources humaines et des ressources naturelles, il fournit aux universités des moyens de l'excellence; il met en place un cadre financier pour le Plan Nord; il incite les travailleurs d'expérience à continuer à travailler; il renforce nos outils d'épargne pour la retraite; il soutient les exportateurs et les entrepreneurs; il appuie nos artistes et nos entreprises; et il favorise l'économie sociale pour appuyer les familles et les aînés. Et ça, M. le Président, ce n'est pas nécessairement une liste exhaustive.

Si je me place maintenant dans mon rôle de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il y a une excellente nouvelle dans le budget 2011-2012. Il confirme plus de 1 milliard de dollars pour le secteur bioalimentaire. Il confirme la volonté gouvernementale d'appuyer le développement du secteur et de soutenir une offre alimentaire de qualité au Québec. En effet, le secteur bioalimentaire joue un rôle de premier plan au Québec, notamment au regard de l'alimentation et de la

santé des Québécois, de son apport au développement économique du Québec et des régions, de sa contribution à la protection de l'environnement et à la mise en valeur de notre territoire, notamment sous l'angle de l'occupation dudit territoire.

● (20 h 10) ●

J'aimerais le rappeler à nos auditeurs, le soutien à l'agriculture, au Québec, va bien au-delà de ce qui se fait ailleurs au Canada, notamment sous l'angle de la gestion des risques agricoles. Des crédits versés de 1 068 000 000 \$ permettront de poursuivre la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles, qui représente un investissement de 100 millions de dollars sur cinq ans. Ils permettront aussi la poursuite du plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales. Tel que nous nous y étions engagés, un montant de 630 millions est alloué à La Financière agricole du Québec pour ses programmes de gestion des risques agricoles destinés aux entreprises, et le budget de l'organisme est maintenant de 808 millions, en tenant compte des contributions des producteurs et du gouvernement fédéral.

Dans le budget 2011-2012, M. le Président, outre ces crédits, le Centre hospitalier universitaire vétérinaire se voit octroyer un montant de 2,8 millions de dollars en 2011-2012 et de 3,5 millions de dollars pour les années subséquentes afin de mieux reconnaître le caractère essentiel de cette institution pour le Québec et sa contribution en matière de santé animale. Et je me permets, M. le Président, de citer, de faire un extrait du budget où on dit: «Le Centre hospitalier universitaire vétérinaire, CHUV, situé à Saint-Hyacinthe, remplit un triple mandat d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. Il emploie du personnel scientifique et technique de haut niveau et une infrastructure particulière qui en fait l'un des fleurons de l'agroalimentaire au pays.» Fin de la citation.

Toujours dans le domaine de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, le premier ministre du Québec a mentionné, dans son discours inaugural, et je cite: «...le secteur bioalimentaire [...] joue un rôle de premier plan dans notre économie, le développement des régions et la mise en valeur de notre territoire. Le gouvernement déposera un livre vert pour mettre en place la première politique bioalimentaire du Québec.»

Le livre vert pour une politique bioalimentaire, M. le Président, que je vais déposer bientôt, sera l'occasion de réaffirmer le caractère stratégique du secteur bioalimentaire ainsi que notre volonté à soutenir l'apport de ce secteur à la création de richesse au Québec et dans ses régions dans une perspective de développement durable. J'ai la grande volonté de rendre à terme la première politique du bio... politique bioalimentaire du Québec, pardon, politique qui vise tous les secteurs de l'industrie, une politique pour l'ensemble des Québécois, pour leur donner encore plus le goût des produits d'ici autant que pour assurer que notre offre alimentaire réponde à leurs attentes tant au niveau de la qualité qu'au niveau de la sécurité alimentaire.

Dans les instants qui ont suivi le budget de mon collègue le ministre des Finances, l'Union des producteurs agricoles a réagi positivement quant au respect des engagements gouvernementaux à l'endroit du monde agricole, spécifiquement quant au maintien des budgets afférents.

M. le Président, comme député d'Abitibi-Est et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, il y a d'autres sujets qui ont attiré

mon attention dans ce budget, notamment en ce qui concerne les universités. Pour avoir des universités performantes, il faut leur donner les moyens de l'excellence. Et, encore là, nous avons un plan, un cadre financier structuré et prévisible qui s'étalera sur six ans, avec des revenus additionnels. C'est une bonne nouvelle pour notre véritable université régionale, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qui a eu 25 ans en 2009 et qui a pu bénéficier, grâce à des projets de développement d'infrastructures du savoir, de plusieurs unités dans les différentes localités ou, à tout le moins, secteurs de la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. le Président, tout le monde fera sa juste part dans ce plan-là. Le gouvernement y contribuera pour plus de 50 % des revenus. Les particuliers et les entreprises seront également appelés à en faire davantage avec des moyens incitatifs. Les étudiants feront leur juste part. Ils financeront toujours moins de 17 % des coûts de leurs études, comparativement à 26 % il y a 40 ans. L'accessibilité aux études sera maintenue, car 35 % de la hausse ira à la bonification du Programme des prêts et bourses. Malgré la hausse des droits de scolarité, en 2017, M. le Président, les étudiants... ces derniers — les frais de scolarité — demeureront inférieurs à la moyenne canadienne de 2010. En fait, ils seront à 70 % de la moyenne canadienne qui a cours présentement, qui est à 5 535 \$.

Les crédits d'impôt pour les travailleurs d'expérience: inciter les travailleurs d'expérience à demeurer sur le marché du travail. On agit dès maintenant en mettant en place graduellement un crédit d'impôt pour les travailleurs de 65 ans ou plus, à la portion du revenu de travail entre 5 000 \$ et 15 000 \$, une réduction d'impôt allant jusqu'à 1 500 \$ par année. Plus de 100 000 travailleurs pourront en bénéficier.

M. le Président, on a entendu abondamment parler des redevances minières. On parle ici de 1,4 milliard de dollars de redevances sur cinq ans. On se rappellera que le Parti québécois avait baissé lesdites redevances de 18 % à 12 %, et notre parti a eu le courage de les replacer à 16 %. On parle ici de revenus intéressants. Les budgets 2010-2011 prévoyaient 327 millions de dollars; on aura majoré ça à 570 millions à la faveur d'une activité accrue dans le secteur. En 2003, les impôts sur les profits étaient les plus bas au Canada. Dans nos révisions du dernier budget, les droits et les impôts dépassent le 13 %, la moyenne des autres provinces.

M. le Président, on prend également le virage numérique en investissant 900 millions sur 10 ans pour améliorer l'accès aux services Internet à haut débit, l'école 2.0, la classe branchée, tableaux interactifs, projecteurs multimédias et ordinateurs portables, formation des professeurs: 240 millions. C'est des choses qui vont être bénéfiques aux écoles dans nos régions.

Le secteur forestier n'est pas épargné, il y a des mesures qui ajoutent une enveloppe additionnelle de 45 millions de dollars sur 310,5 millions sur quatre ans annoncés l'an dernier.

M. le Président, dans le temps qu'il me reste, j'aimerais vous parler du Plan Nord. D'abord, le Plan Nord, le travail a commencé suite à l'invitation du premier ministre d'ouvrir de nouveaux espaces économiques, en novembre 2009, avec la première rencontre de la table des partenaires. Depuis ce temps-là, il y a eu neuf tables des partenaires et cinq tables des partenaires autochtones, rencontres auxquelles j'ai eu le privilège de participer. Ces

gens-là ont eu le support et le concours de 11 groupes de travail sectoriels et de 15 ministères à l'oeuvre, ont adopté une vision commune. Et ce plan permettra de créer richesse et emplois dans le respect et au bénéfice des habitants du territoire et de leur environnement, de contribuer à la prospérité de l'ensemble du Québec dans le respect des ententes conclues avec les nations autochtones du Québec. M. le Président, le budget nous donne un cadre financier: 1,6 milliard de dollars en infrastructures et mesures sociales et 500 millions en futurs projets de participation.

M. le Président, on parle ici d'un budget qui est cohérent avec le discours inaugural, qui est responsable et qui est résolument tourné vers l'avenir. Merci.

● (20 h 20) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie. Je vous remercie, M. le ministre de l'Agriculture. J'inviterais maintenant Mme la ministre du Tourisme et députée de Laporte à prendre la parole.

Mme Nicole Ménard

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, je suis très fière de m'exprimer, d'exprimer ma grande satisfaction concernant les mesures annoncées dans le budget 2011-2012. Bien sûr, je veux, ce soir, vous parler des mesures concernant le tourisme.

Alors, laissez-moi tout d'abord féliciter mon collègue le ministre des Finances pour l'excellent travail qu'il a accompli. Le budget déposé le 17 mars dernier contient des mesures qui ont été applaudies par plusieurs artisans de l'industrie touristique, notamment le Conseil québécois de l'industrie touristique, qui représente quelque 10 000 entreprises et organismes, joignant ainsi sa voix à: Les Associations touristiques régionales associées du Québec, Festivals et événements Québec, l'association des attractions touristiques du Québec, le Regroupement des événements majeurs internationaux et le Comité Performance de l'industrie touristique.

M. le Président, j'ai, depuis mon entrée en poste, parcouru toutes les régions du Québec afin de rencontrer les acteurs de l'industrie pour écouter leurs préoccupations et leurs suggestions. Le dernier budget confirme qu'en travaillant ensemble les résultats sont possibles. Tout en gardant le cap sur l'équilibre budgétaire 2013-2014, ce budget propose des actions qui nous positionnent pour l'avenir, et l'industrie touristique le reconnaît. Mme Joëlle Ross, directrice générale de l'Association touristique régionale de la Gaspésie, mentionnait à Radio-Canada, le 18 mars dernier, qu'elle estime que, malgré les compressions, le gouvernement du Québec a préservé des acquis intéressants en matière de tourisme.

M. le Président, les défis de notre industrie sont nombreux. Elle se doit, jour après jour, de rivaliser avec une concurrence internationale, rien de moins. Elle doit également composer avec d'importantes fluctuations qui influencent le choix de nos visiteurs. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons démontré à plusieurs reprises l'importance que nous accordons au développement de notre économie, et ce dernier passe par un soutien aux entrepreneurs, qui sont souvent des précurseurs. Les exemples sont nombreux, au Québec, des gens qui se sont illustrés et dont la réputation dépasse nos frontières. Le secteur touristique n'y fait pas exception, et c'est pourquoi je suis très fière de voir les mesures présentées par mon collègue le ministre des Finances.

M. le Président, je tiens à souligner la mise sur pied d'un fonds de soutien à la croissance des PME touristiques, qui permettra d'attirer des investissements en capital de risque, et ce, pour financer des projets touristiques structurants dans toutes les régions du Québec. Ces entreprises auront accès à ce fonds de soutien adapté à leurs besoins. Il s'agit d'un pas de géant pour ces nombreuses PME touristiques québécoises qui ont besoin d'obtenir du financement pour des projets novateurs.

Parmi ces projets, je pense à des initiatives liées au tourisme nature, autochtones, aux pourvoies de chasse et pêche, au tourisme culturel et à l'agrotourisme. Ce fonds permettra à ces PME non seulement de concrétiser des projets favorisant l'émergence de ces secteurs, mais d'allonger leur période d'activité tout en attirant de nouvelles clientèles. M. Jocelyn Carrier, président des Associations touristiques régionales associées du Québec, a salué la venue de cette mesure qui encourage l'entrepreneuriat et qui démontre la volonté du gouvernement à s'adapter aux réalités des entreprises et des régions.

Une autre mesure visant à soutenir l'entrepreneuriat québécois est l'ajout de 1 million de dollars par année, pour trois ans, pour la bonification du programme des ententes de partenariat régional en tourisme. Ces ententes permettent d'associer différents partenaires à des projets visant le développement de l'offre touristique, produisant ainsi un effet de levier majeur sur les investissements régionaux. Cette bonification permettra d'assouplir les critères d'admissibilité pour permettre le financement de projets touristiques dans toutes les régions du Québec, qui contribueront au dynamisme et à la vitalité de notre industrie, dont des festivals et événements.

Force est de constater, M. le Président, que les efforts de notre gouvernement portent ses fruits. Le territoire nordique québécois regorge de richesses culturelles, patrimoniales et fauniques qu'il importe de mettre en valeur, et les mesures annoncées dans le dernier budget pavent la voie à un développement touristique responsable et durable de ce riche territoire.

En plus des mesures visant spécifiquement le tourisme, plusieurs autres mesures du budget auront un impact sur ce secteur névralgique. Le Fonds Capital Culture Québec, fonds de 100 millions de dollars destiné aux entreprises du secteur culturel, favorisera la réalisation de projets à l'étranger, contribuant ainsi au rayonnement et à la notoriété du Québec à travers le monde.

La main-d'œuvre est un enjeu majeur pour l'industrie touristique comme pour plusieurs secteurs. En ce sens, le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience de 65 ans et plus permettra de conserver un bassin de travailleurs qui est essentiel au développement de notre industrie.

J'accueille avec grand enthousiasme toutes les mesures ayant pour objectif de stimuler la relève entrepreneuriale, dont le Fonds Relève Québec doté d'une capitalisation de 50 millions de dollars, la bonification du fonds d'investissement ainsi que celle de Capital régional et coopératif Desjardins, dont pourront bénéficier les entreprises du secteur touristique.

Une autre mesure qui bonifiera notre offre touristique est l'ajout d'une somme de 20 millions de dollars sur cinq ans pour l'interconnexion avec les réseaux municipaux et l'entretien de la route verte. Cette route est reconnue par le National Geographic comme l'un des 10 plus beaux circuits cyclables au monde. Je suis fière que mon gouvernement ait choisi d'investir dans cet attrait qui est un bel

exemple de projets qui peuvent naître de la concertation et de la mobilisation des partenaires.

Les raisons sont nombreuses d'investir dans le tourisme, et le dernier budget démontre clairement que notre gouvernement reconnaît l'importance de l'industrie touristique comme véritable moteur de développement économique, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec. M. le Président, permettez-moi de vous rappeler que j'ai mis sur pied le Comité Performance de l'industrie touristique, présidé par M. Gilbert Rozon, qui a le mandat de me proposer une vision mobilisatrice qui permettra de nous démarquer de la concurrence internationale dans une perspective d'accroissement des recettes touristiques, bien sûr, et de développement régional. Alors, les mesures du dernier budget et les recommandations à venir du comité me laissent présager un bel avenir pour l'industrie touristique québécoise.

Alors, M. le Président, encore une fois, je suis très fière du budget que mon collègue a déposé le 17 mars dernier et je vous remercie de votre attention.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, Mme la ministre du Tourisme, mais il reste 1 min 30 s. Est-ce que vous avez l'intention de la prendre?

M. Gauthrin: ...pour étude actuellement, en commission, du budget.

Poursuite du débat en commission parlementaire

Le Vice-Président (M. Chagnon): C'est parfait. Alors, la fin de la première étape de 13 h 30 min est maintenant écoulée. J'avise que, conformément aux dispositions de l'article 275 du règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques. Je rappelle que M. le ministre des Finances est membre de cette commission pour la durée du mandat.

Je rappelle aussi qu'après cette suspension-là et que lorsque la commission parlementaire aura terminé l'étude du budget, nous reviendrons ici, à l'Assemblée, afin d'approuver... ou afin de débattre, finir de débattre la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et nous allons aussi voter sur les motions de griefs qui ont été présentées par M. le député de Mercier, Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Marguerite-D'Youville, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, M. le député de L'Assomption et M. le député de Verchères. Alors, voilà pour la poursuite des travaux en commission parlementaire.

Nous allons continuer avec l'article 2 du feuillet, j'imagine, monsieur...

M. Gauthrin: ...

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, toujours aux affaires prioritaires, à l'article 2 du feuillet,

l'Assemblée reprend le débat ajourné le 17 mars 2011 sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que les motions de griefs présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, M. le député de Mercier, M. le député de Rousseau, M. le député de Jonquière, M. le député de Drummond, Mme la députée de Crémazie, M. le député de Nicolet-Yamaska, M. le député de Bourget, Mme la députée de Marguerite-D'Youville et finalement Mme la députée de Taschereau.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 14 h 30 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 10 h 30 min réparties comme suit : 4 h 53 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 4 h 12 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; quatre minutes au deuxième groupe d'opposition; 20 minutes au député de La Peltre; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

● (20 h 30) ●

Je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant. Je vous rappelle que Mme la députée de Vachon était la dernière intervenante, et elle avait terminé son intervention. Bien, écoutez, je vais entendre M. le député de Montmagny-L'Islet.

M. Norbert Morin

M. Morin: Merci, M. le Président. C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que je prends la parole ce soir, à la suite du discours inaugural de notre premier ministre.

D'entrée de jeu, je suis heureux de faire partie d'une formation politique visionnaire qui travaille à mettre en place des mesures concrètes pour faire face aux défis de l'avenir.

Je vous en énumère quelques-unes. Pour augmenter la réussite scolaire, le gouvernement propose de doter les professeurs de matériel pédagogique plus performant. Pour encourager le sport étudiant, le gouvernement propose d'améliorer les équipements sportifs dans nos écoles. Pour créer de la richesse et des emplois, le gouvernement propose le Plan Nord. Pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, le gouvernement propose d'inciter les ministères et organismes publics à effectuer leurs achats courants auprès de nos partenaires sociaux. À plusieurs égards, les cibles présentées par le premier ministre rejoignent celles que je me suis fixées pour la seconde moitié de mon mandat. Lors de mon élection 2003, mon principal objectif était d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes du comté de Montmagny-L'Islet. Je constate aujourd'hui qu'il y a eu beaucoup d'avancées, mais, compte tenu de l'étendue de mon territoire et de la diversité de nos organismes, plusieurs défis nous attendent.

M. le Président, laissez-moi vous parler de mon comté, que vous connaissez bien, je sais. Le comté de Montmagny-L'Islet compte plus de 32 000 citoyens répartis dans 26 municipalités et couvre un territoire de près de 3 700 kilomètres carrés. Nos frontières sont, au nord, le fleuve Saint-Laurent; au sud, l'État du Maine; à l'ouest, la circonscription de Bellechasse; et, à l'est, le comté de Kamouraska-Témiscouata. Les 26 municipalités que je représente revêtent une couleur différente, ce qui apporte un savoir-faire unique à notre région et la rend encore plus attrayante. Plusieurs entreprises dominent dans leurs sphères

d'activité. Qu'il s'agisse de ressorts et de pièces de précision destinés au domaine de l'automobile et de l'aérospatiale, de produits cosméceutiques, de bois à valeur ajoutée, de produits du terroir, de maisons pliables, le comté de Montmagny-L'Islet laisse sa marque dans toutes ses conceptions.

M. le Président, le dynamisme économique du comté de Montmagny-L'Islet se traduit par la création d'événements uniques au Québec. En janvier dernier, Villégiature & Pourvoirie Daaquam, de Saint-Just-de-Bretenières, était l'hôte des Internationaux de traîneau à chiens du Canada. Cette compétition est également l'occasion pour les nombreux visiteurs de contempler les paysages féériques que nous offre l'hiver dans notre beau Parc régional des Appalaches. J'invite les gens à aller voir sur Internet, il y a de belles opportunités de vacances en pleine nature. En février avait également lieu, dans les municipalités de Saint-Pamphile, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Saint-Omer et Tourville, la cinquième édition de l'Odyssée appalachienne. Au cours de cette compétition, les mushers se sont livrés à des courses de traîneau à chiens sur des distances aussi impressionnantes que 200 kilomètres. M. le Président, à cette compétition, j'y ai même participé. Mon collègue du fédéral m'avait lancé un défi, et j'ai participé à la course avec quatre chiens et je l'ai battu par trois secondes. Donc, j'étais très fier.

Toujours dans le secteur sud de mon comté, le Festival du bûcheux de Saint-Pamphile, durant lequel convergent plus de 25 000 personnes à la fin d'août, et cela, depuis 30 ans, met en évidence le caractère forestier de notre région.

Si les événements dans le sud de mon comté sont davantage à caractère sportif et forestier, ceux sur le littoral revêtent plutôt un caractère culturel et patrimonial. Le Festival de l'oie blanche de Montmagny fêtera cette année ses 40 ans. Cet événement automnal souligne le passage de la majestueuse oie blanche, emblème de la ville de Montmagny. La Fête d'hiver, la Biennale de la sculpture, Les Violons d'automne, la Fête des chants marins, Les Concerts d'été du parc Chanoine-Fleury et la fête nationale des Québécois sont également des événements qui sauront vous charmer, M. le Président.

Grâce à la contribution du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, la Corporation des fêtes et événements culturels de Saint-Jean-Port-Joli, qui chapeaute ces six événements, pourra profiter d'un tout nouveau chapiteau permanent au parc des Trois-Bérets. Ainsi, la COFEC pourra héberger plus d'événements, attirer davantage de visiteurs et maximiser les retombées économiques. Cette infrastructure sera également mise au service de la collectivité, puisque des activités communautaires et familiales pourront y être célébrées, tenues dans ce parc bordant le fleuve, où ils pourront observer de magnifiques couchers de soleil.

Passionné de culture et d'histoire, le comté regorge de musées afin de faire découvrir la richesse du patrimoine sudcôtois. Le Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, en est un bel exemple. Cette institution novatrice est consacrée exclusivement au patrimoine immatériel que sont les témoignages et récits de vie. Je voudrais dire merci à M. Jean-Louis Chouinard, à son épouse et à son équipe pour leur beau travail.

Toujours à Saint-Jean-Port-Joli, l'Épopée de la moto est le premier musée québécois dédié à la moto ancienne. L'équipe du musée travaille à la collecte, à la conservation

et à la mise en valeur de l'histoire de la moto au Québec. On retrouve, M. le Président, également le Musée maritime du Québec à L'Islet, le plus important du genre au Canada. Il met l'emphasis sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine maritime se rattachant au fleuve Saint-Laurent. Afin de faire revivre l'histoire de l'accordéon, vous me voyez venir, M. le Président, le Musée de l'accordéon, de Montmagny, vous ouvre grandes ses portes. La passion pour l'accordéon culmine avec le Carrefour mondial de l'accordéon, qui accueille chaque année, en septembre, plus de 45 000 visiteurs qui vibrent au son de la musique de différentes cultures, et cela, à travers le monde.

À plus petite échelle, plusieurs succès sont également responsables du dynamisme de mon comté. Je n'ai qu'à penser au Festival sportif de Sainte-Lucie-de-Beauregard et au Festival fleurdélisé de Sainte-Félicité. Le comté de Montmagny, comme vous constatez, Montmagny-L'Islet, deviendra assurément une plaque tournante dans le domaine culturel au Québec.

M. le Président, à ce moment-ci, j'aimerais vous énumérer quelques-unes de mes réalisations qui ont marqué la première moitié de mon mandat. En juin 2009, les citoyens et citoyennes de mon comté ont vu la concrétisation d'un projet majeur pour notre économie, celui de l'implantation de Purgenesis Technologies à Montmagny même. Cette entreprise, qui produit à la fois des médicaments provenant de sources botaniques et des produits cosmétiques, est arrivée comme une bouffée d'air frais au moment où l'économie mondiale vivait la période la plus sombre de son histoire. L'arrivée de cette entreprise rejaillit déjà sur les partenaires impliqués dans ce projet. Elle agit comme une locomotive et contribue à la diversification de notre économie.

Pour avoir une économie performante, il faut avoir des infrastructures routières de qualité. Dans mon comté, les travaux routiers sont plus présents que jamais. Depuis 2009, on dénombre près d'une centaine de chantiers sur notre réseau routier, pour un investissement de 92 millions de dollars. Lorsqu'on parle de création et de maintien d'emplois, nous avons ici un exemple concret.

Dans le cadre des programmes d'infrastructures, plusieurs communautés de mon comté, dont Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Pamphile, Saint-Damase, Sainte-Apolline, et même la ville de Montmagny ont bénéficié de l'aide du gouvernement afin de réaliser des projets qui leur permettent maintenant d'avoir accès à l'eau potable et à un réseau d'égout qui améliore leur quotidien. La modernisation des infrastructures de la marina de Berthier-sur-Mer est également un bel exemple de développement touristique. Cette marina accueille, chaque année, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs qui désirent partir en excursion sur le fleuve Saint-Laurent ou se rendre visiter le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.

Pour nos aînés de ma ministre, ma collègue, des projets d'habitation ont vu le jour afin de donner à ces gens un milieu de vie de qualité qui manifeste l'avancement, qu'ils ont fait, de notre société. Parmi ces projets, il y a, entre autres, la réalisation de la deuxième phase de la Résidence L'Oasis à Saint-Jean-Port-Joli et la construction des Logements Côte du Sud, à Montmagny. D'autres projets avancent à grands pas, dont celui de l'OMH de Saint-Aubert et celui de la Résidence L'Abri des Appalaches, à Sainte-Perpétue. À cela s'ajoutent différents projets pilotes

par le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, qui assure une offre de services aux familles du sud de la MRC de Montmagny.

Enfin, l'implantation d'une agence Pair en lien avec le Centre d'aide communautaire bénévole de Montmagny-L'Islet, qui veille à la sécurité de nos aînés vivant à domicile. Ici, je voudrais remercier ma collègue ministre des Aînés.

● (20 h 40) ●

Pour les générations futures, celles de nos enfants et de nos petits-enfants, il y a eu l'éclairage du terrain de soccer à Saint-Jean-Port-Joli, qui maximise l'utilisation de ce lieu, ainsi que l'ajout de nouvelles installations au parc des Cabrioles de L'Islet pour attirer davantage les jeunes. La rénovation et l'agrandissement de l'aréna ainsi que l'installation d'un toit sur la piscine de Saint-Pamphile renforcent l'offre de services en loisirs de cette dynamique municipalité.

M. le Président, la semaine passée, vous étiez avec moi à Saint-Pamphile. On a vu que même les jeunes sont très dynamiques à Saint-Pamphile. Ils nous ont démontré un esprit très ouvert et ils nous ont fait un minisalon bleu dans une salle de classe. C'est vraiment formidable. Allez voir sur Internet, ça vaut la peine.

Donc, M. le Président, il serait peut-être temps que je vous parle de la plateforme qui guidera mes actions au cours des deux prochaines années et qui portera sur cinq enjeux: assurer la proximité des services de santé, améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, accompagner les partenaires dans leurs projets d'infrastructure, diversifier notre agriculture, diversifier notre économie.

D'abord, pour le premier enjeu, j'assurerai, avec les partenaires du milieu, la proximité des services de santé pour les citoyens et citoyennes en regard de la réalité de chacun des établissements du réseau de la santé de mon comté. Le contexte parfois commande souvent l'utilisation du gros bon sens pour adapter le panier de services de soins avec les réalités du milieu, et c'est ce que je m'emploierai à faire. Dans un premier temps, je collaborerai avec les différents partenaires du milieu afin d'améliorer les soins de santé dans la MRC de L'Islet et créer les conditions favorables au recrutement médical, donc au recrutement de médecins. Dans un deuxième temps, je contribuerai à ce que le service d'hémodialyse soit offert dans mon comté afin que les patients qui, après une journée de traitement... puissent retourner chez eux afin de jouir du confort de leur foyer et à être auprès de ceux qu'ils chérissent.

Ensuite, pour le deuxième enjeu, je participerai avec les municipalités et les organismes de mon comté afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés présents sur le territoire. En ce sens, les politiques du gouvernement du Québec aident les partenaires du milieu dans l'atteinte de leurs missions. Je pense ici aux politiques familiales et à la démarche Municipalité amie des aînés, qui orientent les politiques des municipalités vers les besoins de sa population. Encore merci, ma collègue ministre des Aînés. De manière plus pratique, les programmes Soutien aux initiatives vivant le respect des aînés et Du cœur à l'action pour les aînés du Québec permettent aux municipalités et aux organismes de réaliser des projets qui favorisent le vieillissement actif chez nos aînés. Dans les faits, je m'assurerai que les programmes de ma collègue puissent permettre la réalisation de ces projets.

Toujours dans la perspective de contribuer au mieux-être de nos aînés, il y a le dossier du déménagement du Foyer D'Youville de Montmagny, dont j'assurerai le suivi avec les partenaires de la santé de ma région.

Pour le troisième enjeu, j'accompagnerai les partenaires dans leurs projets d'infrastructure. Les deux dernières années, je l'ai mentionné tantôt, ont été marquées par plusieurs millions d'investissement, chez nous, tant pour les infrastructures municipales que pour le réseau routier. Je m'engage donc à suivre... à assurer le suivi de ces importants chantiers afin que chaque dollar investi chez nous puisse maximiser les retombées économiques. Parmi les projets d'infrastructure qui sont actuellement sur les planches à dessin, il y a notamment celui du palais de justice de Montmagny auquel je participe activement afin de doter l'ensemble de mon coin de pays d'infrastructures judiciaires de qualité.

Pour le quatrième enjeu, M. le Président, puisque plusieurs projets de culture innovants dans mon comté méritent de voir le jour, je veillerai au grain afin que l'aboutissement de ces projets s'inscrive dans la diversification de notre agriculture. À ce chapitre, les partenaires économiques et agricoles réalisent des études afin de vérifier le potentiel du lin comme matière première dans plusieurs projets agro-industriels. Je suis de ceux qui croient que ces cultures innovantes insuffleront à l'agriculture un vent de fraîcheur.

Finalement, M. le Président, pour le cinquième enjeu, les aides spécifiques du gouvernement, afin de diversifier notre économie, telles que le Pacte rural et le Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles, permettront aux communautés de mon territoire de poursuivre sur la voie de la prospérité. À cet égard, j'agirai en tant que promoteur de ces programmes afin que les initiatives locales puissent trouver écho dans les réalisations de mon gouvernement.

M. le Président, ces cinq enjeux sur lesquels j'entends travailler ont pour objectif d'occuper de façon dynamique notre territoire. Chez nous, quand on parle d'occupation dynamique de notre territoire, on parle d'orientations, de planifications et d'actions qui soient véritablement en lien avec les attentes et les besoins des populations de chacune des 26 communautés, et cela, dans une perspective de développement durable.

M. le Président, en terminant, l'image du discours inaugural de notre premier ministre, la création de richesse et la création d'emplois continueront d'être au cœur de mon travail comme député de Montmagny-L'Islet parce que, selon moi, c'est la seule façon de parvenir à mon objectif de meilleure qualité de vie pour mes concitoyens et concitoyennes. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Ça va aller. Merci, M. le député de Montmagny-L'Islet. J'inviterai maintenant M. le député de Kamouraska-Témiscouata à prendre la parole.

M. André Simard

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. À quoi sert un discours d'ouverture si ce

n'est qu'à établir une vision d'avenir pour un gouvernement, pour ce gouvernement, au moins pour les deux prochaines années?

Mon intervention, M. le Président, sera sous l'angle de mon rôle comme porte-parole officiel en matière de recherche, de technologie et d'innovation, essentiellement.

Le discours que nous avons entendu, qui a été prononcé par le premier ministre le 23 février dernier, était, au fond, le cinquième discours depuis 2003. J'ai relevé les thématiques qu'on peut retenir pour chacun des discours d'ouverture. En juin 2003, la thématique était la réingénierie de l'État. En mars 2006, on parlait plutôt du contrôle et de la réduction de la dette. En mai 2007, on parlait beaucoup du bulletin chiffré et de conditions de vie des aînés. En mars 2009, le premier ministre ciblait dans son discours l'emploi. Le 23 février 2011, je dois vous avouer, M. le Président, que j'ai de la difficulté à cibler... mais je pourrais l'intituler *La main invisible*, puisqu'il y a eu une image, une métaphore des cinq doigts de la main pour expliquer, au fond, les principaux points du discours d'ouverture. Pour ma part, en tant que porte-parole en matière de recherche, de technologie et d'innovation, j'ai cherché dans le discours d'ouverture, mais je n'ai rien trouvé en la matière.

Finalement, c'est par le vide du discours que je vais intervenir, et effectivement c'est vraiment décevant.

Venant d'une circonscription qui brille par la recherche et l'innovation... simplement pour vous dire qu'à La Pocatière même c'est une des rares municipalités où on y retrouve trois centres collégiaux de transfert technologique au Québec, il n'y en a pas beaucoup comme ça, et d'autres centres de recherche. Je pense que les gens du monde de la recherche sont sûrement, comme moi, très étonnés de ne rien retrouver à l'intérieur d'une vision d'avenir pour le Québec en matière de recherche, de technologie et d'innovation. Et je ne suis pas le seul, puisque la Fédération des chambres de commerce du Québec qui était réunie en conseil d'administration pour exprimer sa déception devant le contenu du discours inaugural du premier ministre et... attendent des gestes concrets dans le prochain budget, qu'on a entendus bien sûr par la suite. Et je vais citer notamment: «L'innovation et la productivité sont absentes du discours, de même que l'annonce de mesures significatives pour permettre aux entreprises de contribuer davantage au développement économique.» Ce n'est pas moi qui le dis, M. le Président, c'est la Fédération des chambres de commerce du Québec. Ce n'est pas rien.

Le discours inaugural en fait a, dans la métaphore de la main, évoqué trois points, trois... pardon, cinq aspects, cinq doigts de la main: l'éducation, l'emploi, le développement durable, la maîtrise de nos ressources et la santé.

● (20 h 50) ●

Écoutez, M. le Président, ce n'est pas moi qui l'invente, c'est connu et reconnu partout dans le monde, dans les pays industrialisés. Quels sont les vecteurs les plus importants pour le développement économique et pour l'avancement des sociétés? C'est relativement simple et c'est reconnu partout dans le monde: la recherche, l'innovation, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre. Et malheureusement on y a parlé bien sûr de certains éléments d'éducation, je le reconnais, et de formation de main-d'œuvre mais dans des aspects assez ténus, assez précis. Mais, en matière de recherche et d'innovation, à... pratiquement rien.

Pour renchérir sur l'importance, M. le Président, du savoir qui est obtenu par la recherche et l'innovation, j'aimerais vous... j'aimerais entretenir ici les membres de cette Assemblée sur la Stratégie québécoise en recherche et innovation, qui a été d'ailleurs remise à jour pour 2010-2013 en juin dernier. Et Pierre Noreau, de l'ACFAS, disait, dans un texte, à propos de la stratégie, et je cite: «Alors que plusieurs pays émergents, dont la Chine, l'Inde, et le Brésil, ont maintenant accès aux mêmes technologies que les pays développés, que les marchés des capitaux leur sont ouverts et qu'ils consacrent de plus en plus d'efforts à la recherche et à l'innovation technologique, un fait est devenu évident: c'est le savoir qui, au bout du compte, nous permettra de rester dans le peloton de tête des pays les plus prospères.» Par ailleurs, M. Moreau disait: «Aux États-Unis, le président Barack Obama a promis d'accroître les budgets gouvernementaux consacrés à la science de façon à porter à 3 % du produit intérieur brut américain l'effort total de [la] recherche — de la R&D. Pour sa part, la Suède a déjà fait savoir qu'elle investira au cours des quatre prochaines années 1,5 milliard d'euros de plus pour soutenir la recherche et l'innovation. L'Union européenne, dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne annoncée en 2000, proposait à ses États membres de porter à 3 % de leur PIB leurs investissements en [R&D].»

M. le Président, comment se situe le Québec là-dedans? On peut quand même reconnaître que le Québec fait partie des leaders mondiaux... mondiaux, dis-je, dans l'investissement en R&D. Il faut le reconnaître. Toutefois, ce qu'on observe, c'est une tendance à la baisse dans le pourcentage d'investissement en R&D au Québec, et ça, c'est inquiétant. Les dernières décisions gouvernementales, de plus, en matière scientifique sont peu encourageantes. Je pourrais noter, par exemple, la volonté d'abolir le Conseil de la science et de la technologie, la fusion des trois fonds de recherche du Québec, qui ont fait leurs preuves jusqu'à présent, et qui s'inscrivent à l'intérieur d'une dynamique de réduction de la taille... réduction du nombre d'organismes.

«...compte tenu de la structure industrielle de notre économie, qui repose surtout sur de petites et de moyennes entreprises aux moyens limités, ou encore, sur des organisations coopératives [et] collectives, l'apport du financement gouvernemental à l'effort global de [R&D] de même qu'à la culture de l'innovation est absolument fondamental — ce que disait aussi Pierre Moreau.»

Maintenant, M. le Président, j'aimerais dire quelques mots concernant toute la question de la recherche fondamentale pour la société. Il y a eu des critiques, qui ont été portées à l'endroit de la SQRI, notamment à l'effet que cette politique, cette nouvelle stratégie laissait moins de place à la recherche fondamentale. Quand on parle de recherche, bien sûr on parle de la recherche fondamentale, d'une part, et de la recherche appliquée. Et je pense que l'occasion est bonne pour souligner, ou redonner, ou valoriser l'importance de la recherche fondamentale et qui est malheureusement, souvent, trop oubliée. Ses retombées sont nombreuses pour la société, et ses ramifications atteignent la collectivité de plusieurs façons, très souvent, insoupçonnées.

Un exemple, M. le Président. Comme le dit Bruno Lamolet dans son texte sur la recherche universitaire, «plusieurs parmi nous se souviennent que les centres de la petite enfance ont été créés par le ministère de l'Éducation en 1997 sous le gouvernement du Parti québécois, mais ce que certains oublient, c'est que l'apparition des CPE

est directement liée à un rapport fondé sur des recherches en sciences humaines et sociales, *Un Québec fou de ses enfants*, publié en 1991 par le chercheur Camil Bouchard». Un autre exemple: «Sans recherche fondamentale, on va continuer à innover sur notre lancée, oui, mais pas plus que pour quelques années — avertit Jacques Beauvais.

«Se contenter de la recherche appliquée, c'est piger dans ses économies sans s'assurer d'entretenir un capital de connaissances qui continuera de générer des intérêts — affirme de son côté Yves Mauffette, vice-recteur à la recherche et à la création de l'UQAM.» Pas de recherche fondamentale, pas d'innovation. Quant à lui, Edwin Bourget, vice-recteur à la recherche et à la création à l'Université Laval, rappelle que «le succès du Québec dans le domaine de l'optique remonte à des travaux en recherche fondamentale menés il y a plus de 50 ans».

Quant aux inquiétudes que je soulevais tout à l'heure à l'égard de la SQRI et de la recherche fondamentale, la CREPUQ, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, disait: «L'importance de la recherche fondamentale dans tous les domaines du savoir mériterait d'être soulignée davantage dans la [Stratégie québécoise pour la recherche et l'innovation], notamment à titre de contribution essentielle et unique des universités au système d'innovation. Des investissements dans la recherche fondamentale ont forcément des effets bénéfiques à long terme, entre autres, sur l'innovation et le développement économique et social. Il faut également rappeler la contribution indispensable de la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que l'importance de l'innovation sociale, dont il est fait trop brièvement mention dans la SQRI.»

Pour la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université, en annonçant la deuxième phase de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation pour les trois prochaines années, le ministre du MDEIE est venu renforcer l'orientation économique et commerciale que le gouvernement a donnée à l'ensemble des activités de recherche du Québec... au Québec, y compris en milieu universitaire. Si l'on s'en réjouit dans les milieux d'affaires, les chercheurs, chercheurs universitaires ont plusieurs raisons de s'en inquiéter. En effet, les critères de productivité des entreprises s'imposeront aussi dans la recherche publique, laquelle devra intensifier ses rapports avec le secteur privé.

Le document officiel du ministère du Développement de l'économie, de l'Exportation, Importation est explicite: «"Le réseautage actif entre le milieu de la recherche et celui des entreprises est primordial", ce qui devrait contribuer à "accroître la productivité et la compétitivité du Québec."» Pour Yves Mauffette, vice-recteur à la recherche et à la création de l'UQAM, la stratégie québécoise laisse aussi planer l'incertitude quant à l'état de santé futur de la recherche fondamentale. «Dans une perspective de productivité et de commercialisation, la recherche appliquée, si chère à l'industrie, a davantage la cote. "Il faut faire de la bonne recherche, qu'elle soit appliquée ou fondamentale. [...]C'est sûr qu'il faut arriver à marier les deux, mais si je tends plus vers l'une ou l'autre, j'ai un problème" — dit Yves Mauffette.»

Pour M. Noreau, de l'ACFAS: «Nous ne saurions trop insister sur le besoin de contribuer aussi bien à la recherche fondamentale qu'à la recherche appliquée et aux modalités de transfert des connaissances. Il est nécessaire de soutenir le développement de la science

dans tous les domaines: technologies industrielles, santé, économie sociale, de même que dans le vaste secteur des sciences sociales et humaines, et celui des arts et des lettres. Ainsi, l'ensemble des composantes de notre société bénéficiera des travaux de nos chercheuses et chercheurs, dont nous pourrions également assurer la relève.»

Dans la réforme proposée du projet de loi n° 130 qui touche principalement les fonds de recherche, il y a trois arguments, M. le Président, qui ont été invoqués pour justifier la fusion des fonds, qui est critiquée massivement, là, dans le milieu de la recherche. On a parlé de l'économie, on a parlé d'intersectorialité et enfin d'aller chercher notre part des fonds fédéraux.

● (21 heures) ●

Or, aucun de ces arguments n'est fondé sur une analyse concrète. On attend toujours cette analyse concrète qui le justifie. M. le Président. On ne change pas une équipe gagnante. Les trois fonds ont fait leurs preuves. Toutefois, je pense qu'on se doit d'être ouverts à tout ce qui pourrait l'améliorer. Ça n'empêche pas de bonifier ce que nous avons jusqu'à présent.

En terminant, M. le Président, selon Yves Gingras, professeur et titulaire de la Chaire de recherche en histoire et sociologie des sciences à l'UQAM, le système québécois de la recherche s'est mis en place au cours de plusieurs décennies, et rien n'indique que les structures actuelles, dont certaines ont à peine 10 ans, soient déficientes. Le discours d'ouverture prononcé par le premier ministre le 23 février dernier ne fait vraiment pas dans la vision, en tout cas pas en recherche, technologie et innovation, qui sont avec l'éducation, un ferment de développement des sociétés modernes. Si le premier ministre croit que son gouvernement a amené le Québec au bon endroit au bon moment, force est de constater qu'il faudra se mettre drôlement en recherche pour sortir d'où nous sommes et se propulser une fois pour toutes vers un avenir meilleur. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Kamouraska-Témiscouata. J'inviterais maintenant M. le député de Verdun à prendre la parole.

M. Henri-François Gautrin

M. Gautrin: Je vous remercie. Je vous remercie, M. le Président. Après l'intervention de mon collègue de Kamouraska-Témiscouata, ce n'est pas l'objet de mon intervention, mais je voudrais quand même faire quelques remarques parce que, pendant de nombreuses années, j'ai occupé sa fonction, à savoir celle de critique en matière de recherche et de développement. Je me permettrais de lui rappeler un certain nombre de choses sur lesquelles... dans son analyse, il devrait prendre en considération. Premièrement, M. le Président, la part de la recherche, et comme il l'a rappelé, que le Québec consacre à la recherche et à l'innovation nous met proches du 3 % et nous positionne extrêmement bien comparé aux autres pays ou aux autres provinces. La distinction, j'en conviens, c'est qu'il y a une part plus importante que d'autres dans ce qu'on appelle les investissements publics par rapport aux investissements privés, et il y a lieu d'accentuer, en quelque sorte, les investissements privés à cet effet-là.

Deuxième élément, je voudrais lui rappeler, il a plaidé avec beaucoup d'éloquence — et je dois dire que

je suis tout à fait d'accord avec lui — sur l'importance de la recherche fondamentale. C'est important, la recherche fondamentale. Pourquoi? Parce que, dans nos universités, dans nos collèges, etc., on maintient un bassin, actuellement, de chercheurs qui peuvent soutenir, en quelque sorte, la recherche appliquée, le cas échéant, lorsqu'il y en a besoin. Je me permettrais de vous rappeler, parce qu'on est conscients de cela, dans le budget, actuellement, les sommes qui sont accordées à l'heure actuelle aux universités, particulièrement pour transformer dans les universités les personnes qui, actuellement, agissent comme chargés de cours pour en faire des professeurs plein temps, donc professeurs qui peuvent à la fois contribuer et faire des demandes de fonds, vont exactement dans ce sens-là.

Troisième élément, M. le Président — et je vous rappellerai que ce n'est pas l'objet de mon intervention ici — troisième élément, je voudrais rappeler que le Québec, en ce qui concerne les fonds fédéraux, qui sont des concours, à l'heure actuelle, et particulièrement les fonds fédéraux en ce qui touche la médecine et ce qui touche les sciences humaines, à ce moment-là, vont chercher une part beaucoup plus importante que notre part démographique, c'est-à-dire on va chercher à peu près 30 % à 35 % des fonds fédéraux, ce qui est réellement plus que notre poids démographique. Ce qui veut dire, même si je comprends son analyse, qu'au contraire il devrait soutenir l'activité du gouvernement parce qu'on est exactement dans la voie qu'il est en train d'essayer de nous tracer.

Et, lorsqu'on parle de la fusion des fonds, je parlerais, M. le Président, je voudrais... Et je sais que ce n'est pas l'objet de mon intervention, mais je voudrais revenir actuellement sur... J'étais dans la commission parlementaire au moment où on a longuement débattu à savoir fusionnel et fonds ou non fusionnel et fonds. Initialement, si vous me permettez, votre collègue, qui a été à l'époque David Cliche, qui était le ministre responsable de ces questions-là, avait initialement comme idée de fusionner les fonds. On ne les a pas fusionnés à l'époque, et il se pose actuellement un problème de... Il y a beaucoup d'argent qui est consacré, à l'intérieur de ces fonds de recherche, à la gestion. Donc, en les fusionnant, on va pouvoir consacrer plus de fonds à... plus d'argent à la recherche et on maintient, en quelque sorte, la spécificité que chacun a, des fonds en fonction des domaines de recherche.

Parce que, comme le collègue le sait certainement, chacun des domaines de recherche a évidemment des programmes qui lui sont adaptés en fonction de son domaine de recherche. La médecine n'a pas les mêmes programmes de recherche que les sciences naturelles ou que les sciences humaines. Donc, on est en train, au contraire, d'augmenter par ce biais-là la somme qui sera consacrée réellement dans la recherche fondamentale lorsqu'on va fusionner les fonds. Mais, M. le Président, comme je vous l'ai dit au début, ce n'était pas le but de mon intervention ici, et je vais remercier le collègue de Kamouraska-Témiscouata pour avoir quand même présenté une analyse qui était assez pertinente sur la question.

J'aimerais vous parler, M. le Président, d'un domaine, d'une chose absolument fantastique, stimulante, merveilleuse qui est probablement un projet de décennie, un projet de génération, le Plan Nord. Alors, qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est, le Plan Nord? On va essayer de se comprendre, et vous allez le voir. Et c'est dans le budget, je vous détaillais à l'heure actuelle, comprenant,

bien sûr, que, dans le discours inaugural, le premier ministre a jeté les bases du Plan Nord, que la vice-première ministre va bientôt être en mesure de nous donner tout le détail. Mais déjà, dans le budget, on a des éléments importants et significatifs du Plan Nord.

J'aimerais vous rappeler, M. le Président, qu'à l'origine même du Plan Nord il y a eu un document, une étude qui a été faite sur le terrain par deux collègues, un collègue dont je vais calculer... Il y avait M. Létourneau et il y avait le collègue qui était le député d'Abitibi-Est, que je ne peux pas nommer par son nom parce qu'il est un collègue encore siégeant dans la Chambre, qui ont analysé, actuellement, toute la stratégie de développement du Plan Nord et qui ont déposé au premier ministre un rapport, et ça a donné les germes, actuellement, de ce qu'est le Plan Nord.

C'est quoi, le Plan Nord? Bien, pour ceux qui regardent une carte, vous allez essayer de vous tracer... tracez vous donc une petite ligne du 49e parallèle. 49e parallèle, je vais vous dire, vous prenez le Québec comme tel, c'est assez grand comme tel, et vous tracez une ligne, une ligne qui s'en va... Le 49e parallèle, ça part à peu près de Baie-Comeau, et puis ça va comme ça, et ça va aller un peu au nord de Rouyn-Noranda. C'est à peu près ça. Alors, si vous regardez au nord de cette ligne, vous avez un immense territoire, un immense territoire, et ça, c'est le territoire du Plan Nord.

Un territoire du Plan Nord, ça veut dire quoi? C'est une stratégie en accord avec les populations locales, le développement de ce territoire, et je vais vous en donner quelques idées, M. le Président. Alors, on regarde... Vous voyez donc ici, quand vous prenez une carte, la majeure partie de la population du Québec, ça habite en dessous du 49e parallèle. Au nord du 49e parallèle, il y a 120 000 habitants dont 33 000 habitants qui sont des peuples autochtones avec qui il faut travailler, avec qui nous travaillons de concert, et c'est en partenariat avec ces gens-là que nous allons développer le Plan Nord.

Alors, vous voyez donc, au nord de ce 49e parallèle, il y a quoi? Il y a de la forêt, il y a des mines, des ressources minérales absolument extraordinaires. Il y a des ressources hydroélectriques. Il y a un potentiel touristique unique. Il y a un potentiel touristique unique. Il y a de la chasse, vous qui êtes un chasseur, M. le Président, hein, et il y a... Et je vais en revenir tout à l'heure aussi...

Une voix: ...

M. Gauthrin: Il y a de la pêche aussi, vous avez raison. Et je veux rappeler... Parce que, là, regardez, M. le Président, et je vais vous le dire... Et ça, c'est une vision, une vision du futur, une vision de ce qu'il faut faire. Nous assistons — et ce n'est pas un choix qu'on fait, c'est, malheureusement, la situation dans laquelle on est — à un réchauffement climatique. Évidemment, à l'heure actuelle, la voie du Nord, qui était gelée avant, va devenir une voie de passage naturelle entre l'Europe et l'Asie plutôt que de passer après par le canal du Panama. Vous voyez donc, à l'heure actuelle, le Canada va se trouver en concurrence peut-être avec l'autre voie qui est celle de la Russie, et regardez... Si vous regardez le globe terrestre par en haut, vous voyez, à ce moment-là, ce chemin potentiel. Et, dans le Plan Nord, il y a la possibilité aussi de bâtir un port en eau profonde — et je vais y revenir, M. le Président — pour être dès maintenant en vision de ce qui va arriver dans

10 ans ou dans 15 ans, d'être réellement au cœur même de l'endroit où vont passer des bateaux qui iront, actuellement, entre l'Europe et l'Asie.

● (21 h 10) ●

C'est ça, à l'heure actuelle, le Plan Nord. Le Plan Nord, c'est une vision. C'est l'appropriation par le peuple québécois en conjonction avec les populations locales, en conjonction avec la population... en accord avec la population locale... Et il y a un certain nombre de tables, et mon collègue le député d'Abitibi-Est pourrait parfaitement en parler beaucoup mieux que moi, actuellement, en accord avec les populations locales, nous allons développer ce potentiel énorme du Québec. Potentiel énorme, et vous le savez parfaitement, mon collègue de Chambly le sait certainement. Lui qui est un homme qui travaille tout à fait dans l'international, il sait parfaitement que les économies émergentes aujourd'hui, que c'est l'économie chinoise, les économies de l'Inde, les économies du Brésil, actuellement, ont besoin de plus en plus de ressources naturelles, et nous sommes assis, chers amis, nous sommes assis sur un rocher de ressources naturelles, de fer, de cuivre, d'uranium, de zinc, et là, actuellement, nous allons pouvoir l'exploiter.

Alors, M. le Président, je voudrais rappeler qu'actuellement, dans ce magnifique projet, ce projet de génération qu'est le Plan Nord, vous avez vu dans le budget — moi aussi, j'ai lu le budget — vous avez vu déjà dans le budget, vous avez les premiers pas, les premières étapes du développement du Plan Nord. C'est quoi? Vous savez, le budget consacre 1 milliard sur cinq ans, 1,6 milliard, à peu près, pour le développement du Plan Nord. 1,6 milliard pour le développement du Plan Nord.

Alors, sur quoi il se fait, ce développement? Bien, il se fait sur trois axes. Premiers axes, les infrastructures, les infrastructures de transport et de télécommunication. Autrement dit, quand on veut parler du Plan Nord, il faut pouvoir y aller. Il faut pouvoir y aller, il faut pouvoir sortir les richesses qui y sont, donc bâtir, construire des infrastructures de transport et de communication.

Deuxièmement, parce que nous voulons travailler en partenariat, en partenariat avec les populations locales, véritablement de faire en sorte de soutenir le développement des populations locales. Et vous avez vu, M. le Président, comme moi, j'ai vu, dans le budget que mon collègue le député d'Outremont a développé l'importance que nous avons accordée dans ce budget au développement des populations locales.

Et, troisièmement, parce que ça va demander un énorme investissement pour pouvoir mettre en valeur ces ressources minières et ces ressources hydroélectriques, on va donner un mandat, un mandat à Investissement Québec de pouvoir aller prospecter des investissements potentiels pour investir dans le Plan Nord.

Alors, revenons en détail. C'est quoi? C'est quoi qu'on propose à l'heure actuelle? Sur ce milliard, sur ce 1,6 milliard, il va y avoir 1,1 milliard qui vont être consacrés essentiellement aux infrastructures. Qu'est-ce qu'on va proposer dans un premier temps sur les infrastructures? Quatre projets. Quatre projets qui sont actuellement... quatre projets qui sont dans le budget.

Premier projet. Premier projet, le mont Otish. Le mont Otish, vous savez ce que c'est, alors on... Une ressource minérale des monts Otish, vous le savez tous, M. le Président, vous avez dans cette région des monts...

Alors, où ils sont? Ils sont... Vous voyez, il faut prendre à partir de Chibougamau, vous remontez vers le nord, actuellement, vers les monts Otish, où vous trouvez, à l'heure actuelle, des mines de diamant. D'ailleurs, le collègue de Matane devrait voter en faveur du Plan Nord, actuellement, lui qui a... Et je salue le développement qui, d'ailleurs, a été fait par notre ancienne collègue Nancy Charest, si vous me permettez de faire un peu de réclame pour une ancienne collègue, de développer, donc, au collège de Matane la taille de diamants.

Donc, les mines de diamant de Stornoway, les mines d'uranium de Strateco, les mines de cuivre de Western Troy, les mines d'or à Eastmain Resources... Vous voyez le potentiel qu'il y a dans Eastmain... excusez-moi, dans les monts Otish? À l'heure actuelle, on va donc construire cette route qui, actuellement, est une route... Et là, déjà, le tracé est fait, hein, il faut bien comprendre, mais c'est une route d'hiver, simplement, qui va quand les lacs sont gelés, quand les... Alors là, maintenant, on va faire une vraie route qui va pouvoir réellement voir à pénétrer cette région du nord à partir de Chibougamau vers les monts Otish pour être en mesure... pleinement le développement minier qui se trouve dans cette région. Qu'est-ce qu'on y consacre dans le dernier budget? Plus de 200... Je vais vous dire exactement le chiffre, 280 millions dans le dernier budget est consacré à ces métaux qui sont des métaux rares et utiles, actuellement, de plus en plus.

Deuxième élément d'infrastructure, M. le Président, vous avez reprendre la route, améliorer ce qu'on appelle la route 389, qui est la route qui s'en va vers Fermont. Alors, vous voyez, on est dans l'autre partie du Plan Nord, on est sur la partie est du Plan Nord. Et, vous le savez, M. le Président, parce que vous avez aussi un âge qui commence à être vénérable pour savoir à quel point...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Gauthrin: ...à quel point... Non, non, mais j'ai écouté le discours de la ministre des Aînés à cet effet-là. Vous savez, M. le Président, à quel point cette région regorge de fer. À l'époque, lorsque le marché du fer est tombé, on a cessé l'exploitation du fer dans la région de Fermont. À l'heure actuelle, le prix du fer remonte, à l'heure actuelle, et on a la possibilité, actuellement, de développer, en quelque sorte, ce marché du fer, et on va encore... Dans le dernier budget, dans le budget que le collègue député d'Outremont et ministre des Finances a déposé, c'est 200 millions, 200 millions sur cinq ans qu'on va consacrer pour faire en sorte que la route, la route qui monte vers Fermont, va devenir une route absolument carrossable qui pourra permettre la sortie du minerai de fer. Et, sur l'ensemble du projet, c'est 400 millions. C'est 400 millions qu'on va accorder, à l'heure actuelle, pour permettre, actuellement, l'amélioration de cette route 389.

Mais ce n'est pas tout. Mais ce n'est pas tout, M. le Président, à l'heure actuelle aussi, si vous voulez regarder par le nord complètement, si vous regardez par le nord, à ce moment-là, il faut désenclaver le Nunavut. Et, à ce moment-là, on consacre dans le dernier budget des sommes d'argent pour envisager et commencer les travaux préparatoires pour désenclaver le Nunavut et relier, en quelque sorte, là... un lien terrestre entre le Nunavut et Schefferville. Vous voyez, entre la baie d'Ungava et Schefferville, à ce moment-là, avoir un lien terrestre qui...

Une voix: ...

M. Gauthrin: Le Nunavik, merci. Oui, excusez-moi. Pas le Nunavut, je suis désolé, le Nunavik. Je vous remercie, M. le Président, à cet effet-là. Ça a l'effet, voyez-vous, de nous permettre aussi de pouvoir reprendre ce qu'on appelle la fosse du Labrador, fosse du Labrador qui n'est pas encore complètement explorée au point de vue géologique et qui, probablement, va regorger encore de métaux rares... importants. Donc, en faisant cette route du Nunavut, on est en train, M. le Président, de... J'ai bien dit Nunavut, on me comprend, pour dire Nunavik. Merci. Et, à l'heure actuelle — je suis désolé, merci de me le rappeler, à l'heure actuelle — voyez-vous, de vouloir désenclaver ce...

Le quatrième projet, probablement celui qui me tient le plus à cœur — et j'espère que je ne vais pas mal prononcer les mots — c'est d'avoir un port, de commencer les études pour un port en eau profonde, un port en eau profonde dans la région qui est la région de Grande-Baleine, mais qui s'appelle, et à la fois en cri et en Innu — je vais essayer de le dire sans trop me tromper et j'ai demandé à mon collègue d'Abitibi-Est de m'aider pour ça — Whapmagoostui et Kuujuaarapik. Je m'excuse si j'ai mal... trompé, mais réellement je respecte ces deux communautés, etc. Et, pour ceux qui sont de plus vieille génération comme moi, c'était la région de Grande-Baleine.

Potentiel dans ce truc sur la baie d'Hudson de développer un port en eau profonde, et c'est 33 millions que déjà, dans le budget... vous le voyez, 33 millions dans le budget pour être en mesure de développer ce port en eau profonde qui va avoir une importance fondamentale, d'une part, pour sortir les ressources minérales que vous avez dans ce Plan Nord et, deuxièmement, pour être un port d'escale entre les gens qui iront dans la voie... en quelque sorte, la voie nord lorsque vous irez de l'Europe en Asie. Et ça, c'est une vision, M. le Président.

Alors, vous allez me poser des questions importantes, j'en sais... et vous avez aussi les réponses à l'heure actuelle. Comment on finance ceci? Eh bien, on finance ceci de deux manières. Il y a un premier élément — et c'est, à l'heure actuelle, dans les documents budgétaires qui sont disponibles — on finance ça d'abord par les retombées fiscales qui vont venir justement du développement des nouvelles mines, du développement d'Hydro-Québec. Et on demande, d'ailleurs, 10 millions, une contribution de 10 millions à Hydro-Québec dans ce qu'on va appeler la constitution du Fonds Nord comme tel pour être en mesure de pouvoir financer cela.

M. le Président, dans... je termine. Une fois que j'ai parlé des infrastructures comme telles, il y a aussi dans le budget 300 millions, 300 millions qui sont prévus au budget et qui vont être consacrés essentiellement, essentiellement à améliorer les conditions de vie de nos partenaires, de nos partenaires que sont les peuples autochtones dans ces régions, principalement pour du logement social, principalement pour améliorer les soins de santé, pour faire des investissements significatifs en éducation.

● (21 h 20) ●

M. le Président, ce Plan Nord, nous voulons le développer, mais nous voulons le développer en partenariat avec les populations qui sont les populations locales, et je suis sûr que, si mon collègue d'Abitibi-Est avait la chance de pouvoir réintervenir, il le ferait beaucoup plus éloquentement que moi sur l'importance qu'il fait des populations locales.

Alors, M. le Président, vous voyez bien la situation. La situation, c'est un projet, un projet de génération. Ce n'est pas un projet libéral, ce n'est pas un projet péquiste, c'est un projet de la génération du Québec que le premier ministre, aujourd'hui, porte, porte en notre nom pour l'avenir du Québec. Alors, M. le Président, je ne peux pas, actuellement, concevoir qu'on n'adhère pas, quels que soient nos partis politiques, à ce projet éminemment, éminemment structurant.

Je voulais terminer... Parce qu'il y a des gens qui vont dire: Oui, mais vous êtes en train... Et je regarde mon... je suis sûr que mon collègue de Québec solidaire aurait dit cet argument-là, je veux y répondre avant qu'il l'ait formé. Il va dire: Oui, mais vous êtes en train de donner ça aux compagnies, etc. Un instant! Un instant! Un instant! Ce qu'on a dans le Plan Nord actuellement, c'est que les Québécois reçoivent leur juste part, et on a, à ce moment-là, pour le développement de ces nouvelles mines, le développement de cette nouvelle mine... Il y a un certain nombre de manières de faire ce développement qui est prévu. Que ce soient des modèles de coentreprises, que ce soient des modèles de débentures dans les entreprises, que ce soient des modèles de prise d'actions à l'intérieur des entreprises, voici essentiellement ce qu'on va faire, on fait que, dans la nouvelle vision minière, M. le Président, qu'on va faire, on va être en mesure, à l'heure actuelle, de faire en sorte que les Québécois aient leur juste part.

M. le Président, à l'heure actuelle et demain, demain, vos enfants, mes enfants, mes petits-enfants, parce que je commence à être plus âgé, les enfants, etc., seront fiers de dire, et quels que soient les côtés de la Chambre: Ces gens-là ont eu une vision, ces gens-là ont vu le futur. Ces gens-là ont su quel était le potentiel de développement du Québec. Ces gens-là ont contribué à faire en sorte que ce qui sera la richesse du Québec de demain... Et le Plan Nord, M. le Président, pour nous, contribue à cette richesse-là, et je suis très fier, M. le Président, de voter aujourd'hui en faveur de cette politique gouvernementale présentée par le premier ministre parce que c'est une politique d'avenir, c'est une... qui nous amène vers le futur, c'est une politique, M. le Président, d'un projet de génération, d'un projet de décennie, un projet qui engage le Québec de demain. Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie, M. le député de Verdun et leader adjoint du gouvernement. Je pense que même vos arrière-petits-enfants vont vous écouter, ce discours-là, probablement. Alors, j'inviterais maintenant M. le député de Saint-Jean à prendre la parole, tout en vous... Vous savez, M. le député de Saint-Jean, que nous allons terminer dans quelques minutes, mais vous aurez la chance de pouvoir continuer votre discours après la prochaine étape, donc probablement demain, sur cette question-là. Alors, nous vous écoutons, M. le député de Saint-Jean.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte: Merci beaucoup, M. le Président. J'interviens ce soir sur le discours d'ouverture du premier ministre. Qu'un discours d'ouverture... Je n'ai pas votre expérience parlementaire, mais, moi, on m'a expliqué qu'un discours d'ouverture, c'était pour présenter une vision que nous avons pour le Québec, pour la fin du mandat

dans le cas qui nous occupe parce qu'il reste quand même un petit bout de temps, là, au mandat.

Mais, moi, il y a un projet que je n'ai pas entendu dans le discours d'ouverture et que je pense qu'on doit prendre à bras-le-corps comme dossier. Puis je suis content de voir que la ministre des Aînés est présente dans cette salle parce que ça va l'intéresser aussi, en quelque sorte, c'est le dossier de l'alphabétisation. Je suis porte-parole pour la formation professionnelle, l'éducation des adultes et l'alphabétisation, mais l'alphabétisation, c'est un dossier important pour le Québec.

Le discours d'ouverture parlait de toute la question de la formation de la main-d'œuvre, de faire en sorte que la main-d'œuvre soit plus... réponde aux besoins du marché, que les gens puissent avoir un emploi de qualité puis qu'on crée des emplois. Puis on sait qu'il y a une pénurie au Québec, mais, en ce moment, en ce moment, au Québec on sait qu'il y a au moins 1,3 million de Québécois qui ne sont pas capables de lire ce texte simple. M. le Président, je comprends que, vous, de votre place, vous n'êtes pas capable de lire, à moins que vous ayez une très bonne vision. Mais ce qui est écrit, c'est: «Visiteurs, attention, la saison de la grippe et de la gastro-entérite est de retour. Si vous pensez être atteint, remettez votre visite à plus tard.» Il y a 1 300 000 Québécois qui ont de la difficulté à lire ce texte. Ce n'est pas moi qui le dis... C'est moi qui le dis ce soir, mais c'est les propos du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. La fondation de l'alphabétisation pourrait tenir le même langage. Il y a 800 000 Québécoises et Québécois, au Québec, qui sont analphabètes et qui ont des difficultés de lecture, mais même d'un niveau, là... Vous savez, il y a cinq niveaux, là, d'alphabétisation, et qui ont de la difficulté à atteindre le niveau 1 ou le niveau 2. Donc, c'est un problème criant de ces gens-là, de ces Québécois-là qui voudraient retourner sur le marché du travail, qui aimeraient se donner un but, un objectif.

Quand le député de Verdun nous parle d'un projet de génération, ces gens-là ont de la difficulté à se créer eux-mêmes un projet parce qu'ils ont de la difficulté à même... à se reconnaître eux-mêmes puis avoir de la difficulté à affronter les réalités du marché du travail, mais aussi de la vie courante. C'est la période des impôts en ce moment, M. le Président, et ces gens-là ont de la difficulté à lire leur rapport d'impôt puis à le compléter. Parce que l'alphabétisation, c'est savoir lire, mais c'est aussi savoir compter, les difficultés, à ce niveau-là, que ces gens-là ont... Et, on le sait, c'est beaucoup des personnes âgées qui sont touchées par ça, mais il y a aussi des jeunes. On a les chiffres, là, en ce moment, là, c'est 800 000 personnes, que je vous ai dit, de 16 à 65 ans. Mais 65 ans et plus, c'est 500 000 personnes au Québec, seulement que les 65 ans et plus. On comprend qu'il y a par le passé un historique, que ces gens-là n'ont peut-être pas eu accès à l'éducation comme on a eu, les gens de ma génération, mais, quand même, il faut faire des efforts à ce niveau-là.

Mme Perreault, de la fondation de l'alphabétisation, disait dans *L'Actualité* du 15 septembre 2009 qu'il y a des entreprises qui sont freinées par l'analphabétisme bien caché d'une partie de leur main-d'œuvre. Elle dit aussi que cela coûte des milliards de dollars en occasions ratées, en pénurie sectorielle de main-d'œuvre, en chômeurs qui mettent quatre fois plus de temps à se replacer et qui finissent, bien souvent, à travailler au noir. Mais ce que Mme Perreault nous dit, au fond, là, c'est qu'on a un

problème, on le sait, on le connaît, on en parle depuis des années, il y a des forums, des colloques, des études, des enquêtes qui se font sur ce dossier-là, mais, malheureusement, la volonté politique de prendre ce dossier-là à bras-le-corps ne semble pas être là.

Pourtant, en 2002, le gouvernement du Parti québécois avait mis en place la Politique d'éducation des adultes et de formation continue, qui visait essentiellement, en bonne partie, à travailler au niveau de l'alphabétisation, et le plan d'action qui en découlait, de cette politique, plan d'action 2002-2007, bien, depuis 2007, on l'attend toujours. Je ne veux pas faire de mauvais jeu de mots, là, ou de blague, mais c'est quasiment comme le Plan Nord, on le cherche parce que ça a été reporté, et reporté, et reporté.

Lundi, je rencontrais la Coalition des groupes en alphabétisation, qui ont fait face même à des coupures du gouvernement fédéral en 2006-2007 de plus de 5 millions de dollars. Ces gens-là nous disaient: M. Turcotte, la politique est là — j'ai le droit de me nommer moi-même — la politique est là, mais le plan d'action mis à jour n'y est pas. Et, pendant ce temps-là, il y a plein de programmes qui sont mis de l'avant, le Pacte pour l'emploi, le Pacte pour l'emploi Plus, plein d'autres programmes, mais ce n'est pas concerté vers un même objectif qui est de lutter contre l'analphabétisme au Québec.

Donc, moi, je pense qu'il faut avoir une vision globale. On parle du décrochage scolaire, on veut mettre des tableaux blancs intelligents dans les classes, bravo! Mais il faut faire en sorte que les gens qui ont des difficultés de lecture puissent, eux aussi, avoir un accompagnement, un soutien vers une formation de base, pour avoir une formation de base.

Donc, moi, je vois que le temps... Donc, le temps me presse, mais je pense que c'est... Il faut comprendre l'essentiel de ce que j'ai dit par rapport à l'alphabétisation. Puis on l'a vu, ce qu'on... toute la question du fédéral, qui a coupé 5 millions, là, bien ce 5 millions là, c'est de l'argent qui pourrait aller en recherche, en développement d'outils pédagogiques pour bien comprendre, pour donner de la formation, pour que les groupes aient les moyens de donner cette formation-là. Donc, avant d'aller plus loin... Je pense que, M. le Président, vous allez me couper la parole, donc je vais vous laisser le...

● (21 h 30) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Non, je ne vous couperai pas la parole, M. le député de Saint-Jean, je vais vous interrompre, vous interrompre, malheureusement. Malheureusement, je dois vous interrompre. Compte tenu de l'heure, je dois, évidemment, ajourner à demain matin, 30 mars, à 9 h 45. Mais la question que je dois vous poser, c'est est-ce que vous allez continuer ce discours-là?

M. Turcotte: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Donc, le président, évidemment, vous cédera la parole, vous conservera votre place dans le rôle pour que vous puissiez entreprendre le début de la prochaine journée sur votre thème.

Ajournement

Alors, je vous souhaite à tous bien le bonsoir, puisque nous ajournons. Je vous remercie.

(Fin de la séance à 21 h 31)